

**2021-2022**

Master Langues, littératures, patrimoines et civilisations

Parcours Lettres

# **ÉDITION SCIENTIFIQUE DU *BESTIAIRE DE GERVAISE***

**RENAUD BECHTEL**

Sous la direction d'Élisabeth PINTO-MATHIEU

## **Jury**

Frédérique LE NAN : MCF HDR en langue et littérature du Moyen Âge

Élisabeth PINTO-MATHIEU : Professeure de langue et littérature médiévales

Soutenu publiquement le 18 / 05 / 2022



## AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·e·s : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

## ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

Je, soussigné Renaud Bechtel, déclare être pleinement conscient que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, numérique ou papier, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire.

Signé par l'étudiant le 01 / 05 / 2022.

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à Madame Pinto-Mathieu, pour avoir accepté de diriger la rédaction de ce mémoire, pour tous ses précieux conseils et remarques dans ce travail et au cours de ces deux années de master.

Mes remerciements vont également à Madame Le Nan, pour avoir accepté de présider l'évaluation de ce mémoire et pour m'avoir ouvert la porte vers les langues médiévales.

Je remercie aussi le service de licence de la British Library pour m'avoir permis d'agrémenter ce mémoire d'images issues du *Bestiaire* de Gervaise.

Au terme de ces années d'étude à l'université d'Angers, j'aimerais remercier l'ensemble du corps enseignant du département de Lettres grâce auquel j'ai pu découvrir une voie dans laquelle m'épanouir.

Je souhaite remercier les agents de la bibliothèque universitaire d'Angers, et tout particulièrement Daniella pour son zèle face à mes plus hasardeuses demandes de PEB.

Merci à mes parents, pour m'avoir accordé leur confiance et leur soutien en mes projets.

Merci à Mathilde, pour ses années de présence à mes côtés et pour avoir supporté mes nombreux doutes et questionnements dans ma rédaction.

Merci, enfin, à Bérénice, Ilana, Maëva, Romain, Romane, Sophie et Valentin, pour avoir apporté une atmosphère chaleureuse aux heures de cours et au-delà, et leurs précieux avis et conseils pour ce mémoire.

# SOMMAIRE

Avertissement .....	3
Engagement de non-plagiat .....	4
Remerciements .....	5
Sommaire .....	6
Introduction .....	8
L'univers des bestiaires .....	9
Traduire au Moyen Âge.....	11
Le <i>Bestiaire</i> de Gervaise .....	13
Un manuscrit de la <i>British library</i> .....	13
Qui est Gervaise ? .....	18
Le plus court des bestiaires.....	20
Éditions précédentes.....	22
Analyse linguistique .....	23
Phonétique et graphie .....	23
Morphologie.....	28
Syntaxe.....	30
Lexique .....	32
Latin.....	33
Conclusion.....	33
Transcription .....	34
Méthode.....	34
Conventions de transcription.....	34
Corrections apportées.....	39
Commentaires sur la langue .....	40
Reproduction des miniatures.....	41
Transcription du <i>Bestiaire</i> .....	42
Traduction.....	77
Traduire : pourquoi, pour qui, comment ? .....	77
Traduction du <i>Bestiaire</i> .....	81
Glossaire.....	104
Bibliographie .....	110
Annexes.....	116

Annexe 1 : Stemma des traductions françaises du <i>Physiologus</i> .....	116
Annexe 2 : Comparaison du <i>Bestiaire</i> et des <i>Dicta Chrysostomi</i> .....	117
Annexe 3 : Vers accordés à la nature et à la <i>senefiance</i> .....	118
Table des illustrations .....	119
Table des matières .....	120

## INTRODUCTION

Le matériau sur lequel se posent vos yeux est un amalgame de fibres végétales. Mises en pâte, celle-ci blanchie, séchée et découpée, ce qui était jadis une plante n'est plus le moins du monde perceptible dans le papier et, tandis que l'habitude a émoussé les impressions<sup>1</sup>, le papier est devenu aujourd'hui une matière en soi, totalement dissociée de son origine. Le lecteur moderne ne songe plus à la plante quand il feuillette un livre, l'exceptionnel de l'invention est entré dans la banalité. Et cette habitude a le défaut de s'étendre sur notre vision du passé : lorsque le médiéviste consulte un manuscrit ancien, a-t-il conscience que ses doigts caressent la peau d'un animal ? Même en connaissant parfaitement les principes de fabrication d'un manuscrit, la banalité du geste moderne peut rapidement occulter la conscience du fait que ce ne sont pas que des pages qui sont tournées, et qu'il s'agit en premier lieu de peaux qui ont connu la vie. Pourtant, le lecteur du Moyen Âge en avait encore bien conscience<sup>2</sup>, et la trace en est conservée dans la langue ancienne où le latin *pellis* comme l'ancien français *pel* pouvaient désigner aussi bien la peau que le parchemin<sup>3</sup>.

Le manuscrit n'est pas qu'un support, il porte les traces de l'animal qui y a donné naissance, et souvent à un haut degré avec la présence d'un grain de peau, de parties plus épaisses et parfois même de sutures parcourant la chair. C'est ainsi que s'y joint la richesse des représentations animales au Moyen Âge : la présence de la bête qui forme le support est doublée par le texte, que ce soit par des apparitions anecdotiques de la faune, des rôles plus importants pour des animaux anthropomorphes, voire des écrits entièrement dédiés aux animaux comme le sont les bestiaires, un genre qui rend particulièrement sensible la double nature de la page-peau<sup>4</sup>. Genre populaire au Moyen Âge qui conserve aujourd'hui encore un certain charme, nombre de bestiaires ont été copiés, recopiés et traduits à toutes les époques au prix de nombreuses vies animales, bien que certains plus ignorés (ou moins attirants ?) aient pu épargner malgré eux quelques bêtes. Tel est le cas du *Bestiaire* de Gervaise : traduit d'un original latin non-identifié, il n'en subsiste aujourd'hui plus qu'une seule trace dans un unique manuscrit. Édité à deux reprises et traduit en italien<sup>5</sup>, le plus court des bestiaires reste dans l'ombre de ceux d'auteurs plus connus et reconnus. Pourtant, dans l'univers des bestiaires, celui de Gervaise n'est pas sans disposer de quelques particularités qui méritent de retenir l'attention, que ce soit pour certains traits de langue particuliers, la présence d'hapax ou les articles mêmes qu'il inclut, et c'est pourquoi nous aimerions lui porter notre attention.

<sup>1</sup> Nous empruntons la formule à Boris VIAN, *Les Fourmis* (1949), Paris, Le Terrain vague, 1965, p. 18.

<sup>2</sup> Sarah KAY, *Animal Skins and the Reading Self in Medieval Latin and French Bestiaries*, Londres, University of Chicago Press, 2017, p. 4.

<sup>3</sup> Par exemple dans *Florance et Blanchefleur* (ou *Le Jugement d'amour*), v. 112-113 : « Torne et retorne cel sautier, / torne et retorne cele pel » (édition de Charles OULMONT, *Les Débats du clerc et du chevalier dans la littérature poétique du Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, 1911, p. 127) ; Sarah KAY, « Legible skins: Animals and the ethics of medieval reading », *Postmedieval*, 2, 2011, p. 17.

<sup>4</sup> Pour Sarah Kay, le parchemin rappelle au lecteur sa propre peau et le rattache à sa nature animale, tandis que le bestiaire a précisément pour fonction de l'aider à s'extirper de sa nature bestiale par le biais d'allégories spirituelles (Sarah KAY, « Surface and Symptom on a Bestiary Page: Orifices on Folios 61v-62r of Cambridge, Fitzwilliam Museum, MS 20 », *Exemplaria*, 26, 2-3, 2014, p. 127-147).

<sup>5</sup> Paul MEYER, « Le *Bestiaire* de Gervaise », *Romania*, 1, 1872, p. 420-443 ; Luigina MORINI, *Bestiari medievali*, Turin, Einaudi, 1996, p. 287-362.

Mais avant de tourner les quelques pages de l'œuvre de Gervaise, il nous semble bienvenu de la contextualiser sous les deux angles de son genre et de sa démarche.

## L'UNIVERS DES BESTIAIRES

Prédateur, proie, compagnon, objet de curiosité voire d'émerveillement, l'animal est indissociable de la culture humaine qu'il imprègne depuis des millénaires, depuis les dieux zoocéphales égyptiens aux bestiaires fantastiques modernes en passant par les fables ésoques. Dès lors, il n'est pas surprenant de voir naître au II<sup>e</sup> siècle dans le carrefour culturel d'Alexandrie<sup>6</sup> un texte qui connaîtra une postérité exceptionnelle et duquel sera essentiellement tiré un bestiaire : le *Physiologos* (Φυσιολόγος)<sup>7</sup>, consistant en une série d'articles tous divisés en deux parties, l'une sur l'aspect d'un animal<sup>8</sup>, d'une pierre ou d'une plante et l'autre sur sa signification spirituelle. De ce texte païen à l'origine dérivera très rapidement une version grecque chrétienne en quarante-huit chapitres faisant allusion à l'Église, au Christ et aux fidèles<sup>9</sup>, avant d'être traduit en latin dès le IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>.

Le *Physiologos* traverse ainsi les siècles et les frontières au cours desquels ses articles s'échangent, de nouveaux s'ajoutent, d'autres disparaissent, et l'ouvrage se fragmente en une multitude de familles qui s'entrecroisent<sup>11,12</sup>. Parmi elles, la version B est la plus populaire au Moyen Âge. De celle-ci découle entre autres la version B-Is, enrichie par les *Étymologies* d'Isidore de Séville, et la version des *Dicta Chrysostomi*<sup>13</sup> qui prendrait naissance en France au

<sup>6</sup> Stavros LAZARIS, *Le Physiologos grec. Tome 1. La réécriture de l'histoire naturelle antique*, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo, 2016, p. 17-30. La date du II<sup>e</sup> siècle n'est toutefois pas admise par tous, certains chercheurs proposant aussi le III<sup>e</sup> voire le IV<sup>e</sup> siècle.

<sup>7</sup> D'après Stavros Lazaris, ce nom ne désignait alors pas tant un titre d'ouvrage qu'un mode de pensée, mentionnant Aristote selon qui le *physiologos* était à l'origine « une personne qui établissait sa conception des choses par l'observation de la nature » ; le sème d'« interprétation allégorique » a été apporté plus tard à la φυσιολογία (*physiologia*) par les premiers auteurs chrétiens (Stavros LAZARIS, « Le *Physiologos* grec et son illustration : quelques considérations à propos d'un nouveau témoin illustré (Dujčev, gr. 297) », dans *Bestiaires médiévaux : nouvelles perspectives sur les manuscrits et les traditions textuelles*, dir. Baudouin VAN DEN ABEELE, Louvain-la-Neuve, Institut d'études médiévales, 2005, p. 143).

<sup>8</sup> Dont la Bible a pu être source d'inspiration, par exemple avec les listes d'animaux données dans le Lévitique ou le Deutéronome, ou certaines images comme celles du cerf, de la perdrix ou du pélican (Françoise ARMENGAUD, Daniel POIRION, *Bestiaires : Les Grands Articles d'Universalis* [en ligne], Encyclopaedia Universalis France, 2016, URL : <https://univ.scholarvox.com/catalog/book/docid/88890912>, consulté le 20 avril 2022, p. 18).

<sup>9</sup> Dès le II<sup>e</sup> siècle d'après LAZARIS, *op. cit.*, p. 144.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 143. Une période de grande diffusion pour le *Physiologos*, traduit au même moment en éthiopien, en syriaque et en arménien (Florence McCULLOCH, *Medieval Latin and French Bestiaries*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1962, p. 20).

<sup>11</sup> À tel point que la compréhension exacte des intrications de chaque branche demeure floue. Voir à ce sujet le récent article d'Emmanuelle Kuhry qui propose un riche panorama de 153 manuscrits connus : Emmanuelle KUHR, « Panorama des manuscrits et nouvelles ressources pour l'étude de la tradition manuscrite du *Physiologos* latin », *RursuSpicae* [en ligne], 2, 2019, consulté le 6 février 2022. URL : <https://journals.openedition.org/rursuspicae/924>. Voir le stemma simplifié (annexe 1) pour mieux appréhender la descendance française du *Physiologos*.

<sup>12</sup> Pour Rémy Cordonnier, cette évolution va jusqu'à faire naître une nouvelle œuvre, le *Bestiarium*, qui se différencie du *Physiologos* par sa qualité nouvelle d'outil herméneutique plus que de théologie et de morale (Rémy CORDONNIER, « Le *Bestiarium* et la renaissance du XII<sup>e</sup> siècle », *Medievalista*, 29, « The Bestiary », 2021, § 10-11.)

<sup>13</sup> KUHR, art. cit., § 6-12.

tournant des x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles et dont la transmission a été particulièrement riche dans les régions germaniques<sup>14</sup>.

Avec la montée des langues vernaculaires au cours du Moyen Âge central, le *Physiologus* a bénéficié de plusieurs traductions en ancien français : la plus ancienne à nous être parvenue est celle de Philippe de Thaon composée entre 1121 et 1135<sup>15</sup>, suivi par trois autres auteurs qui rédigent au début du siècle suivant : Guillaume le Clerc (en 1210 ou 1211<sup>16</sup>), Pierre de Beauvais (entre 1184 et 1206<sup>17</sup>) et Gervaise. Le dernier bestiaire à nous être parvenu emprunte à cette tradition mais s'en différencie en partie, car son auteur anonyme remanie entre 1246 et 1260 le bestiaire de Beauvais tout en l'agrémentant d'autres sources non issues du *Physiologus* (avec notamment l'*Image du Monde* de Gossuin de Metz)<sup>18</sup>, tandis que Philippe de Thaon, Guillaume le Clerc et Pierre de Beauvais s'étaient limités au texte de la version B-Is<sup>19</sup>. Mais les traductions du *Physiologus* n'ont pas l'exclusivité de la représentation animale, et nombre d'auteurs du Moyen Âge inspirés ou non de l'antique ouvrage y ont pris part : citons pour seuls exemples Jacques de Vitry, Thomas de Cantimpré<sup>20</sup> ou encore Richard de Fournival, dont le *Bestiaire d'Amour* composé au milieu du xiii<sup>e</sup> siècle a connu un succès exceptionnel<sup>21</sup>.

Ce goût pour l'exemplarité animale participe d'une montée en puissance de l'allégorisme qui culmine entre la fin du xii<sup>e</sup> siècle et le début du xiii<sup>e</sup>, auquel se joint une curiosité pour la nature particulièrement prégnante en Angleterre avec une influence conséquente sur la Normandie<sup>22</sup> (dont Philippe de Thaon, Guillaume le Clerc et Gervaise sont originaires). Le genre du bestiaire constitue en cela un support idéal : « un Bestiaire est un morceau d'allégorèse pure, avec un sens littéral discontinu, simple succession de rubriques qui exhibent sans

---

<sup>14</sup> McCULLOCH, *op. cit.*, p. 41.

<sup>15</sup> MORINI, *op. cit.*, p. 104. Philippe de Thaon apparaît par ailleurs comme l'un des pères de la *translatio studii* française au début du xii<sup>e</sup> siècle avec son *Comput* (Claudio GALDERISI, Vladimir AGRIGORAEI, « La langue d'oïl (et la langue d'oc) au miroir des traductions : Une mise en perspective de la traduction francophone au Moyen Âge », dans *La Traducción en Europa durante la Edad Media*, dir. Elisa BORSARI, San Millán de la Cogolla, Cilengua, 2018, p. 40).

<sup>16</sup> McCULLOCH, *op. cit.*, p. 58.

<sup>17</sup> Craig Alexandre BAKER, *Étude et édition critique de la version longue du Bestiaire attribué à Pierre de Beauvais*, thèse de doctorat, dir. Philippe MÉNARD, université Paris-Sorbonne, 2003, p. 15-25.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 44-133.

<sup>19</sup> McCULLOCH, *op. cit.*, p. 29, 59.

<sup>20</sup> Bien d'autres ont été inspirés par le monde animal, mais la chose est particulièrement sensible chez ces deux auteurs qui n'ont pourtant pas rédigé de bestiaire : une centaine (soit le quart) des *Sermons* de Jacques de Vitry portent sur les animaux, et 161 animaux différents apparaissent aux livres IV à IX du *Liber de natura rerum* Thomas de Cantimpré (Claude BREMOND, « Le Bestiaire de Jacques de Vitry († 1240) », dans *L'Animal exemplaire au Moyen Âge : v<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles*, dir. Jacques BERLIOZ et Marie Anne POLO DE BEAULIEU, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 112 ; Baudouin VAN DEN ABEELE, « L'allégorie animale dans les encyclopédies latines du Moyen Âge », dans *L'Animal exemplaire au Moyen Âge : v<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles*, dir. Jacques BERLIOZ et Marie Anne POLO DE BEAULIEU, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 130).

<sup>21</sup> McCULLOCH, *op. cit.*, p. 46.

<sup>22</sup> Xenia MURATOVA, « Le bestiaire médiéval et la culture normande », dans *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (x<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles)*, dir. Pierre BOUET et Monique DOSDAT, Caen, Presses universitaires de Caen, 2005, p. 154-158.

détours la dichotomie entre “natures” des bêtes et “senefiances”<sup>23</sup> », et les recueils d'*exempla* qui abondent dès le XIII<sup>e</sup> siècle ont pu y trouver un riche répertoire auquel les fidèles goûtaient avec plaisir. « En Occident, aucune autre époque n’a aussi intensivement et fréquemment pensé, raconté et mis en scène l’animal<sup>24</sup> » – le bestiaire est à la fois cause et conséquence de cet engouement.

## TRADUIRE AU MOYEN ÂGE

À la fin du IX<sup>e</sup> siècle, la réforme carolingienne a provoqué dans la perception collective une nette scission entre le latin et la langue vulgaire, plaçant cette dernière dans une position de dominée par rapport à la langue sacrée<sup>25</sup>. Cette diglossie a poussé la naissance de la littérature française dans la traduction avec notamment l’adaptation de *uitae* latines en roman, tenaillant dès lors les Lettres françaises entre deux tendances contradictoires avec la recherche d’une autonomie en parallèle de sa dépendance au latin<sup>26</sup> ; c’est dans cette ambiguïté que les traductions d’œuvres latines sont allées croissant au fil des siècles, partageant la place à des œuvres romanes originales. Dans cette optique, nombre de textes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles insistent dans leur prologue sur l’origine latine de leur œuvre en avançant la légitimité d’une *auctoritas* (parfois imaginaire) issue de la langue des Écritures<sup>27</sup>, la naissante langue française ne pouvant être reconnue que sous l’égide de sa mère.

C’est au XII<sup>e</sup> siècle que se développe véritablement la littérature française qui ne fera que croître avec le temps, en parallèle d’une explosion de la pratique de la traduction dès la fin du siècle et au cours du suivant<sup>28</sup> ainsi que d’une reconnaissance du français comme un médium approprié à la prédication<sup>29</sup>. La traduction assume dès lors la transmission de la foi vers un public qui n’entend plus le latin<sup>30</sup>, mais la moindre réputation de la langue romane produit une tension entre la notion de divertissement profane qui y est liée à celle sacrée du latin ; d’après Carlos Carreto, « la *translatio* conduit ainsi à une désacralisation du latin et à une sacralisation

<sup>23</sup> Armand STRUBEL, « Lisible/Visible. Ekphrasis et allégorie. I. Au Moyen Âge », dans *Histoire de la France littéraire : Naissances, Renaissances. Moyen Âge – XVI<sup>e</sup> siècle*, dir. Frank LESTRINGANT et Michel ZINK, Paris, Presses universitaires de France, 2006, p. 298.

<sup>24</sup> Michel PASTOUREAU, « L’animal et l’historien au Moyen Âge », dans *L’Animal exemplaire au Moyen Âge : ve-xve siècles*, dir. Jacques BERLIOZ et Marie Anne POLO DE BEAULIEU, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 14.

<sup>25</sup> Alain REY, Frédéric DUVAL, Gilles SIOUFFI, *Mille ans de langue française : histoire d’une passion* (2007), Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2011, p. 160.

<sup>26</sup> REY, DUVAL, SIOUFFI, p. 155.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 220.

<sup>28</sup> Claudio Galderisi et Vladimir Agrigoroaei estiment que 150 traductions ont été réalisées au XII<sup>e</sup> siècle contre 746 au XIII<sup>e</sup>, avec un nouveau rebond deux siècles plus tard de 1060 traductions (GALDERISI, AGRIGOROAEI, art. cit., p. 39-40).

<sup>29</sup> REY, DUVAL, SIOUFFI, p. 175.

<sup>30</sup> Les causes de réalisation d’une traduction peuvent être multiples (par exemple, à la demande d’un commanditaire), mais la nécessité de transmettre à ceux qui ne comprennent pas le latin est nettement la plus invoquée, avec souvent l’argument du Livre de la Sagesse : la connaissance est un don de Dieu, qui doit être partagé par ceux qui l’ont reçu (Philippe HAUGEARD, « Traduction et essor de la littérature en langue française: l’état d’esprit des premiers auteurs de romans (XII<sup>e</sup> siècle) », dans *Une conquête des savoirs : les traductions dans l’Europe latine (fin du XI<sup>e</sup> siècle-milieu du XIII<sup>e</sup> siècle)*, dir. Max LEJBOWICZ, Pierre RICHÉ, Françoise GASPARRI, Turnhout, Brepols, 2009, p. 28).

de la fiction en langue vernaculaire<sup>31</sup> ». La mention d'une *auctoritas* devient dès lors essentielle pour soutenir l'existence de l'œuvre romane.

À cette époque, les textes français traduits du latin ont donc une fonction double : plaire et enseigner. Pour cette raison, les traductions en vers ont l'avantage de cumuler ces deux fonctions, du fait qu'elles permettent au peuple de goûter à une langue qu'il comprend dans un style affiné et qui s'insinuera plus efficacement dans sa mémoire grâce au rythme de la versification. À cela, le bestiaire bénéficie de l'avantage supplémentaire d'être constitué d'un ensemble de notices souvent courtes et simples, parfois sur des animaux bien connus de tous, et leur *senefiance* s'ancre ainsi davantage dans les esprits.

---

<sup>31</sup> Carlos Fonseca Clamote CARRETO, « La lettre exhumée ou les ambages de la traduction (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) », *Synergies Portugal*, 8, 2020, p. 104.

## LE BESTIAIRE DE GERVAISE

### UN MANUSCRIT DE LA *BRITISH LIBRARY*

L'unique témoin du *Bestiaire* de Gervaise se trouve dans le ms. Additional 28260 de la *British Library*<sup>32</sup>, un petit manuscrit de 150 × 105 mm. (dont 110 × 75 mm. dédiés à l'écriture) contenant 101 folios, daté de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup> et relié au XV<sup>e</sup> de bois et de cuir estampillé<sup>34</sup>.

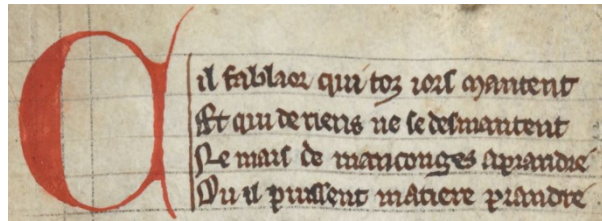


Figure 1 : Incipit du *Bestiaire*, reproduit en taille réelle

© British Library Board, Add. 28260, fol. 84r

Le manuscrit débute aux fol. 3r-33v avec une copie des *Quatre Âges de l'Homme* de Philippe de Navarre (mais incomplète : il y manque la quatrième partie), suivie aux fol. 35r-83v du *Lucidaire*, traduction de l'*Elucidarium* d'Honorius d'Autun, et de notre *Bestiaire* aux fol. 84r-100v. Entre le *Lucidaire* et le *Bestiaire*, un folio, non-numéroté, est laissé blanc. En guise de pages de garde, le manuscrit a été relié en y ajoutant quelques folios issus d'autres ouvrages : ainsi les fol. 1r-2r sont extraits d'un traité de grammaire latine en piteux état, avec au fol. 2v ce qui semble être quelques notes de grammaire éparses, tandis que quelques extraits de vers latins sont présents au fol. 101 ainsi que dans un lambeau de folio découpé sans ménagement entre les fol. 99 et 100 ; des passages de l'*Aurora* de Pierre de Riga, du *Livre de Judith* et du *Livre de Daniel* et de y sont reconnaissables<sup>35</sup>. Mis à part ces folios aux extrémités, le manuscrit dans son ensemble reste très bien conservé, et seules quelques taches par endroits demandent une concentration accrue pour reconnaître l'encre très légèrement diluée.

L'écriture est relativement soignée, dans le style de la gothique *textualis*. Le nombre de mains qui ont participé à sa conception est discuté : Monika Türk estime que les trois textes ont été rédigés par le même individu<sup>36</sup>, mais Silvio Melani juge que trois scribes se sont relayés, un par texte, probablement dans un même *scriptorium*<sup>37</sup>. Quelques lettrines sont

<sup>32</sup> Londres, *British Library*, Additional 28260 [en ligne], XIII<sup>e</sup> siècle, URL : [http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=add\\_ms\\_28260\\_f084r](http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=add_ms_28260_f084r), consulté le 18 février 2022.

<sup>33</sup> Soit au même moment qu'un retour de l'exemplarité animale dans la pensée scolastique (aux années 1270-1280), avant sa disparition au XIV<sup>e</sup> siècle (Alain BOUREAU, « L'animal dans la pensée scolastique », dans *L'Animal exemplaire au Moyen Âge : V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, dir. Jacques BERLIOZ et Marie Anne POLO DE BEAULIEU, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 108-109).

<sup>34</sup> British Museum, *Catalogue of Additions to the Manuscripts in the British Museum in the Years MDCCCLIV-MDCCCLXXV*, vol. II, Londres, Order of the Trustees, 1877, p. 460.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> Monika TÜRK, "*Lucidaire de grant sapientie*": *Untersuchung und Edition der altfranzösischen Übersetzung 1 des "Elucidarium" von Honorius Augustodunensis*, Berlin, De Gruyter, 2000, p. 22.

<sup>37</sup> Silvio MELANI, *Filippo da Novara: Les .iiij. tenz d'aage d'ome* [en ligne], Université de Padoue, 2020, p. 84-85, URL : <https://phaidra.cab.unipd.it/detail/o:444945>, consulté le 18 février 2022.

présentes dans *Les Quatre Âges de l'Homme* et dans le *Lucidaire*, auxquelles ce dernier ajoute de nombreuses initiales rouges *M* et *D* pour différencier les répliques du maître de celles du disciple. Les rubriques sont plus nombreuses dans le *Bestiaire* et accompagnées de pieds-de-mouche ainsi que de miniatures marginales, qui ne se prolongent pas au-delà du fol. 93r. Le texte est en prose pour les deux premières œuvres mais passe en vers d'une seule colonne à partir du *Bestiaire*, puis deux colonnes depuis le fol. 88v, garnies d'espaces blancs avant chaque chapitre à partir du fol. 93r, peut-être destinés aux miniatures, mais nous traiterons plus loin des spécificités graphiques du *Bestiaire*. Quelques sutures ont été nécessaires pour recoudre le parchemin aux fol. 39, 41 et 54, et un trou a été contourné par le scribe au fol. 47.

Peu de choses sont connues de ses propriétaires successifs. Une même inscription aux fol. 2v et 3r indique « *Jo[hann]is Devantorii al[ia]s Sapientis 1502* », un autre au fol. 34v donne 1521 ou 1529, sans mentionner de nom, et une note sur la couverture intérieure marque son acquisition par la librairie Tross le 9 avril 1870 avant qu'il ne rejoigne la British Library<sup>38</sup>.

## Description détaillée du *Bestiaire*

### Rédaction

Le *Bestiaire* de Gervaise est long de 1280 vers, écrits sur une réglure de 23 lignes d'une seule colonne puis de deux à partir du fol. 88v, dans une encre noire que le temps a fait tourner au brun-roux. Une seule main a pris part à sa rédaction, sauf aux deux derniers vers ostensiblement écrits par une autre et agrémentés d'un humble bout-de-ligne en forme de vague.

Lorsque le scribe arrive au bout d'une ligne sans avoir terminé un vers, il le poursuit sur l'extrémité droite de la ligne suivante et en signalant cet ajout par un *paragraphus*<sup>39</sup> (¶), aux v. 138, 343 et 365.

### Erreurs de copie

Au fol. 91vd, sur la dernière réglure, le scribe avait commencé le v. 518 sous l'espace dédié à l'enluminure, avant de réaliser son erreur et de réécrire le vers au folio suivant.

Une autre erreur a été commise sur le v. 473 qui apparaît en double, à la fin du fol. 91rb et au début du 91vc.

Les v. 628 et 1114 sont manquants, comme en témoigne le défaut des rimes.

---

<sup>38</sup> TÜRK, *op. cit.*, p. 22.

<sup>39</sup> Comme son nom l'indique, le *paragraphus* sert plus généralement à indiquer le début d'une nouvelle section, mais il prend ici la fonction du *simplex ductus* (?) qui permet d'éviter que deux parties distinctes d'un texte soient lues par erreur à la suite (Malcom Beckwith PARKES, *Pause and Effect: An Introduction to the History of Punctuation in the West* (1992), Abingdon, Routledge, 2016, p. 305, 307).

## Lettres cadelées, allographes *u-v*, *i-j* et capitales

Occasionnellement, le jambage d'une lettre se prolonge dans la marge supérieure (un *l* aux v. 320, 714) ou inférieure (*q* au v. 517, *p* aux v. 23, 591), et quelques-unes sont modestement cadelées (*h* aux v. 473, 1243).

En position initiale, le *u* est régulièrement noté *v*, qui devient systématique en initiale de vers, mais cette notation est purement graphique et n'indique pas nécessairement le son [v] : *vn* 419, 441, *et pass.* ; *vsure* 678, *vu* (< *en* + *le*) 818, etc. Pour la numération romaine, seul *.v.* est utilisé (v. 652, 653, 772, 776, 781).

Concernant la notation de [ž] par *i*, les formes capitales de *i* et *j* se confondent. Le *j* n'est utilisé que comme un allographe occasionnel de *i*, notamment pour le remplacer dans la numération (*.j.* 243, 421, *et pass.* ; *.jj.* 122, 135, *et pass.*) mais également à quelques reprises en initiale : *entente j mist* 44 ; *j'ai* 57 ; *juine* 249, etc.

Hormis les lettrines, les capitales sont rares en-dehors des initiales de vers, nous n'en remarquons ailleurs qu'à *Johanz* 39 et *Gueinchir* 694. Toutes les lettres ne sont cependant pas pourvues d'une forme capitale, nous n'en constatons pas pour *a*, *h*, *p*, *v*, *x*, *y*. En initiale de vers, le scribe hésite pour certaines lettres : *e*, *g*, *l* et *o* sont rarement noté en minuscule ; *d* est rarement en capitale ; *b* est fluctuant. Remarquons deux cas particuliers : le *N* est arrondi dans la majorité des cas et dépourvu de traverse, mais adopte le style gothique aux v. 984 et 1119 ; le *M* est dans le style de l'écriture caroline, à l'exception d'un *M* gothique au v. 905.

## Ponctuation

L'usage de la ponctuation n'est que très occasionnel dans le *Bestiaire*, servant parfois à distinguer les propositions romanes des latines :

Deus come lions reposa · *Et sicut* [...] (v. 138)

li banisierres Jhesu Crist ·  
*quem interficiet* [...] (v. 380)

plus estoies soillié que pors ·  
*et statuit supra petrum pedes · dicens · Sic orabis* (v. 434)

por ce li apostre desfent ·  
*Nolite* [...] (v. 500)

Mais aussi les propositions romanes entre elles, indépendantes...

tot auximent ont li oisel ·  
li un sunt lait li autre bel ·  
Ne vuel plus lonc prologue faire (v. 53-55)

en la Sainte virge se mist ·  
char et humaine forme prist (v. 83-84)

.ii. jors le garde · Au tierz li pere (122)

oultre passe · sa vesteüre  
remaint [...] (v. 546-547)

qui li aprent mal et atise ·  
tant est en sa subjeccion (v. 614-615)

... ou coordonnées :

lions naist toz morz · mais sa mere (v. 121)

qu'il a paour de l'ome nu ·  
et le fuit · mais s'il est vestu (v. 599-600)

Jhesu Crist quant nos n'estions  
nos fit · et voust que nus fusons (v. 911-912)

Elle distingue également les subordonnées et compléments circonstanciels :

Quant la chandoile est alumee  
et en la lanterne avalee ·  
la clarté per mi outre passe (v. 85-87)

Sor la riviere · a .i. arbroie (v. 461)

Quant de verin est nez et pur ·  
dont puet boivre tot a segur (v. 583-584)

Garde que cil qui toz jors nuit  
a home · per ce ne te tuit (v. 749-750)

quant tu ces vertuz avroies  
perdues · tu trabucheroies (v. 751-752)

Elle sert une fois à l'énumération :

larron · foi mentie · perjure  
ire · desperance · usure (v. 677-678)

Et note une fois la fin d'une unité de lecture (bien que suivie par un espace blanc et une lettrine) :

con l'aille rejoveniras · (v. 862)

### Division du texte : espaces blancs, lettrines et pieds-de-mouche

Des folios 83r à 93r, les vers se poursuivent sans interruption. Ce n'est qu'à partir du fol. 92v qu'une séparation des unités de lecture s'opère visuellement au niveau des lignes : trois lignes laissées vides<sup>40</sup> (ou deux seulement en fin de colonne) viennent séparer chaque nouvelle présentation de bête<sup>41</sup>.

Des lettrines rouges d'une hauteur de deux lignes ornent le texte, à la différence de celle qui ouvre le texte, d'une hauteur de quatre ligne, de celle du v. 473, d'un seul vers de haut en raison de sa situation sur la dernière ligne de la réglure, et du v. 1009, d'une ligne également car retracée par-dessus la même lettre en minuscule, une rectification du copiste. Le jambage inférieur ou supérieur des lettrines *A*<sup>42</sup>, *L*, *P*, *Q* et *S* s'étend dans la marge sur quelques lignes. À plusieurs endroits, il est encore possible de voir la minuscule ayant permis au scribe d'anticiper la lettrine à ajouter par après, finement tracée à côté de la réglure ou sous l'encre rouge

<sup>40</sup> Mais tout de même garnies par une enluminure au fol. 93v, qui est par ailleurs la dernière illustration du manuscrit. Les espaces blancs suivants sont laissés vierges.

<sup>41</sup> Sauf dans le cas de la vouivre, de la couleuvre et du dragon, qui sont considérées comme trois natures du serpent.

<sup>42</sup> La lettrine *A* a la particularité supplémentaire d'être déclinée en trois styles différents : dépourvue de traverse (fol. 90ra, 92rb, 99rb), à hampe gauche arrondie (fol. 85v, 92vc) et à hampe gauche plate (fol. 89vd, 96vc).

semi-transparente. Ces lettrines permettent d'identifier la division des unités du texte, et sont généralement utilisées pour indiquer le début de la *nature* d'un animal ou de sa *senefiance*. Remarquons toutefois :

- Le cas, déjà évoqué, d'une lettrine retracée sur la minuscule introduisant la *nature* du phénix (fol. 97vd) et qui recouvre également un pied-de-mouche à côté du vers.
- La présence d'une lettrine supplémentaire au sein de la *senefiance* de la panthère (fol. 88r).
- L'absence de lettrine pour la première *nature* du dragon (fol. 92vc) et celle de la belette (fol. 99rb), pour les deuxième et troisième *senefiances* du lion (fol. 86r et 86v), pour celle de la licorne (fol. 89ra), de la sirène (fol. 89vd), la première et troisième de la fourmi (fol. 94vd, 95vc) et pour celle du phénix (fol. 98ra).
- L'oubli de la lettrine pour la première *senefiance* du dragon à la dernière ligne de la colonne du fol. 92vc, bien qu'un espace lui fût dédié.

L'irrégularité des lettrines et les incongruités qui les ponctuent montrent par ailleurs que le texte copié par le scribe (voire l'original latin) en était dépourvu<sup>43</sup>. Leur absence pour certaines *natures* ou *senefiances* est néanmoins compensée par la présence d'un pied-de-mouche, soit courbé (¶), soit droit et tracé plus légèrement (¶), indiquant une nouvelle unité de lecture au sein du texte. Au nombre de dix (sans compter celui recouvert par la lettrine du phénix), ces pieds-de-mouche indiquent le début de la première *nature* du dragon (fol. 92vc), la citation latine introduisant celle de l'aigle (fol. 95v), celle du pélican (fol. 96r) et celle du cerf (98ra), la troisième *senefiance* du lion (fol. 86v), une autre *senefiance* de la panthère (fol. 88rb), celle de la licorne (fol. 89ra), du singe (fol. 90rb), la première (fol. 95vc) et la troisième de la fourmi (fol. 95vc), celle du phénix (fol. 98ra) et la *nature* de la huppe (fol. 97vc). Cette dernière présente par ailleurs une particularité : une lettrine débute l'annonce de l'allégorie de la huppe aux v. 985-988 (avant sa *senefiance* concrètement exposée aux v. 1003-1008), mais un pied-de-mouche sépare sa *nature* au v. 989 de cette allégorie. Un phénomène similaire est visible avec les citations latines de l'aigle, du pélican et du cerf : celles-ci étant séparées des sections sur lesdits animaux par quelques lignes de blanc et d'une lettrine, la présence des pieds-de-mouche permet de les y rattacher, telle une aide à la lecture. Le tracé des pieds-de-mouche de l'aigle, du pélican, du cerf et de la huppe est néanmoins beaucoup plus fin et à peine visible : le scribe semble avoir voulu différencier les pieds-de-mouche plus légers « réparant » les incongruités des lettrines et espaces blancs de ceux plus marqués indiquant l'introduction d'une nouvelle unité de lecture.

Seules une poignée de *senefiances* (la deuxième du lion et celle de la sirène) ne sont finalement pas ouvertement indiquées. Aucune séparation claire n'est donnée non plus pour l'épilogue.

En somme, la division des unités de lecture au sein du texte, opérant une mise en parallèle des *natures* et des *senefiances*, est majoritairement assurée par les lettrines et complétée (voire *corrigée*) par les pieds-de-mouche, tandis que les espaces blancs n'apparaissant qu'à la moitié du texte ne viennent qu'accompagner tardivement cette distinction déjà marquée.

---

<sup>43</sup> Voir notamment la lettrine des v. 113, 449, 974 et 1192.

## Miniatures

Quatorze miniatures ornent le manuscrit, ajoutées dans les marges après le texte avec la même encre, sans couleur. L'illustrateur fait preuve d'un certain zèle au début du texte en attribuant une illustration à chaque article du bestiaire (à l'exception du centaure), cumulant jusqu'à trois dessins sur le fol. 90r, mais abandonne son projet avant même d'en avoir atteint la moitié en s'arrêtant après le douzième article, celui du corbeau. La cause de cet arrêt brutal n'est pas claire : absence d'illustrations dans le manuscrit source ? Lassitude, manque de temps ou d'inspiration ? Les espaces blancs avant chaque nouvelle créature à partir du fol. 93r, outre l'aide qu'ils apportent à la distinction des différents animaux, nous laissent supposer qu'ils aient également pu être des surfaces dédiées à la réalisation des miniatures (à l'exemple du corbeau), auquel cas le manque serait à imputer à l'illustrateur, voire qu'il soit dû à un décès ou à un empêchement quelconque ; mais un problème financier est également envisageable.

Même si ces miniatures n'ont pas l'éclat des enluminures des bestiaires anglais<sup>44</sup>, nous pouvons leur accorder le mérite de rappeler à l'inconscient la difficulté de la perception de certains animaux au Moyen Âge.

## QUI EST GERVAISE ?

À l'instar de bon nombre d'auteurs médiévaux, l'identité de Gervaise est floue. Nous n'avons pour seuls indices que la mention de son nom, une information sur sa difficulté à marcher, la source de son œuvre et sa région (en plus de son dialecte, l'anglo-normand, comme nous le verrons par après) :

Gervases, qui ne puet aler  
que ne li covieigne porter  
.i. baston por soi apuier (v. 29-31)

Gervaises qui le romain fit (v. 1277)

Li livres a non Bestiaire,  
a Barbarie est l'armaire (v. 33-34)

*Barbarie*, comme l'explique Paul Meyer, fait certainement référence à l'abbaye de Barbery, un petit village situé à une quinzaine de kilomètres au sud de Caen. Avant de chercher à identifier Gervaise, il nous semble important de procéder à une brève histoire de cette abbaye<sup>45</sup> : ses origines et sa datation exactes sont complexes, mais la véritable décision de sa fondation semblerait dater de 1176 par Robert Marmion IV (qui en attribue l'intention à son

<sup>44</sup> D'après Xenia Muratova, « l'usage de décorer ces traités didactiques et allégoriques de zoologie moralisatrice à l'aide d'enluminures éclatantes passe pour un phénomène spécifiquement anglais », et « peu de manuscrits continentaux du XII<sup>e</sup> siècle peuvent rivaliser, par leur qualité artistique, avec les bestiaires anglais » (MURATOVA, art. cit., p. 154).

<sup>45</sup> Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'article d'Adrien DUBOIS et Jean-Baptiste VINCENT, « L'abbaye cistercienne de Barbery (Calvados) : liste abbatiale et restitution du bâti », *Annales de Normandie*, 1, 2015, p. 39-152. Nous tirons également quelques détails des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie* [en ligne], t. X, Caen, A. Hardel, 1836, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k200056c>, consulté le 8 février 2022, p. 59-62, 197-199, lorsque ceux-ci n'étaient pas contradictoires vis-à-vis de l'article de Dubois et Vincent.

père, Robert III, mort en 1144), avec l'accord de la protection du pape Alexandre III en 1177. C'est à Barbéry, au lieu qui garde aujourd'hui encore le nom de la « Vieille Abbaye », que s'installe provisoirement une communauté de moines dans une ancienne grange tandis que Robert IV poursuit l'acquisition de nouvelles terres pour fonder le monastère. Il y parvient en 1181, et la communauté se déplace à moins d'un kilomètre au nord-ouest, au sud de Bretteville-sur-Laize, avec de nombreuses nouvelles donations de la part de Robert IV et de probables membres de cette communauté. Bien plus tard, en 1563, l'abbaye est victime d'une attaque de la part de protestants, affectant gravement le bâtiment et ses archives.

Le *Bestiaire* étant traduit d'une source latine sans doute conservée dans l'*armarium* de l'abbaye de Barbéry, nous pouvons sans grande crainte émettre la certitude que Gervaise devait être un clerc de ce monastère.

En mettant au jour le *Bestiaire*, Paul Meyer, avec l'aide de Léopold Deslile, a proposé trois noms pouvant correspondre à celui de notre auteur<sup>46</sup> :

- Gervaise de Bretteville-sur-Laize (*Geruasius Henrici de Britauillia supra Lesiam* ou *Geruasius de Breteuilla dictus Henrici*) : mentionné dans des actes allant de 1248 à 1259 où il est lié à des rentes d'orge, possédait un fief qui a été fait don à Barbéry par Richard des Vallées<sup>47</sup>. Hormis ce don par autrui à Barbéry, rien ne le lie à l'abbaye, et il semble trop tardif pour la période d'écriture du *Bestiaire* (fin XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> selon Meyer).
- Gervaise de la Bondice, dont nous traiterons en note ci-après.
- Gervaise, un prêtre de Fontenay : candidat le plus probable à l'écriture du *Bestiaire* selon Meyer, mais son activité à l'abbaye de Fontenay nous en fait douter.

Pour identifier notre auteur, il faut nous tourner vers les moines de Barbéry actifs à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup>. Pour ce faire, la transcription et la numérisation des actes forment un outil des plus précieux : dans la base de données *Chartae Galliae*<sup>48</sup>, nous trouvons les noms de Gervaise Boterelle (ou *Botchorle*), qui a fait don d'un champ à l'abbaye en 1181<sup>49</sup>, et celui de Gervaise de Barbéry, autre donateur de 1181 avec l'autorisation de son seigneur Guillaume Marmion d'Urville<sup>50</sup>.

Parmi ces noms<sup>51</sup>, celui de *Gervaise de Barbéry* dénote particulièrement : la présence d'un *Geruasius* faisant partie des premiers donateurs de l'abbaye, vassal d'un probable parent de

<sup>46</sup> MEYER, art. cit., p. 421-423. Nous nous sommes aussi aidé des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, op. cit., ainsi que du tome VII [en ligne], Caen, Mancel, 1834, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k200051g>, consulté le 20 février 2022, pour ajouter quelques détails sur leur vie.

<sup>47</sup> *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. VII, op. cit., p. 162-166. Il semble y avoir eu une confusion chez Meyer qui présente Pétronille comme la femme de ce Gervaise, mais les *Mémoires*, p. 163, donnent une autre version : « Pétronille de Chièvre, veuve de Richard Des Vallées, cède, en 1252, à Gervais-Henri de Bretteville, le droit de prendre une rente en orge dans son moulin de Bretteville-sur-Laise ».

<sup>48</sup> Paul BERTRAND, *Chartae Galliae* [en ligne], URL : <http://telma.irht.cnrs.fr/chartes/en/chartae-galliae/page/presentation>, consulté le 20 février 2022.

<sup>49</sup> *Chartae Galliae*, notice 137032, URL : <http://telma.irht.cnrs.fr/chartes/en/chartae-galliae/notice-acte/137032> ; SCRIPTA 137712, URL : <http://telma.irht.cnrs.fr/chartes/en/chartae-galliae/notice-acte/137712>, consultés le 20 février 2022.

<sup>50</sup> *Chartae Galliae*, notices 137032, 137712.

<sup>51</sup> D'autres Gervaise sont identifiables dans les chartes, mais nous ne les développons pas en raison de leur manque de liens avec l'abbaye. Mentionnons brièvement les plus notables : Gervaise de la Bondice, dont des terres sont

Robert Marmion, rend séduisante l'hypothèse que nous avons là l'auteur de notre *Bestiaire*. La mention de *Barbarie* au v. 34 aurait-elle alors la fonction double d'identifier à la fois l'abbaye et l'auteur ? Bien que la mention de son nom à deux reprises (v. 29, 1277) et une information permettant son identification (une canne, v. 31) suggèrent que Gervaise n'est pas fondamentalement hostile à la reconnaissance<sup>52</sup>, à une époque où de très nombreux textes sont anonymes, sa véhémence à l'encontre des *fablaors* nous invite à considérer cette hypothèse avec prudence : notre auteur met en priorité la reconnaissance envers Dieu. Malgré cela, nous serions enclin à considérer Gervaise de Barbery (ou peut-être Gervaise Boterelle) comme un sérieux candidat à la rédaction du *Bestiaire*<sup>53</sup>.

## LE PLUS COURT DES BESTIAIRES

Du haut de ses 1280 vers octosyllabiques, l'œuvre de Gervaise est le plus court des bestiaires français, que son auteur présente comme une traduction d'un texte au latin « *mult [...]* *plaisanz* » (v. 37) attribué à « *Johanz Boche d'Or [...]* *Crisothomus* » (v. 39-40) : ce nom et l'organisation des 29 articles du *Bestiaire* ne laissent pas de doute quant au fait que la source latine devait appartenir à la branche des *Dicta Chrysostomi*<sup>54</sup>. Pourtant, il s'en distingue en grande partie dans l'ordre de ses articles<sup>55</sup> : le premier tiers respecte l'ordre canonique des *Dicta* (malgré l'absence de *onager*), mais quelques bêtes viennent rapidement à manquer tandis que d'autres sont déplacées ou ajoutées, notamment à la toute fin du texte. Cette disposition originale pourrait être une aide de taille pour tenter de retrouver la source de Gervaise qui se veut si fidèle, mais la tradition des *Dicta Chrysostomi*, bien que riche, demeure mal documentée<sup>56</sup>, et aucun manuscrit édité ne se rapproche de ce qui a pu être le manuscrit latin original<sup>57</sup>.

---

frontalières de celles de l'abbaye (notice 137032, 138097, URL : <http://telma.irht.cnrs.fr/chartes/en/chartae-galliae/notice-acte/138097>, consulté le 20 février 2022) et témoin d'une charte de dons à Barbery entre 1182 et 1210 (notice 138090, URL : <http://telma.irht.cnrs.fr/chartes/en/chartae-galliae/notice/138090>, consulté le 20 février 2022) ; Gervais de Brandel, autre possesseur de terres frontalières, vers 1200 (notice 138044, URL : <http://telma.irht.cnrs.fr/chartes/en/chartae-galliae/notice-acte/138044>, consulté le 20 février 2022) ; Gervais de *Veiis* (« du Vey » ?), chapelain de *Veiis*, témoin de dons à Barbery entre 1186 et 1187 (notice 138097) et entre 1182 et 1210 (notice 138098, URL : <http://telma.irht.cnrs.fr/chartes/en/chartae-galliae/notice-acte/138098>, consulté le 20 février 2022).

<sup>52</sup> Mais la recherche de reconnaissance peut aussi concerner la toute jeune abbaye, dont le moine chercherait à diffuser le nom.

<sup>53</sup> Le pas de l'affirmation est franchi dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* qui soutient que *Gervais de Barbery* est « connu comme l'auteur d'un bestiaire rimé de 1280 vers », mais sans donner plus de sources (Roger AUBERT, « Gervais de Barbery », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. XX, Paris, Letouzey et Ané, 1984, col. 1076). Cette hypothèse est par ailleurs reprise, comme une affirmation également, sur le site de l'office du tourisme du Calvados (URL : <https://www.calvados-tourisme.com/offre/abbaye-de-barbery>, consulté le 11 mars 2022).

<sup>54</sup> Ainsi nommés en raison de leur fréquent incipit « *Incipiunt dicta Johannis Crisostomi de naturis bestiarum* », bien que d'autres familles du *Physiologus* mentionnent Jean Chrysostome (McCULLOCH, *op. cit.*, p. 41).

<sup>55</sup> Voir Annexe 2.

<sup>56</sup> Une seule édition critique complète a été publiée à l'heure actuelle, par Friedrich WILHELM, *Denkmäler deutscher Prosa des 11. und 12. Jahrhunderts* (1914), Munich, Max Hueber, 1960 ; une autre édition, partielle, a été proposée par Francesco SBORDONE, « La Tradizione manoscritta del *Physiologus* Latino », *Athenaeum*, 27, 1949, p. 259-270. En 2019, le panorama des manuscrits du *Physiologus* offert par Emmanuelle KUHRY, art. cit., a offert une plus ample vision des différentes traces des *Dicta*, bien que la chercheuse admette que son travail ne vise pas à l'exhaustivité et

De la prose latine, Gervaise fait des vers romans, à l’instar de Philippe de Thaon et Guillaume le Clerc<sup>58</sup>. Bien que le vers puisse être occasionnellement perçu comme lié au divertissement et dépourvu de l’exactitude de la prose<sup>59</sup>, ce que récuse Gervaise au plus haut point, la démarche peut s’expliquer par une forme de « concession faite au goût des auditeurs<sup>60</sup> », l’acceptation d’un défaut pour mieux toucher le public, optique dans laquelle s’ancre déjà l’auteur par le seul choix de la traduction à destination des laïcs. Nous pouvons soupçonner également une forme de traditionalisme, un assentiment au « monopole de la prose littéraire<sup>61</sup> » attribué au latin en n’osant faire de même pour la langue romane.

Du reste, Gervaise suit le principe général des bestiaires en articulant chaque article autour de deux principes : d’abord la présentation de la *nature* de l’animal, qui vise à décrire son apparence et son comportement fantasmés, puis sa *senefiance*, l’allégorie divine qui y est cachée. Il est amusant de constater que, chez Gervaise, la *senefiance* tend à prendre davantage de place que la nature dans la première partie du texte avant que l’inspiration ne s’essouffle et la tendance ne s’inverse dans la seconde, avec néanmoins une fulgurance dans l’importance accordée à la *senefiance* de l’ibis. Remarquons aussi qu’une place plus importante en termes de nombre de vers est accordée aux animaux positivement connotés<sup>62</sup>.

L’héritage des *Dicta* est en revanche mis à mal dans la distinction entre *bestiae* et *aves*, une séparation que la version des *Dicta* a été la première à faire mais qui se retrouve affaiblie chez Gervaise avec les déplacements et ajouts d’articles dans la deuxième partie consacrée aux oiseaux. Rien de problématique à ses yeux : le but est avant tout de répandre la parole divine, et c’est bien là son but en traduisant le latin. Le *Bestiaire* de Gervaise prend part à un important mouvement de traduction qui explose au XIII<sup>e</sup> siècle ainsi qu’à l’époque d’un goût pour l’allégorie, le tout dans l’utilisation grandissante de la langue romane comme outil d’instruction des masses par la prédication<sup>63</sup>. Malgré ce terrain fertile, l’unique témoin qu’il nous reste de l’œuvre de Gervaise laisse entendre que son texte n’a pas dû aussi bien marquer

---

qu’« il est certain que de nouvelles études permettront de mettre au jour des témoins jusque là inconnus », notamment pour les *Dicta* (§ 16).

<sup>57</sup> Ni aucun des manuscrits accessibles en ligne parmi ceux listés par KUHR, art. cit. Le British Museum, dans son *Catalogue, op. cit.*, p. 460, propose le ms. Sloane 278 comme source, mais celui-ci a été rédigé après l’époque de Gervaise et la disposition des articles est loin de correspondre à celle de Gervaise (Londres, British Library, Sloane 278 [en ligne], XIII<sup>e</sup> siècle. URL : [http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=sloane\\_ms\\_278\\_f044r](http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=sloane_ms_278_f044r), consulté le 6 février 2022). Une autre hypothèse est donnée par Paul MEYER, « Les Bestiaires », *Histoire littéraire de la France*, vol. 34, 1914, p. 380, avec le ms. Arundel 506 « qui contient 24 chapitres dont 19 se retrouvent dans le poème de Gervaise et à peu près dans le même ordre ».

<sup>58</sup> Tandis que Pierre de Beauvais et la Version longue ont gardé la prose. Mais même en latin, la mise en vers existe : citons pour seul exemple le *Physiologus Theobaldi*, de quelques trois cents vers et rédigé au XI<sup>e</sup> siècle (McCULLOCH, *op. cit.*, p. 40).

<sup>59</sup> Carlos Carreto donne l’exemple de l’*Histoire de Philippe Auguste* dont l’auteur accuse l’entrave à l’exactitude que forme le vers, et affirme que son œuvre a été rédigée en prose à la demande du seigneur de Flavi « sans rien ôter et sans rien mettre » (CARRETO, art. cit., p. 106-107).

<sup>60</sup> Nous empruntons l’expression à Paul MEYER, « Mélanges de poésie française », *Romania*, 6, 24, 1877, p. 495.

<sup>61</sup> Paul ZUMTHOR, *Histoire littéraire de la France médiévale (VI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)* [1954], Genève, Slatkine Reprints, 1973, p. 128.

<sup>62</sup> Voir Annexe 3.

<sup>63</sup> Serge LUSIGNAN, *Parler vulgairement. les intellectuels et la langue française aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1986, p. 35.

son époque que celle de Philippe de Thaon, quelques décennies plus tôt, ou celles de Guillaume le Clerc et Pierre de Beauvais, ses contemporains<sup>64</sup>.

## ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Paul Meyer a mis au jour le *Bestiaire* de Gervaise par une édition publiée dans le tout premier numéro de *Romania* en 1872, revue lancée par Meyer lui-même et Gaston Paris. L'éditeur y propose une brève enquête sur l'identité de Gervaise et ses différences vis-à-vis d'autres bestiaires, ainsi que des remarques sur sa langue. Meyer y adjoint aussi de courts extraits des deux autres textes du manuscrit avant de procéder à la restitution du *Bestiaire*<sup>65</sup>, enrichie de ses sources bibliques et d'un glossaire de quelques mots rares voire uniques, et à laquelle s'ajoute un *erratum* publié à la fin du même numéro de la revue. L'édition de Meyer demeure aujourd'hui encore l'édition de référence pour l'œuvre de Gervaise.

La deuxième édition parue est bien plus récente, et séparée de celle de Meyer par plus d'un siècle : publiée par Luigina Morini en 1996 dans sa compilation de bestiaires *Bestiari Medievali*, l'éditrice donne à voir une transcription plus scrupuleuse du manuscrit et ajoute une traduction en regard, vers par vers, du texte de Gervaise, enrichie de nombreuses notes réunies à la fin du *Bestiaire*.

---

<sup>64</sup> Mesurons toutefois cette affirmation en remarquant que le texte de Gervaise a voyagé de l'Ouest à l'Est du royaume, supposant suffisamment d'intérêt de la part des commanditaires ou des scribes qui ont dû se succéder à la reproduction de son œuvre.

<sup>65</sup> Malgré quelques erreurs de transcription, de même que chez Morini (bien que plus rares), ce que nous n'accusons pas : à l'ère du numérique, nous avons l'immense avantage de bénéficier du texte numérisé en très haute résolution, nous permettant de mettre le nez au plus près du manuscrit sans craindre de l'abîmer et ainsi identifier au mieux les graphies erratiques, un avantage d'autant plus important sur un manuscrit aussi petit que celui du *Bestiaire* de Gervaise.

# ANALYSE LINGUISTIQUE

## PHONÉTIQUE ET GRAPHIE

### Voyelles

#### Diphthongaison de [é] libre > *ie, e*

La diphthongaison de [é] libre est notée *ie* dans la grande majorité des cas, mais se montre parfois réduite à *e* : *sachez* 44, 497 < SAPIATE (vs *sachiez* 256 et *pass.*) ; *meudre* 690 < MĒLIÖRE.

#### Diphthongaison de [ó] libre > *o, ou, u*

L'auteur laisse entendre une prononciation [u] pour le continuateur de [ó] libre, en le faisant rimer avec :

- *antor* < \*ĪNTÖRN[ARE] : *odour* < ÖDÖRE 155-156.
- *oule* < ÖLLA : *goule* < GŪLA 285-286.
- *jor* < DIŪRNU : *creator* < CREATÖRE 631-632 ; *jugeour* < \*JŪDĪCATÖRIS 789-790 ; *dolor* < DŌLÖRE 899-900.
- *voute* < \*VÖLVĪTAT : *encrote* < \*ĪNCRŪPTAT 739-740.
- *nos* < NŌS : *oblious* < \*ÖBLĪTŌSUS 973-974.

Une rime anglo-normande selon Georges Lote<sup>66</sup>, et cette prononciation s'accorde avec sa notation marquée par un nombre relativement équivalent de *o* et de *ou*<sup>67</sup>, mais aussi par un unique exemple de *u* dans *juine*<sup>68</sup> 249 < JŪVĒNE. Une hésitation entre différentes graphies se remarque parfois pour l'évolution d'un même étymon : *coe* 1067 vs *coue* 69, 364, 1108 < CŌDA ; *creator* 89, 525, 631 et *pass.*, *criator* 942 vs *creatour* 218 < CRĒATÖRE ; *gole* 660 vs *goule* 285 < GŪLA ; *jouene* 250 vs *juine* 249 < JŪVĒNE ; *venaor* 697 vs *veneour* 66 < VĒNATÖRE. La graphie *ou* semble en revanche dominante pour le continuateur de *-ōsu* : *airous* 731 < \*ADĪRŌSUS, *espinous* 732 < SPĪNŌSUS, *vertuouses* 1031 < VĪRTUŌSAS, etc.

Notons la présence d'une rime *acorent* (< \*ADCŌRANT) : *desvorent* (< DĒVŌRANT) 319-320 et *desvoure* (< DĒVŌRAT) : *acore* (< \*ADCŌRAT) 1063-1064 dont les voyelles toniques ne sont en théorie pas diphthonguées<sup>69</sup>, mais ce fait n'est pas vérifiable dans notre texte.

<sup>66</sup> Georges LOTE, *Histoire du vers français* (1955) [en ligne], t. III, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2013, URL : <https://books.openedition.org/pup/1186>, consulté le 1<sup>er</sup> février 2022, § 132 : « Ó : U. C'est une rime anglo-normande ; et qui appartient en propre au Nord de l'Angleterre. Elle est imputable au défaut qu'ont les Anglais de ne pas avancer suffisamment les lèvres pour articuler l'u et de ne pas les arrondir comme il faudrait pour l'o. Alors les deux sons deviennent à peu près équivalents. »

<sup>67</sup> Graphie principalement lorraine et bourguignonne pour les descendants de *-ōsu* et *-ōru* à l'époque de notre texte, et occasionnelle en anglo-normand, ce dernier dialecte y préférant *u* jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (LOTE, *op. cit.*, § 128).

<sup>68</sup> Le caractère unique de ce *u* trahit peut-être une simple erreur de la part du scribe, qui aurait voulu écrire *juine* et non *juine* ; ou tout au contraire la volonté de faire lien à l'étymon latin.

<sup>69</sup> LOTE, *op. cit.*, § 121.

### Diphthongaison de [ǫ] libre > *ue, oe, o, ou*

L'évolution de [ǫ] libre est majoritairement notée *ue*, mais aussi parfois *oe*<sup>70</sup>, *o*, et plus rarement *ou* dans *colouvre* 535, *-es* 534 < \*CÖLÖBRA. Ces deux seules exceptions en *ou* font de *colouvre* une anomalie dans notre texte, cette forme se rattachant mieux au CÖLÜBRA classique qu'au \*CÖLÖBRA vulgaire dont elle devrait descendre. Toutefois, la rime *colovre* : *oevre* 559-560 fait entendre que cette anomalie n'est que graphique et ne semble pas se répercuter dans la prononciation

Une hésitation est sensible dans certains mots : *colovre* 559, *-es* 504 vs *colouvre* 535, *-es* 534 < \*CÖLÖBRA ; *oef* 969 vs *ues* 923, 960 < ÖVU ; *puet* 29 et *pass.* vs *poet* 217 et *pass.* < \*PÖTET ; *trueve* 71 et *pass.* vs *troeve* 1052 vs *trove* 388 < TRÖPAT.

### Diphthongaison de [á] + [i] > *ai, oi, ei, a*

Si l'évolution de [á] libre + [i] donne le plus souvent *ai* (*mais* 3, 24, et *pass.* < MAGĪS, etc.), une graphie *oi* est bien présente dans *vois* < VADO 211, mais aussi *ei* dans *meistre* 641 < MAGĪSTRU (vs *maistre* 405), ainsi que des apparitions sporadiques d'une graphie de l'Est *a* : *fare* 1116 < FACĒRE (vs *faire* 106 et *pass.*) ; *esemplare* 1274 < ĒXĒMPLARIU, etc.

### Diphthongaison de [ǫ] + [u] > *ue, e*

La diphthongaison [ǫ] coalisée avec [u] est surtout rendue par *ue* : *lue* 441, 1035, *-s* 491 < LÖCU ; *fue* 1036, 1039, *-s* 492 < FÖCU ; mais aussi *u* : *lu* 1120 < LÖCU.

### Vocalisation de [l] préconsonantique > *au, eu, ou, ue, o*

Derrière une voyelle, le [l] préconsonantique finit vocalisé et noté *u* dans la grande majorité des cas (*paumes* 190 < PALMAS ; *meudre* 690 < MĒLIÖRE ; *voute* 288, 739 < \*VÖLVĪTAT, etc.). Il n'est restauré sous la forme d'un *l* que dans quelques termes influencés par le latin : *psalme* 1053 < PSALMA ; *psalmistes* 684 < PSALMĪSTA ; *sepulcre* 134, 193 < SĚPŪLCRU ; ainsi que dans les trente occurrences de *mult* 35 et *pass.* < MŪLTU.

Lors de la rencontre avec un ancien [ǫ] libre, la diphtongue qui en résulte semble le faire se confondre avec l'évolution de ce dernier, comme en témoigne la graphie *o* dans *sot* 252 < SÖLET et *ue* dans *vuet* 213, 404, 480, et *pass.* < \*VÖLET.

### Apparition d'un *i* après [á] ou [é] entravé

Dans l'Est et partiellement en Picardie, un *i* peut apparaître à la suite de [á] ou [é] entravé<sup>71</sup>, d'où, dans notre texte, *lai* 157, 252, 368 < \*ĪLLAC ; *deis* 380, *dois* 55 < \*DĒ ĒX.

### Nasalisation de [á] > *ain, ein, an*

La nasalisation de [á] est notée *ain* ou *ein*, mais une poignée de graphies évincent le *i* : *roman* 32, 687, *-z* 36 < RŌMĀNU (vs *romain* 1276).

<sup>70</sup> Graphie qui se répand particulièrement aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles et est surtout présente en anglo-normand (*Ibid.*, parag 137).

<sup>71</sup> En Champagne notamment, mais aussi en Bourgogne, en Lorraine et en Wallonie : LOTE, *op. cit.*, § 62.

### Nasalisation de [é] > *ei, oi, ai*

L'évolution de [é] nasalisé est principalement représentée par *ei* (*pleins* 125 *et pass.* < PLĒNUS, etc.), à côté d'une graphie *oi* de l'Est<sup>72</sup> et d'une occurrence d'*ai* : *aloine* 154 *et pass.*, *alaine* 66 < \*ANHĒLA ; *moine* 386, *amoine* 200 < MĪNAT ; *poine* 28 *et pass.* < POĒNA.

La rime *ceindre* (< \*CĪNĒRIS) : *entendre* (< ĪNTĒNDĒRE) 1041-1042 laisse supposer la réduction de la diphtongue à l'époque de la conception du *Bestiaire*, et *saines* (< SANAS) : *poines* (POĒNAS) 1217-1218 que l'auteur ne différenciait pas [á] et [é] nasalisés.

### Nasalisation de [ô] > *ue*

Nous relevons deux cas où [ô] ne s'est pas fermé sous l'influence de la nasale : *buen* 630, 787 < BŌNU (*vs bon* 154, 945, *et pass.*).

### Évolution de [á] entravé > *a, au*

Dans l'Est et le Nord-Est, le [á] entravé, notamment par [b], est rendu par la graphie *au*<sup>73</sup>, présente par endroits dans notre texte : *aubre* 1025 < ARBŌRE (*vs arbre* 451) ; *deables* 367 < DIABŌLUS (*vs deables* 325 *et pass.*) ; *especiaul* 278 < SPĒCIALE (*vs especial* 141) ; *estaubles* 182 < STABĪLIS ; *maules* 400, 511, 515, 1141 < MASCŪLUS (*vs male* 350, 393, 1099, -s 1093).

### Évolution de [é] ou [e] entravé + [j] > *o, e*

Entravé par [j], le résultat de [e] tonique ou non est principalement noté *o*, graphie propre à la Lorraine, à la Champagne et au Sud-Est<sup>74</sup>, mais laisse quelques fois apparaître la graphie francienne *e* dans *pareil* 386 < PARĪCŪLA ; *someillent* < \*SŌMNICŪLANT ; *veillier* 1080, *veilloit* 118 < VĪĜĪLARE ; avec parfois une hésitation : *pareil* 386, *paroil* 1090 < PARĪCŪLU ; *voillier* 561, 725, *veillier* 1080 < VĪĜĪLARE.

### Évolution de [ô] entravé + [j] > *ue, oe, o* ; + *s* > *ea*

Entravé par [j], [ô] aboutit à des graphies hétéroclites : *ue* dans *vuel* 55, *vuelent* 338, 893 < \*VŌLĒO, *orguel* 562, 674, 1084 < \*ŪRGŌLIU ; *oe* dans *oeil* 832, *oel* 110, 993 < ŌCŪLU ; et *o* dans *oile* 772, 778, 782, 854 < \*ŌLĒA.

Suivi de [s], il aboutit à *ea* : *eauz* 624, 889, 1079 < ŌCŪLOS.

### Chute ou semi-consonnification de voyelle en hiatus

Deux occurrences de *sole* 146, 183 < SATŪLLA sont présentes mais faussent la métrique, sans que nous ne puissions déterminer s'il s'agit d'une faute du scribe ou des prémices de la chute de la voyelle en hiatus (*vs soolez* 185, 192, *-er* 309, *saola* 651, *-er* 1157, *-ez* 1214).

Malgré sa forme, *aemplisons* 174 < ADĪMPLĒSCĒMUS doit être lu sans hiatus pour respecter la métrique (*vs räemplist* 668). De même pour *aunee* 1034 < ADŪNATA (*vs aüne* 1035)

<sup>72</sup> LOTE, *op. cit.*, § 403.

<sup>73</sup> Un phénomène encore mal compris selon Jacques CHAURAND, « Quelques remarques sur les continuations du latin *abulu* dans les parlers et la toponymie du Nord et de l'Est du domaine d'Oïl », *Nouvelle revue d'onomastique*, no. 2, 1983, p. 95-101 ; ce dernier propose que le *b* de *able* dans ces régions ne soit que purement graphique et ne se reflète pas dans la prononciation.

<sup>74</sup> LOTE, *op. cit.*, § 142, § 403.

La diérèse de *déable* est nécessaire dans la majorité des apparitions de ce mot dans le texte, mais quelques occurrences nécessitent la semi-consonnification de la voyelle en hiatus : *deable* 363, 679 -s 171, 605, 613 < DIABÖLUS ; voire sa chute : *dables* 619.

### Fluctuations de voyelle

Sans que nous puissions en dégager de règles générales claires, le scribe alterne certaines voyelles graphiques. Ainsi, il note parfois *i* certaines voyelles palatales intérieures ou initiales : *caridrius* 869 < CHARADRIUS (vs *caradrius* 863) ; *criator* 942 < CRĚATÖRE (vs *creator* 89 et *pass.*) ; *desmisure* 674 < DĚMĚNSŪRA (vs *demesure* 483) ; *de richié* 857 < \*DĚ RĚCAPU ; *herisie* 828 < HAĚRESIS ; *medicine* 689 < MĚDĪCĪNA (ici, l'influence est peut-être étymologique) ; *paridis* 459 < PARADISUS (vs *paradis* 387 et *pass.*) ; *primiere* 62, -*ment* 392 < PRĪMARIU (vs *premier* 81, -*e* 758, et *pass.*) ; possiblement une autre influence étymologique), etc.

À l'inverse, il peut les ouvrir : *aissel* 131 < ACĚTU ; *ecele* 1042 < \*HĪC ECCE ĪLLA (vs *icelce* 493, 929, *iceste* 474, *icestui* 335) ; *eluec* 469 < \*ĪLLÖC (vs *illuec* 36 et *pass.*) ; *Jües* 186 < JŪDAĚUS (vs *Juis* 524, 881, 1020, *Juif* 805) ; *leoncel* < LĚÖNE (vs *lion* 67 et *pass.*), etc.

Il peut aussi noter *o* pour *e* : *no* 173 < NĚC ; *ostoire* 18 < HĪSTÖRIA, etc. ; ou au contraire *e* pour *o* : *sen* 460 < \*SŪM (vs *son* 23 et *pass.*) ; *ves* 215 < VÖS (vs *vos* 300), etc.

## Consonnes

### Palatalisation de [t] + [y] > c, ss, t, s, cc

Le résultat de [t] + [y] offre des graphies particulièrement variées : bien que *c* soit majoritaire (*precieuse* 444 < PRĚTIÖSA ; *ancien* 196 < \*ANTĚANU, etc.), nous avons aussi quelques occurrences de *t* étymologique : *fornication* 1209 < FÖRNĪCATIÖNE, *incarnation* 103 < ĪNCARNATIÖNE, etc. ; une occurrence de *s*, supposant la réduction de la palatalisation : *jostise* 613 < JŪSTĪTĪA ; et une occurrence de *cc* : *subjeccion* 615 < SŪBJĚCTIÖNE.

### [s] postconsonantique > ss, s, x

[s] postconsonantique donne majoritairement *s* : *aseoir* 666 < ADSĚDĚRE ; *diverse* 283 < DĪVĚRSA, etc. ; mais parfois *ss* entre deux voyelles : *dessoivre* 456, 548 < \*ADSĚPĚRARE ; *essorbe* 1174 < ABSÖRBET ; *tressuent* 1072 < TRANSŪDANT.

Le résultat est plus souvent *ss* quand il vient de [ks], notamment issu de *x* latin : *cuisse* 704 < CÖXA ; *issir* 890, 1234 < ĚXĪRE, etc. ; et parfois une hésitation avec *s* : *laisier* 1018, 1084, -*se* 647, -*sons* 231, -*sent* 936, -*sames* 915, -*sassent* 1240 < LAXARE (vs *laisa* 883) ; *plaisier* 562 < PLAXARE (vs *plaissier* 482) ; ainsi que quelques exemples de *x* à valeur étymologique : *exauçai* 909, -*iez* 268 < \*EXALTARE ; *luxure* 355, et *pass.* < LŪXŪRIA ; *dextre* 528 < DĚXTER ; *exemple* 50 < ĚXĚMPLU (vs *esemplare* 1274

Il nous faut également remarquer *auximent* 53, 89 < \*ALESĪC qui arbore une graphie lorraine<sup>75</sup>.

<sup>75</sup> MEYER, art. cit., p. 423.

## Épenthèse

Une consonne épenthétique apparaît dans la plupart des cas (*feindre* 1272 < FĪNGĒRE ; *meudre* 690 < MĒLIŌRE, etc.), mais manque dans *covenroit* 13 < \*CONVĒNĪRE HABĒBAT et *touront* < \*TŌLLĒRE HABŪNT.

## Introduction de consonnes étymologiques ou non

Le *Bestiaire* a la particularité de comporter de nombreuses consonnes étymologiques que le temps avait rendu muettes : *atrahit* 1030<sup>76</sup> < ATTRAHĚTU (vs *atrait* 795, 799, 1033) ; *auctors* 346, *auctorité* 48 < AUCTOR ; *ha* 59 et *pass.* < HABET ; *psautier* 1054 < PSALTĒRIU (vs *sautier* 344 et *pass.*) ; *prophecie* 137 et *pass.* < PRŌPHĒTĪA ; *segur* 584 < SĒCŪRU ; *tempte* 640 < TĒMPTAT ; *thoucha* 46 < \*TŌCCAVIT ; et le maintien de nombreux s implosifs : *destrece* 468 < \*DĪSTRĪCTIA ; *espiré* 222 < SPĪRATU, etc.

Cette attitude va jusqu'à provoquer l'introduction de consonnes non étymologiques : *dampnation* 209, *dampné* 280 < DAMNATIŌNE ; *haut* 150 < ALTU (vs *autes* 6, *autement* 829) ; *hupe* 989 < \*ŪPPA (vs *upe* 992) ; *ivert* 800 < HĪBĒRNU ; *trahir* 941, *trahi* 414 < TRADĪRE (vs *traïsons* 676, 1212, *traïterresse* 1154), etc.

Ce dernier fait est d'autant plus sensible dans l'apparition sporadique d'un s implusif non étymologique : *asflictions* 1086 < AFFLĪCTIŌNES ; *desfance* 161 et *pass.* < DĒFĒNSA ; *desvient* 1042, *redesvient* 1044 < \*DĒVĒNIT ; *desvoure* 1063, *desvorent* 320 < DĒVŌRARE ; *sosfrir* 159 et *pass.* < \*SŪFFĒRĪRE.

## Sonorisation de consonnes

Nous remarquons la présence de quelques consonnes, notamment implosives, marginalement notées comme des sonores : *acobler* 1091 < ACŌPŪLARE (vs *coplera* 383) ; *babtisme* 1193 (vs *baptisme* 230, 853) ; *congie* 1104 < CŌNCACAT ; *pueble* 271 < PŌPŪLU (vs *pueple* 881) ; *siegles* 216 < SAĒCŪLU.

## Dissimilations

Quelques exemples de dissimilation sont observables :

- passage de [n] à [r] : *celui*, fréquent, *d'arme* 493 et *pass.* < ANĪMA ; et *celui*, plus rare, de *verin* 583, 1068, 1069, *verimous* 506, *enverime* 602, *enverimeüre* 1065 < \*VĒNĪMEN ;
- [l] à [r] dans *urpiz* 655 < VŪLPĪCULUS ; *corpable* 1020 < CŪLPABĪLES.
- [r] à [l] dans *contralient* 897 < CŌNTRARIANT.

## Chute de consonne finale

La chute des consonnes finales est marquée à bien des reprises dans notre texte : *faoné* 402 (vs *feonet* 517) ; *no* 1006 (vs *nos* 61 et *pass.*) ; *quan* 155, 608, 813 (vs *quant* 23 et *pass.*) ; *trovon* 1010 (vs *trovons* 598 et *pass.*), etc.

Ces chutes ne se limitent pas aux substantifs et vont jusqu'à affecter le système verbal : *descendi* 194 ; *es* 388, 1011 (vs *est* 10, 34, 35 et *pass.*) ; *estion* 104 (: *Incarnation* 103) ; *norri* 909 ; *perdi* 93 ; *s'endormi* 193 ; *tendi* 413 ; *trovon* 1010.

<sup>76</sup> Graphie qui a la particularité de briser la métrique du vers octosyllabique (et si en fait .i. grant atrahit).

L'affaiblissement du [r] en position finale, qui se généralise au XIII<sup>e</sup> siècle, est signalé par son amuïssement à quatre reprises, et notamment visible par la rime des v. 351-352 : *traitié* 32 < TRACTARE (: *apuier* 31), *Sautié* 265 < PSALTĒRIU, *comparé* 351 < CŌMPARARE (: *verité* 352) et *renovelé* 836 < RĒNŌVĒLLARE (: *voler* 835).

### Réduction de [ts] : z, s

L'aboutissement de [ts] est encore principalement noté z mais sérieusement concurrencé par s, et souvent marqué par une hésitation entre ces deux graphies, voire, plus rarement, par son amuïssement graphique (*charité* 747 < \*CARĪTATIS vs *charitez* 1199) ou sonore (*pechiez* < PĚCCATOS : *entechié* < TACTĪCATI 79-80).

Cette hésitation engendre une confusion généralisée entre z et s finaux, contaminant d'autres mots à la fin non issue d'un groupe [ts] : *oiseauz* 669, 889, 1178 < AUĀCĒLLOS (vs *oiseaus* 864 et *pass.* ; *volontierz* 10 (vs *volontiers* 698 et *pass.*) < VŌLŪNTARIE, etc.

### Distinction de [g] et [ž] : g, j

Dans la grande majorité des cas, le scribe distingue efficacement [g] de [ž] :

- [g] : utilisation de *g* devant *a, o* mais *gu* devant *e* : *garder* 1092 < \*WARDARE ; *gote* 995, 1168 < GŪTTA ; *longue* 69 < LŌNGA, etc.
- [ž] : utilisation de *j* devant *a, o, u* mais *g* devant *e, i* : *najant* 311 < NAVĪGANTE ; *gor* 632 et *pass.* < DIŪRNU ; *jugié* 170 < JŪDĪCATA ; *roge* 658 < RŪBĒU ; *mengier* 394 et *pass.* < MANDŪCARE, etc. Liste à laquelle s'ajoute l'exception de *je* 58, 112, 211 et *pass.* < ĒGŌ.

Ces usages ne sont confondus qu'à deux reprises, dans *jenz* 353 < GĒNTES (vs *genz* 14, 228, 274, 311, 868) et *gerpir* 934 < \*WARĪRE (vs *guerpir* 942, *desguerpir* 1101).

Notons à ce sujet l'assonance des v. 833-834 *eslongue* : *mançonge*.

### Notation de [z] : s, z, ss

La graphie *s* est quasi-exclusive à la notation de [z], mais nous relevons aussi deux *z* dans le composé *aromatizemenz* 1028 et dans l'emprunt *baptizié* 860 (probablement par influence de son étymon BAPTĪZATU).

Nous observons aussi le cas particulier de *ossorie* 462 < AUṢĒRIA, dont le [s] d'origine intervocalique devrait évoluer en [z] mais a été noté *ss*.

## MORPHOLOGIE

### Déclinaison

La déclinaison est globalement respectée, mais un certain nombre d'hésitations sont présentes.

Au CSS, les composés de *uns* sont généralement marqués par la désinence quand il sont pronoms (*chascuns* 253, 764, 1222, *aucuns* 445 vs *chascun* 7). Dans les autres cas, nous manquons d'occurrences pour en tirer des déductions : adjectif *chascun* 1169 vs *nuns* 102 ; pronom accompagné d'un complément du nom *chascun d'aus* 1001.

Au même cas, l'ajout d'une désinence analogique pour les masculins en *-e* est fortement hésitant, parfois même entre les épithètes d'un même mot (*Deus nostre Pere esperitables* 949, etc.) : *repidables* 181 ; *venerres* 246 *et pass.* ; *porveable* 1152 ; *sage* 1152 ; *senblable* 1151 ; *homs* 102 *et pass. vs home* 1169 (: *some* 1170) ; *pere* 122, 167, 423, 527, 949 *vs peres* 272, 522, 901, etc.

Plus généralement, nous notons une perte de la désinence au singulier à plusieurs reprises, voire un changement de base, avec parfois une contradiction entre le noyau et l'épithète (*seins Jahan* 502, *soés odour* 215 etc.) ou entre deux attributs coordonnés (*est nez et pur* 583 (: *segur* 584) ; *est dolanz et corrocié* 965, etc.) : *char* 1205 (*vs chars* 117, *charz* 673) ; *odour* 215 (: *Creatour* 218) ; *rien* 275 (*vs riens* 276, 348) ; *Seignor* 916, *Signor* 167 ; *vestu* 600 (: *nu* 599) ; *vieil* 831 (: *oeil* 832), etc. Cette perte survient plus facilement quand il s'agit d'un attribut accordé à un mot dépourvu de désinence : *il [...]* *est espiré* 222 (mais *repleins* 223 apposé) ; *Jhesu Crist qui est notre pere* 527 ; *il est [...]* *e[n]tré* 820 ; *li aille est viel* 831, etc. Par comparaison, au féminin, l'attribut du sujet s'accorde toujours, à la seule exception de *tot estoit [...]* *jugié* 170 (: *lignié* 169).

À l'inverse, mais plus rarement, quelques mots bénéficient d'une désinence au CSP ou changent de base : *corbeaus* 621 ; *fel* 342 (*vs felon* 506) ; *genz* 311 ; *Juis* 1020.

Au CRS, quelques erreurs sont à noter : *ces* 416 ; *cors* 574, 732 ; *deables* 950<sup>77</sup> (: *esperitables* 949) ; *costez* 133 (: *posez* 134). L'attribut de l'objet est accordé (*la beste voit endormie* 261 ; *la voit chastree* 705, etc.), sauf au v. 450 *corz a tranchant*.

## Verbes

### Verbes analogiques d'un autre groupe

Deux *dessoivre* 456 (: *boivre* 455), 548 diffèrent de la forme ordinaire *desevrer*, de même *qu'ardoir* 840 qui diffère de *ardre*.

Une occurrence d'impératif est analogique d'un autre type avec *despoilli* 851.

La P3 ind. prés. d'*esclore* donne *escloit* 925 au lieu de la forme *esclot* attendue. L'analogie s'inverse avec la P3 p. s. *eschost* 930 pour *eschoir*.

Le même phénomène se retrouve avec l'adjectif *crestie* 1107 (: *charpie* 1108) qui remplace l'habituel *cresté*.

### P4 de l'imparfait et du futur II : *-ions*, *-iens*

La terminaison analogique *-ions* est en place mais hésite parfois avec l'étymologique *-iens*, maintenue plus longtemps dans l'Est<sup>78</sup> : *devriens* 1101 ; *estiens* 80, *estoiens* 434 *vs estion* 104, *estions* 911.

<sup>77</sup> Mais l'article amalgamé *es* qui précède *deables* peut faire supposer que l'auteur songe à plusieurs diables, peut-être allégoriques (*Deus [...]* / *nos gart des engins es dëables* 949-950).

<sup>78</sup> LOTE, *op. cit.*, § 401.

### Paradigme d'*estre*

Le paradigme du verbe *estre* est presque entièrement analogique ; ne subsiste qu'une forme d'imparfait étymologique *iere* 603.

À la P4 du parfait, à la place du *fumes* attendu, nous obtenons un *fusions* 912 (: *estions* 911) analogique.

La P4 de l'impératif est notée par la graphie normande<sup>79</sup> *seions* 792.

### P3 d'*aller* au présent de l'indicatif

À la P3 du verbe *aller*, les formes *vait* (forme plus ancienne<sup>80</sup>, 15 occurrences) et *va* (14 occurrences) se partagent l'usage dans le texte.

## Adverbes

### -s analogique

Quelques adverbes possèdent un -s (ou un -z) analogique : *ores* 5 ; *sempres* 871 ; *volontierz* 10, *volontiers* 1147 et *pass*.

### Emploi adverbial

L'adjectif *bel*, au neutre, est en emploi adverbial au v. 307 *tant chante bel*. De même pour *soef* : *que ele a si soef norriz* 998.

## Enclises

- *a + le* : *au* 95, 122, 211.
- *a + les* : *es* 14, 92, 186 et *pass*.
- *de + le* : *dou* 66, 67, 81 et *pass*. ; *del* 903, 1223, 1250.
- *de + les* : *des* 43, 405, 617 et *pass*.
- *en + le* : *ou* 45, 46, 78 ; *el* 213, 291, 490, 521, et *pass*. ; *uu* 818.
- *en + les* : *es* 465, 466, 1052 et *pass*.
- *ne + le* : *nel* 101.

## SYNTAXE

### Emploi anaphorique

En emploi pronominal anaphorique, le cas d'*autre* peut s'accorder à celui de son antécédant : *li .i. maus li autres empire* 495 ; *mais l'uns vices de l'autre descent* 499.

### Accord du participe passé avec l'objet

Avec l'auxiliaire *avoir*, l'accord du participe passé selon l'objet antéposé est irrégulier :

- *l'affaire que j'ai emprisé* 57 ; *les ont asalli* 318 ; *oile qu'il orent aporté* (: *alumeé*) 777.

<sup>79</sup> MEYER, art. cit., p. 436.

<sup>80</sup> Geneviève JOLY, *Précis d'ancien français* (1998), Paris, Armand Colin, 2009, coll. « U Linguistique », p. 128.

- *l'avoit trestotë [...] mise 172 ; sa creance a perdue 557 ; il a ses oiseuz norriz 889 ; celi laissent ques a norriz 936.*
- Cas particulier des v. 815-816 où l'accord est fait malgré la postposition de l'objet : *Dou furmi ai traités [...] / .ii. natures (vs haï les ont 635 ; perdu a sa clarté 996).*

### Apostrophe

Le CS est majoritaire pour l'apostrophe, notamment avec *hons 639, 801, 849 et pass.*, mais aussi *mors 303*, malgré quelques apparitions du CR : *enfer 304, hon 743, pere 208.*

### Complément du comparatif

Le complément du comparatif tend plutôt à suivre le cas du comparé : *que nos soions / ausi simples*<sup>81</sup> *come colons 531-532 ; sage come serpent sont 533 ; come morz se contient 662 ; plus est noirs que erremenz ne fers 373 ; mais peut aussi s'en distinguer : plus estoiens soillié que pors 434.*

### Phrase jussive ou optative

La phrase jussive ou optative avec impératif ou subjonctif est dépourvue d'adverbe dans la majeure partie des cas, mais s'accompagne d'un *or* dans *or oz 639, or oez 126, or sachez 497 ; or [...] doint 56, 630.* Signalons aussi la présence de deux adverbes dans *quar apren or 1219.*

Nous avons un exemple d'infinitif jussif : *ne faire con li Juif font 805.*

### Échanges entre passé simple et présent de l'indicatif

À trois reprises, un présent de l'indicatif apparaît là où un passé simple aurait été attendu : *Jhesu la beste signifie, / qu'au tierz jort vient de mort a vie 201-202 ; que espous es nocés vint, / chascune des .v. sages tient 775-776 ; donc vient au pueple des Juïs, / moult les trova faus et eschis 881-882.*

### Confusion entre objet direct et indirect

La transitivité indirecte attendue par certains verbes ou adjectifs est parfois passée directe : *toz les covient endormir 316, vivre les covient 429 (vs li covient 574 et pass.) ; asne resanble 332, resanble deable 363 (vs au serpent senblable 1151) ; lor fait gerpir 934, 942, etc.*

### Complément du nom

Le complément du nom est le plus souvent introduit par *de*. La préposition *a* peut marquer un rang bas en n'étant utilisée que pour le diable : *les oeuvres au deable 448, 554, 647 ; les engins au deable 482 ; des engins es deables 950 ; et l'apposition porte une valeur laudative : la parole Deu 587, 594 ; ez eaz lor pere 892 (à propos du pélican, symbolisant Dieu).*

### Négation

La négation par *ne* seul suffit généralement, mais est tout de même composée dans près d'un tiers des cas : avec *pas* qui est nettement majoritaires dans cet usage (*ne dites pas 785, n'en dotez pas 207, 863, etc.*), mais aussi avec *point* (*ne vuet point 9, n'en portèrent point 773,*

---

<sup>81</sup> Avec attribut du sujet accordé au CRP.

etc.), *mie* (*ne sunt mie* 1150, *n'en dotez mie* 471, etc.) et *gote*, plus rare, qui est privilégié pour les verbes de perception (*ne voit gote* 995, *ne puet oïr gote* 1168).

Notons deux cas curieux de double négation : *ne se porroit pas sooler / ne d'oïr le douz chant chanter* 309-310 ; *se tu por mal le bien rendoies / ne n'air ces qui te funt tort* 1264-1265.

Les tours exceptifs sont composés de *fors* ou *fors que* : *ne menjuie fors poisons morz* 1180 ; *n'est fors que une mer* 1220 ; aussi *samble pors, fors de la teste* 730.

## LEXIQUE

### Style latinisant

Outre les citations latines émaillant le *Bestiaire*, quelques latinismes sont employés, notamment au sujet des bêtes, dont un à l'accusatif : *aspis*<sup>82</sup> 1151, 1161, 1163, *aspidem* 1155 ; *caradrius* 863, *caridrius* 869 ; *centaurus* 329 ; *Crisothomus* 40 ; *ibis*<sup>83</sup> 1177 ; *libanus* 1026 ; *Pater noster* 435 ; *pellicanus* 888.

À ceci s'ajoutent des graphies fortement latinisantes, à l'instar de l'insertion de consonnes étymologiques que nous avons évoquée : *elephanz* 381, 405 (*vs oliphanz* 440)<sup>84</sup> ; *nostra* 528 ; *signifiance* 294 *et pass.* (*vs senefiance* 478), etc ; ainsi que de très nombreux emprunts, notamment au latin chrétien.

### Hésitations

La langue du XIII<sup>e</sup> siècle est encore marquée par une hésitation entre masculin et féminin pour certains mots. Dans notre cas, cette hésitation est résolue ainsi :

- Sont au féminin : *cocadrile* 287 ; *mançonge* 21 ; *mors* 144 (< MÖRES) ; *palu* 433.
- Sont au masculin : *aille* 832 ; *formiz* 755 ; *odour* 217 (ordinairement au féminin, mais masculinisé ici probablement par influence du latin).

Quelques doublets sont à noter : *corbeaus* 621 (< CÖRBĚLLI) *vs crop* 635 (< \*CÖRBI) ; *desperance* 555, 678 *vs desesperance* 645 ; *Eve* 406 *vs Evain* 425 ; *eves* 420, 1191, *aive* 1085 *vs eigue* 580, *aique* 1066 ; *querre* 328, 579, 658, 844 *vs querir* 761 ; *signifiance* 294 *et pass.* *vs senefiance* 478 ; *sevre* 26 *vs ensegre* 1003 ; *tristour* 238 *vs tristece* 430.

### Agglutination

Le latin ūMBĪLĪCŪLU s'est agglutiné à l'article défini : *le lonbril* 306.

<sup>82</sup> L'apparition d'*aspic* dans la langue française est à l'origine due à un emprunt (Alain REY, *Dictionnaire historique de la langue française* (1992), Paris, Dictionnaires Le Robert, t. I, 1994, p. 127). *Aspis* peut ici correspondre au CSS d'un mot assimilé en roman, mais la présence d'*aspidem* 1155 nous le fait voir comme un pur latinisme.

<sup>83</sup> Il est admis que le mot *ibis* n'entre dans la langue française qu'au XVI<sup>e</sup> siècle par emprunt (REY, *op. cit.*, p. 989), c'est pourquoi nous comprenons sa présence ici comme un latinisme et l'avons donc mis en italique dans la transcription, mais ce choix pourrait être questionné : le *Bestiaire* l'emploie au CRS en attribut de l'objet mais y maintient tout de même un -s désinentiel, en en faisant peut-être un mot roman indéclinable. Notons que, en latin classique, *ibis* n'est attesté à l'accusatif singulier que par les formes *ibim* chez Cicéron, *Tusculanes*, livre V, chap. 27, et *ibin*, Cicéron, *De Natura Deorum*, livre I, chap. 82.

<sup>84</sup> Des occurrences *a contrario* des habitudes du Moyen Âge, durant lequel la forme *olifant* est dominante (REY, *op. cit.*, p. 671-672).

## LATIN

Les citations latines insérées dans le texte appellent à quelques remarques :

- Utilisation de *c* pour [s] : *micerie* 430<sup>85,86</sup>.
- Réduction de *ae* en *e* : *cetera* 280, 630, *et pass.* ; *aque* 422 ; *micerie* 430 ; *que* 576 ; *quesierunt* 684 ; *aquile* 828.
- Réduction de consonnes géminées : *ocidit* 804.
- Redoublement de consonne : *pellicanus* 886, 888 ;
- Absence du -s au nominatif singulier : *qui* 138 (interrogatif) ; *Civita* 238.
- Transfert de la première à la deuxième déclinaison : *petrum* 434.

## CONCLUSION

La présence de *Barbarie* sous-entendait déjà une écriture originaire de la région de l'abbaye, mais les rimes anglo-normandes en [u] pour le résultat de [ó] et quelques rares formes survivantes comme *seions* confirment cette idée. Comme le remarquait déjà Meyer, le scribe, probablement bourguignon<sup>87</sup>, s'est efforcé de transposer la langue en francien mais en laissant passer plusieurs graphies et de sa région (*x* pour [s], *-iens*, etc.). Peut-être en raison de cette superposition de strates dialectales, le texte confond de temps en temps certaines voyelles graphiques de manière un peu hasardeuse, donnant parfois l'impression d'une autre strate mélangée au normand et au lorrain (pour exemple, la forme *sen* qui peut s'apparenter au picard<sup>88</sup>) ; une confusion occasionnelle à laquelle s'ajoute une tendance forte à la chute de certaines consonnes finales, faussant occasionnellement la grammaire, accompagnée d'un début d'hésitation sur les désinences à appliquer.

L'évolution ne s'en ressent pas moins sur le plan étymologique avec une très forte attitude latinisante, par l'introduction de nombreuses consonnes anciennes ou parasites, au risque de corrompre la métrique (dont le scribe lorrain ne semblait pas se soucier) ou d'introduire des *s* imposables « un peu au hasard », pour reprendre la formulation de Meyer.

Dans son ensemble, le *Bestiaire* de Gervaise est un parfait témoin d'une langue en pleine évolution, offrant les prémisses de l'abandon à venir du système casuel et de la latinisation graphique des siècles suivants.

---

<sup>85</sup> Le numéro de vers donné correspond à celui qui précède la phrase latine.

<sup>86</sup> La graphie n'est toutefois pas claire, s'apparentant à un amalgame entre *c* et *s*.

<sup>87</sup> Pour Alberto Varvaro, les traces de dialecte sont nettement bourguignonnes (« *dielatto borgognone (sud di Côte-d'Or e Saône-et-Loire)* » ; Alberto VARVARO, *Avviamento alla filologia francese medievale*, Rome, Nuova Italia Scientifica, 1994, p. 173.

<sup>88</sup> Charles Théodore GOSSEN, *Grammaire de l'ancien picard* (1970), Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque française et romane. Série A, Manuels et études linguistiques », 1976, p. 125-126.

# TRANSCRIPTION

## MÉTHODE

Si les éditions de Meyer et Morini ont opté pour une transcription « classique », en révisant le texte par des corrections justifiées et bienvenues, nous aimerions pour notre part proposer une édition davantage portée sur l'état linguistique du manuscrit : nous avons ainsi choisi d'emprunter un chemin similaire à la « troisième voie » ouverte par Nelly Andrieux-Reix et poursuivie par Laurent Balon<sup>89</sup>, à savoir opérer un compromis entre assurer la lisibilité de la transcription pour le lecteur moderne et la rendre aussi respectueuse possible des usages scripturaux du texte. Pour ce faire, nous avons en majeure partie suivi les recommandations des fascicules I et III des *Conseils pour l'édition des textes médiévaux* de l'École nationale des chartes<sup>90</sup>, ainsi que quelques points de méthode de Christiane Marchello-Nizia et Alexei Lavrentiev dans leur édition de la *Queste del Saint Graal*<sup>91</sup> qui revendique une « fidélité maximale au manuscrit », en adaptant l'ensemble de ces conseils pour faire part au mieux des particularités de notre texte. Pour rendre les signes spéciaux tels que ceux des abréviations, nous avons utilisé la police Andron Scriptor Web développée par Andreas Stötzner pour le *Medieval Unicode Font Initiative*<sup>92</sup>. Notre ligne directrice ayant été de donner la priorité au respect de l'écrit, nous détaillerons avec soin toutes les modifications qui ont été effectuées pour reproduire le *Bestiaire*.

## CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

La disposition en vers a été respectée et numérotée par 4, en indiquant les folios et en précisant la colonne à partir du fol. 88v.

Comme nous l'avons vu, le manuscrit distingue les *natures* des *senefiances*, et sait identifier la présence de différentes unités de lecture au sein d'un passage (comme pour les différentes allégories de la panthère) ou précédant une *nature* (comme pour la huppe). Cette distinction a

---

<sup>89</sup> Que Laurent Balon résume ainsi : « Entre l'édition critique canonique, traditionnelle et la transcription "diplomatique" ou imitative, j'ai suivi une "troisième voie" consistant d'abord à considérer le manuscrit comme un témoin historique authentique d'un état de langue donné, la transcription la plus fidèle possible de celui-ci autorisant seule une description méthodique et raisonnée des procédures de "mise en texte" du manuscrit et une analyse linguistique comprise non pas comme une étude de langue telle qu'on peut la mener dans une édition de texte traditionnelle, mais comme une analyse de phénomènes relevant de la linguistique de l'écrit. » Laurent BALON, « Prolégomènes à une "troisième voie" en matière d'édition de textes français anciens exemplifiés par le ms. London, BL, Royal 20 D XI », *Reverdie* [en ligne], mis en ligne le 21 juin 2010, URL : <http://reverdie.free.fr/site/spip.php?article57>, consulté le 22 décembre 2021.

<sup>90</sup> Françoise VIELLIARD, Olivier GUYOTJEANNIN, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fascicule I : conseils généraux*, Paris, Éditions du CTHS, 2001 ; Pascale BOURGAIN, Françoise VIELLIARD, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fascicule III : textes littéraires*, Paris, Éditions du CTHS, 2002.

<sup>91</sup> *Queste del Saint Graal*, éd. Christiane MARCHELLO-NIZIA et Alexei LAVRENTIEV, Lyon, ENS de Lyon, 2019 [en ligne], URL : [http://txm.ish-lyon.cnrs.fr/bfm/pdf/qgraal\\_cm\\_2020-05.pdf](http://txm.ish-lyon.cnrs.fr/bfm/pdf/qgraal_cm_2020-05.pdf), consulté le 5 janvier 2022.

<sup>92</sup> URL : <https://mufi.info>. Consulté le 5 janvier 2022.

été étendue à l'ensemble du texte en séparant les bêtes entre elles et entre le prologue et l'épilogue de deux lignes de blanc, contre une seule pour distinguer les *natures* et les *senefiances* ou les unités dans un même passage. Les citations latines précédant la *nature* de l'aigle, du pélican et du cerf, séparées de ces animaux par des espaces blancs dans le manuscrit, ont été déplacées pour rejoindre les unités concernées, afin de suivre les indications des pieds-de-mouche pour ces citations. Les lettrines sont indiquées par les caractères gras en rouge, et la position des pieds-de-mouche a été respectée tout en différenciant les pieds-de-mouche courbes et ceux droits, ces derniers étant grisés pour représenter leur tracé plus léger dans le manuscrit.

L'utilisation des capitales et de la ponctuation ne présentant pas de particularité notable, nous y avons appliqué l'usage moderne pour faciliter la lecture, et ajouté les points encadrant la numération romaine lorsque ceux-ci manquaient.

Les citations ou mots empruntés au latin ont été mis en italique pour les différencier du texte en ancien français.

Pour faciliter la lecture, jugeant que cela n'affectait pas l'interprétation de la langue du texte, l'usage des lettres ramistes a été introduit, distinguant *i* de *j* et *u* de *v* selon la prononciation effective à l'époque du manuscrit<sup>93</sup>, les *s* longs (ʃ) et *r* arrondis (ʀ) ont été systématisés respectivement en *s* et *r*, les *i* sans ponctuation (i) ou avec apex (î) en *i*, et, selon l'usage moderne, le *c* prononcé [s] a été agrémenté d'une cédille lorsqu'il était suivi par une voyelle *a*, *o* ou *u*.

Pour différencier le *e* final atone du *e* tonique, les formes toniques ont bénéficié d'un accent quand elles n'étaient pas terminées par un *z*, et un tréma a été ajouté aux groupes de voyelles en hiatus qui pouvaient être confondues avec des diphtongues (par exemple, *aïr*, *veüe*, *Jües*, *oïr*, *chaüz*). Nous n'avons en revanche pas ajouté de tréma quand le hiatus semblait évident, tel que « dans les groupes de deux graphèmes consécutifs qui n'existent pas ou rarement en français moderne<sup>94</sup> » ou lorsque les habitudes de lecture en vers rendent le tréma inutile<sup>95</sup> ; une exception a cependant été faite pour *crestientez*, *deable* et *nient* où la diérèse n'est pas systématique. Un tréma a également été ajouté sur les *e* finaux atones lorsqu'ils doivent être prononcés en hiatus pour les besoins la métrique.

## Résolution des abréviations

Nous nous intéresserons d'abord aux abréviations françaises avant de traiter des latines. Compte tenu de la fréquence de certaines abréviations et parce que cela ne nous semblait pas

---

<sup>93</sup> Y compris pour les citations latines, cette distinction étant « majoritaire chez les médiévistes » selon Dominique POIREL, « L'édition des textes médiolatins » [en ligne], dans *Pratiques philologiques en Europe*, dir. Frédéric DUVAL, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, coll. « Études et rencontres », 2006, URL : <https://books.openedition.org/enc/708>, consulté le 28 avril 2022, § 9, bien que ce choix pourrait être discuté (voir Pascale BOURGAIN, « Sur l'édition des textes littéraires latins médiévaux », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 150, 1, 1992, p. 20-26).

<sup>94</sup> VIEILLARD, GUYOTJEANNIN, *op. cit.*, p. 51.

<sup>95</sup> Selon l'argument de Mario ROQUES, « Établissement de règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux », *Romania*, no. 205-206, t. 52, 1926, p. 244 : « Les éditions de textes médiévaux sont destinées à des lecteurs qui connaissent les habitudes du français moderne et qui par suite font, sans tréma, la diérèse, p. ex. pour *lion*, dans un texte en vers, même s'ils ne la font pas en prose. »

constituer un frein à l'analyse de la langue, afin de rendre la lecture plus aisée, nous ne donnons pas le numéro de vers pour les formes abrégées.

### Abréviations françaises

L'une des abréviations les plus fréquentes est la présence d'une barre de nasalité pour remplacer un *n* ou *m* implosif<sup>96</sup>. Nous avons suivi l'usage du scribe qui utilise majoritairement *n* devant *b* et *m* devant *p* :

- 14 occurrences de *nb* contre 6 de *mb* : *enbelist* 23, *sanblances* 51, *sanblable* 240, *enbrace* 259, *onbril* 306, *resanble* 332, *sanblable* 335, *senblent* 340, *resenble* 363, *sanblance* 390, *asenblent* 395, *ensanble* 410, *enble* 939, *menbre* 1072 ; *semblances* 43, *semblent* 625, *samble* 730, *assemblerent* 770, *amble* 923, *assemble* 924.
- 13 occurrences de *mp* contre 5 de *np* : *example* 50, *empris* 57, *redemption* 127, *aemplisons* 174, *simples* 532, *empire* 537, *ampire* 558, *temple* 593, *räemplist* 668, *lampe* 777, *sempres* 871, *emprenier* 1140, *simplece* 1199 ; *corronpue* 27, *desronpi* 299, *enpoint* 489, *enprisone* 671, *chanp* 820.

Sans attestation de *nm* ni *mm*, nous avons calqué l'usage moderne en optant pour *mm*. Concernant les abréviations en position finale, pour *cõ* nous nous sommes fondé sur *con* 19, 803 ; pour *cũ* sur *cum* 1165 ; pour *hõ* et *hõs* sur *hons* 343, 475, 553 et *pass.* (vs *homs* 102, 611, 825) ; pour *Adã* sur *Adanz* 603. Ont ainsi été résolus<sup>97</sup> :

- En *n* : *Adã*, *ãfer*, *archãges*, *chãt*, *chãtãz*, *chãter*, *dotãce*, *elephãz*, *errãtmẽt*, *Evãgele*, *evãgeliste*, *grãt*, *mãçõge*, *maintenãt*, *mãteigne*, *najãt*, *pãthere*, *plaisãt*<sup>98</sup>, *quã*, *quãt*, *querãt*, *romã*, *sãblable*, *sãblãce*, *sanblãce*, *sivãt*, *talãz*, *tranchãt*, *trainãt*, *tãt*, *vãjãce*, *vãtre*, *viãde* ; *abstinẽce*, *aimẽt*, *antandemẽt*, *asenblẽt*, *assẽblé*, *autemẽt*, *biẽ*, *cẽtesime*, *comãdemenz*, *coviẽt*, *crestiẽtez*, *dedẽz*, *despiecẽt*, *diẽt*, *doivẽt*, *ẽ*, *ẽgeĩdrent*, *ẽgĩs*, *esmendassẽt*, *ensoignemẽt*, *entẽdre*, *entẽdons*, *entẽdroiz*, *entête*, *espoẽtables*, *ẽtrocient*, *ẽtrera*, *ẽtrerẽt*, *fẽt*, *gẽt*, *gẽz*, *guerpissẽt*, *mẽgié*, *mẽgier*, *mẽjable*, *mẽjue*, *metẽt*, *mẽtie*, *mẽtir*, *muẽt*, *naisẽt*, *naissemẽt*, *oignemẽz*, *ordonemẽt*, *prechemẽt*, *primieremẽt*, *poẽt*, *prenẽt*, *rẽdoies*, *riẽ*, *riẽs*, *sẽblable*, *semblẽt*, *serpẽt*, *soulemẽt*, *tressuẽt*, *tiẽt*, *vẽjãce*, *voudroiẽt* ; *doĩt*, *engĩ*, *enpoĩt*, *feĩdre*, *gueĩchir*, *maai*, *maĩdre*, *maĩtenant*, *maĩtenãt*, *maĩs*, *seĩte*, *seĩz*, *verĩ*, *vĩt* ; *adõ*, *adõt*, *amõt*, *bõ*, *cõ*, *cõfés*, *cõgie*, *commũ*, *cõt্রে*, *cõt্রেster*, *dõc*, *dõgier*, *dõt*, *encõtremõt*, *espõt*, *fõtaine*, *hõ*, *hõs*, *mõ*, *mõde*, *mõdes*, *mõt*, *mõte*, *mõtee*, *mõz*, *nõ*, *õt*, *puissõs*, *requerõs*, *sõ*, *tõ*, *võt* ; *aucũ*, *aucũs*, *chascũ*, *chascũs*, *fũt*, *nũs*, *sũt*, *vũt*, *commũ*.
- En *m* : *dãpnation*, *dãpné* ; *ẽpreigne*, *ẽpirent*, *ẽporte*, *ẽpregne*, *ẽpris*, *essẽplare*, *tẽpte* ; *sĩplece* ; *cõmun*, *hõ*, *nõme*, *nõmez* ; *cũ*.

Quelques fois, la barre de nasalité représente une abréviation à rendre par *en* lorsqu'elle surplombe un *m* dont elle recouvre le deuxième et troisième jambage, et s'étend légèrement encore si le mot se termine par un *z* : *alumeĩz*, *casteĩt*, *comanderĩz*, *erreĩz*, *fermeĩt*, *mĩgier*, *oignerĩz*, *premiereĩt*.

<sup>96</sup> Dans notre manuscrit, la barre d'abréviation est toujours droite ou légèrement courbe. L'utilisation du tilde dans notre édition n'est donc que conventionnelle.

<sup>97</sup> Par souci de clarté, les abréviations autres que celles concernées ont été résolues au sein des mots cités.

<sup>98</sup> V. 528, erreur du scribe qui a placé la barre sur le *t*, *plaisãt*. Même erreur pour *muẽt* 1071, écrit *mueĩt*.

Hormis les nasales, la barre d'abréviation se rencontre sur les lettres *q̃* et *t̃*<sup>99</sup>, respectivement rendues par *que* (ou *qu'e*) et *ter* : *q̃*, *adonq̃s*, *auq̃s*, *onq̃s*, *q̃l*, *q̃lq̃*, *q̃nsi*, *q̃rant*, *q̃rir*, *q̃rre*, *quanq̃* ; *t̃re*. Le scribe l'utilise aussi sur *ẽ* pour le verbe *est*, sur *đđ* pour *David*, ainsi que sur *r* dans *nře* → *nostre* (cf. *nostre* 212, 423, 537 et *pass.*) et *vře* → *vostre* (cf. *nostre*).

L'apostrophe abrégative permet également la contraction de certains mots, en n'économisant parfois qu'une seule lettre : *Jahá* → *Jahan* ; *Jhémies* → *Jheremies* ; *Jhrím* → *Jherusalem* ; *Jhú* → *Jhesu* ; *młt* → *mult*<sup>100</sup> (cf. *mult* 73, 111, 140 et *pass.* ; mais *mut* 574, 1178, 1230, 1239 et *moult* 574) ; *sbjeccion* → *subjeccion* ; *st* → *sunt*.

Le *p* barré (*p̄*) donne généralement *per* : *p̄* (cf. *per* 221, 234, 520, et *pass.* ; mais *par* 802), *ap̄oit*, *esprance*, *p̄cié*, *p̄dicion*, *p̄don*, *p̄done* (cf. *perdoner* 1246), *p̄driz*, *p̄due*, *p̄dues*, *p̄durable*, *p̄e*, *p̄fonde*, *p̄fondes*, *p̄font*, *p̄jure*, *p̄tuis* ; mais parfois *par* : *p̄liers* (cf. *parler* 12, *parla* 266), *p̄t*, *p̄tie* (cf. *part* 254, 260, 471 et *pass.*).

Le *p* paraphe (*ṗ*) équivaut à *pro* : *aṗche*, *aṗchons*, *ṗcession*, *ṗpiere*, *ṗplogue*, *ṗpmet*, *ṗphecias*, *ṗphecie*, *ṗphecies*, *ṗpre*.

Les voyelles suscrites doivent être précédées d'un *r*, ou d'un *u* pour la lettre *q* :

- *č̇*, *ḋ*, *ġ*, *ṗ*, *ṫ*, *v̇* → *cre*, *dre*, *gre*, *pre*, *tre*, *vre* : *čance* ; *anganḋr*, *desfanḋ*, *engeinḋrent*, *entenḋ*, *feinḋ*, *mainḋ*, *prenḋ* ; *ġver* ; *ṗndre* ; *auṫ*, *auṫsi*, *conṫ*, *enṫ*, *enṫrent*, *maisṫ*, *vaṅt* ; *boiv̇*.
- *č̇*, *ḋ*, *ġ*, *ṗ*, *ṫ*, *q̇* → *cri*, *dri*, *gri*, *pri*, *tri*, *qui/qu'i* : *čminal*, *čerent*, *esċz*, *esċture* ; *cocadle* ; *ġef* ; *depons*, *enṗsone*, *ṗer*, *ṗmeraine*, *ṗmierement*, *ṗons*, *ṗs*, *ṗst* ; *estvanz*, *poiṫne*, *tcherresse*, *tpe*, *tstece* ; *q̇iert*, *q̇l*.
- *ḃ*, *č̇*, *ḋ*, *ṫ*, *v̇* → *bro*, *cro*, *dro*, *tro*, *vro* : *arbie* ; *čient*, *čis* ; *vouḋient*, *vouḋit* ; *ḟment* ; *enṫcient*, *ṫva*, *ṫve*, *ṫver*, *ṫveroit*, *ṫvons* ; *avies*.
- *ṫ* → *tru* : *ṫve*.

En parallèle du *e* suscrit, le tilde vertical se rencontre fréquemment pour remplacer *er*, mais également *re* quand elle se situe sur *p* ou *g*<sup>101</sup>, ou *ue* sur *q* :

- *ḟ*, *ġ*, *ḣ*, *ṁ*, *ṅ*, *ṡ*, *ṫ*, *v̇* → *fer*, *ger*, *her*, *mer*, *ner*, *ser*, *ter*, *ver* : *ḟmement* ; *ġmon* ; *ḣmite* ; *ṁvoille* ; *laṅṫne* ; *aluṁ*, *ṁe* ; *špent*, *špenz*, *švirent*, *švons* ; *chanṫ*, *escouṫ*, *ṫre*, *ṫriaines* ; *vėńres*, *vṡ*, *v̇tuz*, *v̇tuouses*, *v̇tu*.
- *ġ*, *ṗ*, *q̇* → *gre*, *pre*, *que* : *ġnor*, *ġnors* ; *asṗment*, *emṗigne*, *ṗchement*, *ṗciousse*, *ṗmes*, *ṗmier*, *ṗmiere*, *ṗmierement*, *ṗn*, *ṗndre*, *ṗnt*, *ṗs*, *ṗsentee* ; *q̇rre*, *q̇rrunt*.

Trois autres abréviations suscrites ont retenu notre attention en raison de leur similarité : *̇̇* et *̇̇̇* représentant *ra* (ou *ua* pour *q*), et *̇̇̇̇* représentant *ur*. Dans la plupart des cas, le scribe différencie nettement ces deux abréviations : l'abréviation *̇̇̇̇* donne l'impression de voir deux *c*,

<sup>99</sup> Les tildes horizontaux et verticaux sont parfois difficiles à différencier ; un doute persiste notamment entre *q̇/q̃* et *ṫ/t̃* en plusieurs endroits, par exemple pour *terre* aux v. 215 et 1166.

<sup>100</sup> Avec une erreur du scribe aux v. 575 et 731, où l'apostrophe abrégative est présente dans une forme pleinement écrite *mulṫ*.

<sup>101</sup> Avec une particularité de la lettre *g*, où *ġ* signifie généralement *gre* mais aussi *ger* dans *gerpir* ; rappelons toutefois que qu'un doute put planer quant à la différence subtile entre *g̃* et *ġ*, à l'instar de *q̃* et *q̇*.

tandis que  $\tilde{\sim}$  est vaguement similaire à un  $m$  inversé ; mais des v. 911 à 1112, la barre supérieure manque pour les abréviations de  $ra$  ( $\tilde{\sim}$ ), les rendant identiques à celles de  $ur$ <sup>102</sup> :

- $d^{\sim}, \tilde{g}, \tilde{m}, \tilde{p}, \tilde{r}, \tilde{q} \rightarrow dra, gra, mar, pra, tra, qua/qu'a/quan$  :  $d^{\sim}gons, mor\tilde{d}^{\sim}s, remand^{\sim}$  ;  $\tilde{g}ces, \tilde{g}in, \tilde{g}ins, \tilde{g}nt$  ;  $\tilde{m}tire$  ;  $a\tilde{p}ndre, \tilde{p}ndre, \tilde{p}nt$  ;  $a\tilde{r}it, conf\tilde{r}ire, encont\tilde{r}nt, \tilde{r}bucheroies, \tilde{r}buchié, \tilde{r}buchier, \tilde{r}chant, \tilde{r}i, \tilde{r}itié, \tilde{r}ités, \tilde{r}ire, \tilde{r}nchier, \tilde{r}vaillier, \tilde{r}veilliez$  ;  $jus\tilde{q}, \tilde{q}, \tilde{q}dan, \tilde{q}nt, \tilde{q}r$  ;  $\tilde{q}que, \tilde{q}t$ .
- $\tilde{t}, \tilde{q} \rightarrow tra, qua$  :  $for\tilde{t}it, \tilde{t}ire, \tilde{t}ites, \tilde{t}vaillie$  ;  $\tilde{q}nt$ .
- $d^{\sim}, \tilde{g}, \tilde{p}, \tilde{s}, \tilde{t}, \tilde{x} \rightarrow dur, gur, por/pur, sur, tur, xur$  :  $d^{\sim}e$  ;  $fi\tilde{g}e, se\tilde{g}$  ;  $\tilde{p}^{103}, \tilde{p}veable, \tilde{p}e$  ;  $deme\tilde{s}e$  ;  $avent\tilde{e}, droi\tilde{r}e, na\tilde{t}e, na\tilde{t}es$  ;  $lu\tilde{x}e$ .

La note tironienne  $g$  a été rendue par *con* lorsqu'elle abrège l'adverbe et la conjonction (cf. *con* 19, 803) ainsi que dans *segde* (cf. *seconde* 107, *secon* 1043), *gcuillies* et *gtraire* ; selon le même principe que les abréviations des nasales, par *com* dans *gmun* et *gparer* ; et par *cun* dans *chasg* (cf. *chascun* 7, 796, 991 et *pass.*).

Pour les mots français, cette même note lorsqu'elle est suscrite (<sup>9</sup>) correspond à *us* et ne se rencontre qu'à quatre reprises pour *plus* : *pl<sup>9</sup>*.  $x$  est une autre abréviation pour *us*, très fréquente dans *Dex* et *Damidex* mais aussi présente dans *cex*, *oiseax*, *quex* et *tex*.

La note tironienne  $\varepsilon$  équivaut à *et*.

## Abréviations latines

Bien que les passages en latin soient brefs et épars dans le texte, ceux-ci sont en contrepartie plus riches en abréviations, et certaines conventions se retrouvent. Abréviation de nasale :

- En  $n$  : *āgusta* ; *juvētus* ;  $\tilde{i}, \tilde{i}constās, \tilde{i}ebriari, \tilde{i}tellexit, \tilde{i}traverūt, \tilde{i}troibūt$  ; *quesierūt*.
- En  $m$  : *escā, vitā* ;  $cū, eū, factū, salvū, verbū$ ,

Sur  $m$ , la barre d'abréviation rend *en* : *ju<sup>m</sup>tis*.

Elle abrège *er* sur  $t$  et *ue* sur  $q$  : *pa<sup>t</sup>* ;  $\tilde{q}, \tilde{q}sierunt, a\tilde{q}$ .

D'autres contractions ou suspensions sont permises par cette même barre : *año* → *animo* ; *aia<sup>m</sup>* → *animam* ; *aūt* → *autem* ; *dā* → *dicta* ;  $\tilde{e}$  → *est* ; *eēt* → *esset* ; *fcūs* → *factus* ; *hō* → *homo* ; *i<sup>p</sup>i* → *ipsi* ; *ipōrum* → *ipsorum* ; *mōs* → *meos* ;  $\tilde{n}$  → *non* ; *ōibus* → *omnibus* ; *q<sup>m</sup>* → *quoniam* ;  $\tilde{q}\tilde{n}$  → *quem*<sup>104</sup> ; *si<sup>c</sup>* → *sicut* ;  $\tilde{s}\tilde{p}\tilde{t}$  → *spiritus* ; *spū* → *spiritu* ; ou par apostrophe : *dé* → *deus* ; *głosa* → *gloriosa* ; *s<sup>t</sup>* → *sunt* ; ou les deux : *int<sup>l</sup>l<sup>e</sup>x* → *intellexit*.

Une voyelle suscrite est à faire précéder d'un  $r$  : *ine<sup>i</sup>bari, int<sup>i</sup>bunt* ; ou d'un  $u$  pour  $q$  : *a<sup>q</sup>la, q<sup>u</sup>*.

Le tilde vertical représente *er* : *cv<sup>u</sup>s, inf<sup>u</sup>ci<sup>e</sup>t, litt<sup>a</sup>, mi<sup>u</sup>cia*.

<sup>102</sup> Cette similarité nous amène à douter de la différence qu'en fait le scribe : il est possible – voire probable – qu'il confonde les abréviations très proches de  $\tilde{\sim}$  et  $\tilde{\sim}$ , et ait ainsi systématisé l'utilisation de  $\tilde{\sim}$  pour *ur*.

<sup>103</sup> Pour la préposition, cf. *por* 8, 14, 31 et *pass.*

<sup>104</sup> Une particularité du scribe,  $\tilde{q}\tilde{n}$  représentant plus généralement *quando* (Maurice Prou, *Manuel de paléographie latine et française du VI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Picard, 1890, p. 309).

Abréviation de *ra* par  $\overline{r}$  ou  $\sim$  : *in $\overline{r}$ uerunt*, *su $\overline{p}$*  ;  $\sim$  donne *ru* et non *ur* dans *pet $\overline{m}$* . Bien qu'il ne s'agisse peut-être que d'une erreur d'abréviation, le scribe utilise également  $\sim$  par contraction, dans *renouab $\overline{r}$*  pour *renouabitur*.

La note tironienne 9 signifie *con* : *ingstans*.

Cette même note suscrite  $\sup 9$  est utilisée pour *us*, plus fréquente qu'en ancien français dans notre texte où elle n'abrège que *plus*, et se rencontre dans *ang $\sup 9$ ta*, *catul $\sup 9$* , *centaur $\sup 9$* , *Crisothom $\sup 9$* , *juvent $\sup 9$* . Elle sert aussi à abrégé un mot entier par suspension dans *do $\sup 9$*  → *dominus*.

Comme en ancien français,  $\varepsilon$  vaut pour *et*.

En plus de ces abréviations, certaines sont exclusives aux formes latines. Nous trouvons ainsi des contractions et suspensions par tilde vertical :  $\acute{c}$  → *cetera* ;  $\acute{d}s$  → *deus*. Des suspensions sont aussi possibles par lettres suscrites :  $\acute{J}$  → *Jhesu* ;  $\acute{u}$  → *uero* ;  $\acute{X}$  → *Christ* ; ou par ponctuation : *m.* → *meam* ; *pul.* → *pullis*. Parfois, les deux se combinent :  $\acute{c}.$  → *cetera* ; *n $\acute{r}$ .* → *noster*.

Le signe 3 a valeur de *que* dans *ne3* et de *us* dans *omnib3*.

Le *r* arrondi barré 4 abrège *rum* dans *ipso4*.

## CORRECTIONS APPORTÉES

Bien que nous ayons pour objectif une fidélité maximale au manuscrit, il nous a tout de même paru essentiel de corriger ce qui pouvait être identifié avec certitude comme des erreurs de la part du scribe. Les formes que nous citons ci-après ont été transcrites en suivant les conventions et résolutions données précédemment.

### Découpage des mots

Au XIII<sup>e</sup> siècle, beaucoup de mots sont en cours de figement. Pour préserver le témoignage d'une langue en évolution, nous avons suivi au mieux le découpage de certaines formes et ne sommes intervenu que lorsqu'une erreur nous paraissait évidente, quand avait lieu une visible confusion avec un déterminant ou un pronom : *la laiene* → *l'alaiene* 66 ; *sa unent* → *s'aünent* 156 ; *en dormie* → *endormie* 184 ; *de vant* → *devant* 258 ; *len brace* → *l'enbrace* 259 ; *en pire* → *enpire* 495 ; *sen voillist* → *s'envoillist* 535 ; *sa drece* → *s'adrece* 1113 ; *la vutere* → *l'avutere* 1134 ; *la some* → *l'asome* 1173 ; *en soignement* → *ensoignement* 1176.

Quelques cas d'agglutination ont également suscité notre intervention : *lanature* → *la nature* 107 ; *laprent* → *la prent* 262 ; *auroi* → *au roi* 263 ; *ria* → *r'i a* 283 ; *latrueve* → *la trueve* 287 ; *JhesuCrist* → *Jhesu-Crist* 382, 911, 947 ; *eoivre* → *é oivre* 560 ; *peria* → *per i a* 575 ; *desvices* → *des vices* 617 ; *setient* → *se tient* 661 ; *livenerres* → *li venerres* 705 ; *iperdent* → *i perdent* 810 ; *trespres* → *tres pres* 839 ; *adroiture* → *a droiture* 843 ; *senvait* → *s'en vait* 878 ; *escrestiens* → *es crestiens* 884 ; *seporroit* → *se porroit* 1157 ; *lencude* → *l'en cude* 1162.

## Corrections scribales

Les premières corrections que nous avons effectuées sont celles données par le scribe lui-même, qui annote parfois son texte pour signaler une lettre, un groupe de lettres ou un mot à ajouter :

- Par des lettres suscrites, accompagnées ou non d'un trait en coche ( ^ ) ou vertical ( | ) très légèrement tracé sous le texte : *en* 6 ; *traítier* 45 ; *se*<sup>s</sup> 204 ; *moin*<sup>e</sup> 386 ; *nos* 792 ; *vertuouses* 1031 ; *traíillier* 1083 ; *revienen*<sup>t</sup> 1133 ; *ibi*<sup>s</sup> 1177.
- Par des traits parallèles : *“faille”seins* 809 ; *“laissa”les* 883.
- Ou en repassant sur une autre lettre : *nommez* 39, dont la dernière lettre laisse encore nettement voir un *e* par-dessus lequel elle a été tracée ; *toz* 97, un *r* arrondi se devine sous le *z*.

Outre les ajouts, le scribe indique des éléments à retirer du texte :

- Des lettres ou jambages, par exponctuation : *angrandrer* 384 ; *graim*<sup>105</sup> 810 ; *qu'il j l'en cude* 1162.
- Des mots entiers, barrés et immédiatement suivis de la forme rectifiée : ~~*ses*~~ *ses* 205 ; ~~*quassez*~~ *lassez* 302.

## Corrections éditoriales

Quelques *lapsi calami* semblent avoir échappé au scribe, que nous nous sommes chargé de corriger quand ils apparaissaient être des fautes certaines ; mais le XIII<sup>e</sup> siècle étant riche en évolutions phonétiques, nous avons privilégié la prudence en limitant nos interventions au strict nécessaire, quand les fautes du scribe nous semblaient manifestes. Pour ce faire, les lettres ou mots parasites ont été isolées entre parenthèses, les lettres erronées ont été modifiées entre chevrons, et les lettres ou mots manquants ont été ajoutés entre crochets, avec au besoin une note infrapaginale pour indiquer la graphie du manuscrit ou justifier notre correction.

## COMMENTAIRES SUR LA LANGUE

En plus des corrections infrapaginales et de l'analyse que nous avons précédemment menée, il nous a paru intéressant d'ajouter par endroits quelques remarques sur la langue du manuscrit, que ce soit pour éclairer un usage obscur, tenter de comprendre l'origine d'un vers hypo- ou hypermétrique, remarquer l'état du manuscrit, ou comparer la langue de Gervaise à celle des autres bestiaires issus du *Physiologus*.

Pour référer au texte latin, nous utilisons l'édition des *Dicta Chrysostomi* de Friedrich Wilhelm. Rappelons tout de même que, la source de Gervaise étant inconnue, ces correspondances latines sont à considérer avec prudence.

---

<sup>105</sup> Plus précisément, l'exponctuation se situe sous la troisième hampe du *m*, marquant une distinction fine entre *n* et *m* chez le scribe, ce pourquoi nous avons donc corrigé *graim* en *grain*.

Les comparaisons avec d'autres auteurs de bestiaire sont empruntées à l'édition de Luigina Morini pour Philippe de Thaon<sup>106</sup>, Guy René Mermier pour Pierre de Beauvais<sup>107</sup>, Robert Reinsch pour Guillaume le Clerc<sup>108</sup> et Craig Baker pour la version longue de Pierre de Beauvais (à laquelle nous référons simplement en tant que « Version longue »).

## REPRODUCTION DES MINIATURES

Les miniatures du manuscrit sont reproduites ici, toujours placées à droite du texte pour ne pas gêner la lecture. En conséquence, elles ne représentent pas leur placement dans le manuscrit. Dans un souci de confort visuel, elles ont également été légèrement agrandies.

Aucun nom ne leur étant directement associé dans le manuscrit, celui que nous mettons en légende est déduit par la position de la miniature par rapport au texte (par exemple, nous déduisons que la créature au bas du fol. 89r est un crocodile en raison de sa position sous la colonne qui lui est dédiée).

---

<sup>106</sup> Luigina MORINI, *Bestiari medievali*, Torino, Giulio Einaudi editore, 1996, p. 103-285.

<sup>107</sup> Guy René MERMIER, *Le Bestiaire de Pierre de Beauvais (version courte)*, Paris, A. G. Nizet, 1877.

<sup>108</sup> Robert REINSCH, *Le Bestiaire : das Tierbuch des normannischen Dichters Guillaume le Clerc* (1890), Leipzig, R. Reisland, 1892, p. 219-404.

## TRANSCRIPTION DU *BESTIAIRE*

- Cil fablaor qui toz jors mantent  
 et qui de riens ne se desmantent,  
 ne mais de mançonges aprandre  
 4 ou il puissent matiere prandre,  
 cil sunt ores bien apelé  
 et en autes cors honoré ;  
 et chascun covient que l'on doignie  
 8 loiez por dire sa mançonge,  
 il n'an diront point autrement.  
 Volontierz est oïz qui ment ;  
 qui voudroit dire verité  
 12 et parler de desvinité,  
 loier li covenroit doner  
 es genz por soi faire escouter.  
 Son tens gaste qui met sa cure  
 16 en vanité dont Deus n'a cure,  
 et tot autresi de legier  
 porroit l'on d'estoire traitier,  
 con trover mançonges et fables  
 20 sunt delitouses et plaisables.  
 Celui qui la mençonge traite,  
 quant il plus ment et plus li haite  
 por ce que il enbelist son dit ;  
 24 mais celui qui verité dit [fol. 84v]  
 et selonc divine Escriture  
 covient sevre la letreüre,  
 se l'⟨e⟩stoire<sup>109</sup> estoit corronpue,  
 28 tote avroit sa poine perdue.
- Gervases, qui ne puet aler  
 que ne li covieigne porter  
 .i. baston por soi apuier,  
 32 v⟨ue⟩t<sup>110</sup> .i. livre en roman traitié.  
 Li livres a non Bestiaire,  
 a Barbarie est l'armaire ;<sup>111</sup>  
 li latins qui mult est plaisanz,

<sup>109</sup> Ms. : *ostoire*.

<sup>110</sup> Ms. : *vit*. La leçon du manuscrit n'est pas incohérente si l'on se limite à ce vers, le scribe ayant pu supposer que Gervaise ait *vu* un ouvrage rédigé en roman, mais les v. 35-36 confirment que c'est bien à l'auteur qu'est due l'adaptation du latin au roman.

<sup>111</sup> Hypométrie (7 syllabes). Meyer, Morini : [*en*] *l'armaire*.

36 de illuec fu estraiz li romanz.  
 Celui qui les bestes descrist  
 et qui lor natures escrist  
 fu Johanz Boche d'Or nommez,  
 40 *Crisothomus* rest apelez ;  
 tote mist s'entente et sa cure  
 en traitier divine Escriture,  
 les semblances des bestes dist ;  
 44 sachez que grant entente i mist  
 et grant poine ou livre traitier.  
 David en thocha ou Sautier :  
 tot est estrait de verité,  
 48 bien doit estre en auctorité,  
 car qui bien i voudroit entendre  
 grant examplè i puet aprandre.  
 Bestes ont diverses sanblances  
 et diverses signifiaces,  
 52 tot auximent ont li oisel :  
 li un sunt lait, li autre bel.  
 Ne vuel plus lonc prologue faire ;  
 56 or me doit Deus a tel chief traire  
 de l'afaire que j'ai empris,  
 que je n'en soie en mal repris.

[fol. 85r]

60 **T**rois natures ha li lions  
 et .iii. significacions,  
 ce nos recontre l'escriture.  
 Oez sa premiere nature :  
 quant veneres lo va chacier  
 64 et il lo comance a tracier,  
 soit en bois ou en terre plaine,  
 sent il dou veneour l'alai(e)ne<sup>112</sup>.  
 Oez dou lion què il fait :  
 68 après son dos traïnant vait  
 sa coue que il ha longue et grant,  
 si en vait sa trace cuvrant ;  
 et quant li veneres ne trueve  
 72 la trace, per musart se prueve  
 et mult se tient a mal balli  
 de ce que il ha ensi falli.



Figure 2 : *Lion*  
 © British Library Board, Add. 28260, fol. 85r

[fol. 85v]

<sup>112</sup> MEYER, art. cit., p. 427 : « *aloine* (\**alena*) devait être dans la leçon originale *aleine* ; de la sorte il peut rimer avec *-aine* (lat. *-ana*) ici et au v. 154, et avec la finale normande *eine* (lat. *ina*) au v. 199. » La graphie *alaiene* est probablement due à une étourderie du scribe, peut-être par confusion entre une graphie étymologique *ai* et une graphie phonétique *e*, ou avec la graphie normande *ei*.

76       Retorne s'en, a tant le lait,  
et li lions joans s'en vait.

**A**usi l'espirtaus lions,  
Jhesu Crist ou nos nos fions,  
por esclaver nostres pechiez<sup>113</sup>  
80       – dont tuit estiens entechié  
por le mesfait dou premier home  
qui sor desfans menja la pome –  
en la Sainte Virge se mist,  
84       char et humaine forme prist.  
Quant la chandoile est alumee  
et en la lanterne avalee,  
la clarté per mi outre passe  
88       si que la lanterne ne quasse.  
Auximent nostre Creator  
ot clarté, ot grant resplandor,  
entra en la Seinte Pucele  
92       qu'il ot esleüe en s'ancelle ;  
il n'en perdi sa deité  
ne ele sa virginité.  
Virge fu au comancement  
96       et virge après l'anfantement,  
toz jors fu virge et caste et pure,  
toz jors sera seinz porriture.  
Tot autresi va de ceste oeuvre :  
100       cum dou lion qui ses pas cuevre  
por ce c'un nel puisse tracier,  
ne nuns homs ne doit escerchier  
de la seinte Incarnation,  
104       car cil qui, quant nos n'estion,  
dou limon nos fit et estraist  
puet tot faire quant que lui plait.

**U**ez la nature seconde,  
108       tel nature n'a riens dou monde :  
quant lion dormant et someillent,  
lor cuer dorment et lor oel voillent.  
Deus dist une mult grant mervoille :  
112       « Je dor, fait il, mais mes cuer voille. »

**P**or antand[r]e<sup>114</sup> que ce vuet dire :

[fol. 86r]

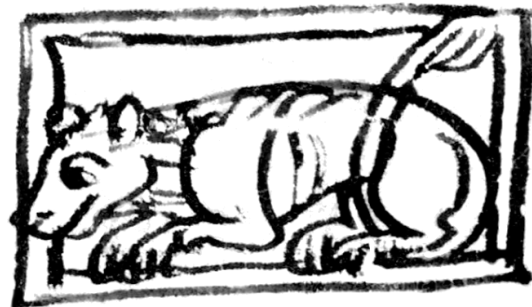


Figure 3 : *Lion*  
© British Library Board, Add. 28260, fol. 86r

<sup>113</sup> MEYER, art. cit., *erratum* p. 509 : « corr. *nostre pechié*, au sing. ; il s'agit du péché originel. »

<sup>114</sup> Meyer corrige *Por antand[r]e* et Morini *Or antandé*, et cette dernière correction correspond effectivement davantage à l'affection de Gervaise pour ces formules impératives récurrentes dans son *Bestiaire* (cf. *Or oez* 126, *Or*

Deus, qui de tot le mont est sire,  
 vit nostre grant fragilité,  
 116 s[i] prist por nos humanité ; [fol. 86v]  
 sa chars dormoit et reposito,  
 sa deïté en ciel veilloit ;  
*ecce, non dormitabit neque dormiet.*

120 **L**a tierce nature dirai,  
 dou lion ja ne mentirai :  
 lions naist toz morz, mais sa mere  
 .ii. jors le garde. Au tierz, li pere  
 qui l'engendra vient en la place ;  
 124 au leoncel sosfle en la face,  
 tot maintenant est pleins de vie.

Figure 4 : *Lion, leoncel*

© British Library Board, Add. 28260, fol. 86v

¶ Or oez que ce senefie :  
 Deus por nostre redemption  
 128 sosfrit et mort et passion,  
 por nos fu batuz et loiez  
 et por nos fu crucifiez,  
 por nos fu d'aïssel abevrez,  
 132 d'aubes espines coronez,  
 por nos ot percié le costez  
 et fu ou Sepulcre posez ;  
 .ii. jorz i fu, ne<sup>115</sup> dotez mie,  
 136 au tierz jort vint de mort a vie,  
 si cum Jacob prophecia :  
 Deus come lions reposa. [fol. 87r]  
*Et, sicut catulus leonis, qui suscitavit eum ?*

140 **U**ne beste est, panthere a non ;  
 mult per est de bele façon,  
 mult i a especial beste :  
 lonc a le col, bien faite teste,  
 la beste est de plisors colors,  
 144 de grant senz et de bones mors.  
 Trop het cele beste dragon.  
 Quant solë est de veneison,<sup>116</sup>

sachez 497, *Or oz* 639), mais l'absence d'autre forme impérative en -é dans notre texte laisse le doute planer. En conséquence, nous avons privilégié l'hypothèse d'une lettre oubliée plutôt que d'une lettrine erronée (bien que ce phénomène ne soit pas impossible, cf. v. 449 et 1192).

<sup>115</sup> Peut-être un oubli de la barre de nasalité (cf. *n'en dotez* 207, 229, 473, *n'en dot* 1025), bien que la forme notée ici ne soit pas incorrecte sur le plan grammatical.

<sup>116</sup> Plutôt que d'appuyer le e atone, Morini corrige so[o]le pour maintenir la métrique. Même situation au v. 183.

148 en sa fosse se va dormir,  
 trois jorz i dort seins esperir ;  
 au tierz jort, la beste s'esvoille :  
 en haut nuit et – une mervoille ! –  
 o celui nuit met ors odours  
 152 soez et de bone douçour,  
 car pimenz ne encens ne graine  
 n'uelent si bon come s'aloine.  
 Quan les bestes sentent l'odour,  
 156 si s'aüinent totes antor,  
 se sevent lai ou ele vait.  
 Li dragons autremen le fait,  
 car il ne puet l'odor sosfrir :  
 160 en terre s'en vait enfoïr  
 – c'est sa desfanse et ses conforz –,  
 iluec se git, prés est de mort ;  
 vancuz est, ne se puet movoir.  
 164 La panthere, por estovoir,  
 vont sivant totes autres bestes,  
 vers s'aloine tornent les testes.

[fol. 87v]

168 **N**ostre Signor et nostre Pere,  
 Deus qui est veraie panthere,  
 trait a soi l'umaine lignié  
 qui tote estoit a mort jugié,  
 ca[r] deables, por sa covoitise,  
 172 l'avoit trestotè a soi mise.  
 Segons Deu, no guerpiissons mie  
 et aemplissons la prophecie.  
 Panthere qui est de colors  
 176 et qui ha sa[n]blances plusors  
 nos senefie Jhesu Crist  
 qui la Loi Novelè escrit ;  
 il est douçours et sapience,  
 180 bone est sa voiz et pacience  
 a en soi et est repidables,  
 resplandisanz, fers et estaubles.



Figure 5 : Panthere

© British Library Board, Add. 28260, fol. 87r

184 Quant solè est et replanie,  
 la beste tost s'est endormie.

[fol. 88r]

188 **Q**uant Jhesu Crist fu soolez  
 des gas es Jües et lassez  
 de bufes et de batemenz  
 d'espines et d'escupimenz,  
 après ce fu crucifiez,  
 piés et paumes fu clos fichiez

et d'une lance fu navrez.  
 192 Quant de teus dons fu soolez,  
 el Seint Sepulcre s'endormi  
 et jusque en anfer descendi ;  
 illuec lia lo fier dragon,  
 196 l'anciein enemî felon.

Et quant la beste est adrecie  
 et dou dormir s'est esvoillie,  
 de sa boche ist la douce aloine  
 200 qui les bestes a li amoine.

¶ Jhesu la beste signifie,  
 qu'au tierz jort vient de mort a vie.  
 Adonc cria Deus a haut criz,  
 204 de toz ses amis fu oïz  
 et en ses paroles disoit  
 que le monde vaincu avoit ;  
 encor disoit, n'en dotez pas :  
 208 « Pere, quanque tu me donas,  
 ai gardé de dampnation,  
 fors lo fil de perdicion.  
 Je vois a mon pere et au vostre. »  
 212 Deus est ses perë et li nostre.  
 Deus dist : « Quant el ciel serai,<sup>117</sup>  
 Seint Esperit envoieurai  
 en terre, qui ou ves sera  
 216 tant con cist siegles durera. »  
 Poet estre si soés odour  
 con de Deu nostre Creatour ?  
 Qui prés est de Deu per creance,  
 220 per ovres et per esperance,  
 per loi[n]g<sup>118</sup> per sa fragilité,  
 quant il de Deu est espiré,  
 repleins de ses alumemenz,  
 224 dont garde ses comandemenz.  
 Requerons Deu et lo servons  
 totes heures, et li prions  
 en l'odor de ces oignemenz,  
 228 Dé doivent croire totes genz.  
 Venir poons, n'en dotez mie,

[fol. 88vc]

<sup>117</sup> Hypométrie (7 syllabes). Meyer propose de la corriger en intercalant un pronom *Quand [je] el ciel serai* ou en remplaçant *Deus* « qui semble répété du v. précédent » par *Jhesu*.

<sup>118</sup> Cf. WILHELM, *op. cit.*, p. 21 : « *ita ut omnes qui prope per fidem et per opera sunt et qui adhuc fragilitate grauati longe sunt* ».

per baptisme a novele vie ;  
 terriaines choses laisons,  
 232 es celestiaus trepassons ;  
 guerpissons ovres de pechié,  
 deprions Deu per sa pidié,  
 qu'en cele joie soions mis  
 236 quë il promet a ses amis,  
 ou n'a tristour, dolor ne ire,  
 et que a joie puissons dire :  
 « *Gloriosa dicta sunt de te, Civita Dei.* »

[fol. 88vd]

**U**ne beste est, ço n'est pas fable,  
 240 qui auques est a boc sanblable.  
 Cele beste aime pastre en mont,  
 une corne ha en mi le front ;  
 por ce que ele n'a que .i. corne  
 244 est apeleë unicorne.  
 Tant se set la beste desfandre  
 que venerres ne la puet prandre :  
 fors est et de grant ardent,  
 248 il la prenent per argument.  
 L'on quiert une juine pucele,  
 bien atornee, jouene et bele ;  
 el desert la fait l'on aler,  
 252 lai ou la beste sot ester.  
 Soule remaint, chascuns s'en part,  
 et la beste vient cele part ;  
 quant la pucele voit si coie,  
 256 sachiez que mult li fait grant joie ;  
 a la pucele vient devant,  
 si se couchë en son devant ;  
 la pucele l'enbrace et tient.  
 260 Li venerres cele part vient ;  
 quant la beste voit endormie,  
 tant tost la prent et si la lie  
 et puis l'a au roi presentee,  
 264 en son palais li est portee.

Figure 6 : *Unicorne*

© British Library Board, Add. 28260, fol. 88v

[fol. 89ra]

¶ Li psalmistes ou Sautié dist  
 quant il parla de Jhesu Crist :  
 « Mes cors sera autoriez,  
 268 cum unicorne exauciez. »  
 Entendre poez per la beste  
 que .i. soul cor a en la teste  
 Crist qui dist au pueble commun :  
 272 « Je et mes peres sumë un. »

Deus est chiés et Jhesu est cors,  
 qui d'enfer bota ses genz fors  
 ains rien ne li puet contrestre  
 ne riens ne le puet arester.

276

La pucele nos senefie  
 l'especial Virge Marie  
 en cui Deus prist humanité,  
 en sa char fu pechié dampné ;  
*et verbum caro factum est, et cetera.*

280

**U**ne beste est idres clamee,  
 el fluve de Nil est trovee.  
 Une autre beste r'i a<sup>119</sup> diverse :  
 cocadrile, mult est enverse ;  
 toz jors a beé la goule<sup>120</sup>  
 qui plus est granz que n'est une oule.

284

Quant idres la trueve dormant,  
 el tais se voute mei[n]tenant  
 que miez se puisse escalorgier  
 et passer outre de legier ;  
 per la boche li saut el cors,  
 ocit la et puis s'en ist fors.

288

292

**C**ocadrile a de mort sanblance  
 et d'enfer a signifiante ;  
 ydres Jhesu Crist senefie  
 qui nos raïnt de mort a vie,  
 por ce sosfrit mort Deus en fust  
 que mors de toz vaincue fust,  
 anfer brisa et desronpi ;  
 ce sachiez vos trestuit de fi.  
 La prophecie est avenue,<sup>121</sup>  
 mors est en vitoire montee :  
 « Mors, ce dist Deus, tu me mordras.  
 Enfer, dist il, per moi morras. »

296

300

304

[fol. 89rb]

Figure 7 : *Idre*

© British Library Board, Add. 28260, fol. 89r

Figure 8 : *Cocadrile*

© British Library Board, Add. 28260, fol. 89r

[fol. 89vc]

<sup>119</sup> Une synérèse est nécessaire à *r'i a* pour respecter la métrique.

<sup>120</sup> Hypométrie (7 syllabes). Morini : *beé[e]*.

<sup>121</sup> Rime défectueuse, que Meyer propose de corriger en *arrivee* « ou quelqu'autre participe en *ee* ». MORINI, *op. cit.*, p. 359 propose *averee*. *A contrario*, en se focalisant sur le vers suivant, « G. Paris propose de remplacer *montee* par *vaincue* » (MEYER, art. cit., *erratum* p. 509). WILHELM, *op. cit.*, p. 23 : « *et iuxta prophetam* ».

**S**ereine est de mer .i. peril,  
 feme est per desus le lonbril  
 et poisons de soz la centure.  
 308 Tant chante bel que creature  
 ne se porroit pas sooler  
 ne d'oïr le douz chant chanter.  
 312 Quant genz vont per la mer najant  
 et les sereines vont chantant,  
 quant avoir en cudent l'oïe,  
 tant est douce la melodie,  
 tant se delitent en l'oïr,  
 316 que toz les covient endormir.  
 Et quant il se sont endormi,  
 maintenant les ont asalli  
 les sereines, si les acorent,  
 320 lor char despiecent et desvorent.

Figure 9 : *Sereine*

© British Library Board, Add. 28260, fol. 89v

[fol. 89vd]

Cil qui aiment tragitaours,  
 tumerresses et juglaours,  
 cil ensevent, ce n'est pas fable,  
 324 la procession au dëable.  
 Dëables les va esvoillant<sup>122</sup>,  
 et ensi les va descevant ;  
 el perfont anfer les envoie,  
 328 ensi set il querre sa proie.

**C**entaurus<sup>123</sup> est une autre beste :  
 poitrinë, espaulës, mains, teste  
 ha tot ensi comë ont home ;  
 332 asne resanble, c'est la some,  
 aval per desoz la centuire.  
 Moult est de mauvaise nature.

**A** icestui sanblable sunt  
 336 li home qui .ii. langues ont,  
 qui amonestent faire bien  
 et si n'en vuelent faire rien :

<sup>122</sup> MORINI, *op. cit.*, p. 359 propose de corriger *esvoiant*, cf. *esvoier* v. 1228.

<sup>123</sup> L'utilisation du terme *centaurus* est particulière : tous les dérivés du *Physiologus* cités par Valentine A. PAKIS, « Contextual Duplicity and Textual Variation: The Siren and Onocentaur in the *Physiologus* Tradition », *Mediaevistik*, 23, 2010, p. 158-173 préservent le préfixe *d'onocentaurus*, directement issu du grec *ὄνοκένταυρος* (*onokentauros*) où *ὄνος* signifie « âne », tandis que Gervaise s'en défait pour ne garder que *centaurus* (tout en gardant l'évocation de son apparence proche de celle de l'âne).

itel sunt li faus ypocrite.  
 340 De parole senblent hermite,  
 mult sunt devant la gent plaisant,  
 et deriere fel et tirant ;  
 nuns hons ne se puet d'aus gaitier. [fol. 90ra]  
 344 De ces dist David ou Sautier  
 « *Homo, cum in honore esset, non intellexit.* »

**U**ne beste est, ço est la some,  
 que li auctors hyene<sup>124</sup> nomme ;  
 la Loi dit que n'est pas menjable,  
 348 n'est<sup>125</sup> riens qui a li soit sanblable.  
 Orde est la beste et si est bele ;  
 une hore male, autre femele



Figure 10 : *Hyene*  
 © British Library Board, Add. 28260, fol. 90r

**A** li poet l'an bien comparé,  
 352 ce sachiez bien de verité,  
 les jenz qui d'Israhel issirent :  
 premierement a Deu servirent,  
 a luxure après s'atornerent,  
 356 ydres, ymagines orent.  
 Cil qui entendent a usure,  
 a avarice et a luxure  
 et despitent ce que Deus fit,  
 360 ce sont cil de quoi David dit :  
 « *Vir duplex animo inconstans est in omnibus.* »

**S**inges est de laide figure :  
 de dëable a forme et figure,  
 plus resanble deable que beste ;  
 364 coue li faut, mais il a teste.  
 Mult per est de laide meniere, [fol. 90rb]  
 ne s'a dont covrir per deriere.

**¶** Quant dëaubles estoit archanges,  
 368 lai sus amont avoi les anges,  
 contre son Signor s'ergoilla ;  
 chief avoit, mais il li mua :  
 beaus estoit, mais sa resplandor  
 372 li fu muee en tenebror ;  
 plus est noirs que erremenz ne fers,

<sup>124</sup> Que Philippe de Thaon définit également comme *luvecervere*, « loup-cervier », un nom du lynx (v. 1179).

<sup>125</sup> Possiblement *ne* dans la leçon originale, cf. WILHELM, *op. cit.*, p. 24 : « *neque quod simile est ei* ».

or est en la puor d'anfer.  
 De ciel per son fol cudement  
 376 chaï deis le comencement,  
 et il et tuit cil periront  
 en la fin qui segu l'avront.  
 Si come seins Pos de lui dist,  
 380 li banisierres Jhesu Crist,  
*quem interficiet Dominus*  
*noster Jhesus Christus spiritu oris.*



Figure 11 : *Singe*  
 © British Library Board, Add. 28260, fol. 90r  
 [fol. 90vc]

**E**lephanz est beste sauvage,  
 grant et forz et si est mult sage :  
 ja ne coplera a sa per  
 384 devant qu'il cuidë angandrèr.  
 Quant de conçoivre est tens et hore,  
 sa pareil moine seins desmore,  
 asez prés est de paradis ;  
 388 .i. herbe trove, ce m'es vis,  
 mandegloire<sup>126</sup> l'escriz la nomme,  
 sanblancë a de feme et d'ome.  
 La femele de ce fruit prent,  
 392 s'en me[n]jue primierement ;  
 tot droit a son male s'en vait,  
 dou fruit li tent, mengier l'en fait ;  
 adont asenblent charnelment,  
 396 la femele empregne errantment.  
 Quant travaillier doit de son vandre,  
 .i. grant lac quiert, dedenz s'en entre,  
 illuec est jusqu'a la forcele<sup>127</sup>.  
 400 Li maules est o la femele,  
 ja delez li ne se movra  
 devant que faoné avra ;  
 il la garde por le dragon  
 404 qui li vuet mengier son faon.

**L**i maistre des elephanz dient  
 qu'Adan et Eve senefient,  
 qui estoient en paradis  
 408 ou Damideus les avoit mis ;  
 il n'avoit en aus fol pensé,  
 n'ensamble n'avoient pensé.

[fol. 90vd]

<sup>126</sup> *Mandegloire* aussi dans la Version longue (chap. LX) et *mandagloire* pour Pierre de Beauvais (art. XXXIII) mais *mandragona* chez Philippe de Thaon (v. 1428).

<sup>127</sup> WILHELM, *op. cit.*, p. 26 : « *usque ad ubera sua* ».

412 De lors que Eve ot dou fruit gosté  
 que Deus li avoit desveé,  
 a Adan vint, se li tendi,  
 mengier l'en fit ; bien le trahi.  
 De paradis furent chacié  
 416 et en ces monde trabuchié.  
 A estant puet estre asignez  
 cist monz por les diversitez  
 que en un estan sunt concuillies  
 420 eves de diverses parties.  
 Cist mondes est con .i. viviers,  
 de ce dist David ou Sautier :  
 « *Salvum me fac, Deus, quoniam intraverunt aque.* »  
 Quant envoiez fu nostre pere  
 424 Adan ou lac, plein de misere,  
 Evain sa feme adon conut  
 et charnelment avoc li jut.  
 Caïn maintenant engeindrerent,  
 428 en duel et en misere entrerent ;  
 vivre les covient a delor,  
 en poinë, en tristece, en plor.  
*Et eduxit me de lacu micerie et de...* [fol. 91ra]

432 Jhesu Crist, qui le monde fit,  
 por ce pechié nostre char prist  
 et de la palu nos traist fors,  
 plus estoiens soillié que pors ;  
*et statuit supra petrum*<sup>128</sup> *pedes meos, dicens : « Sic orabis. »*  
*Pater Noster*, c'est l'orisons  
 436 per la proiere Crist entendons.<sup>129</sup>  
 Il qui de tot a la puissance  
 nos manteigne en ferme creance ;  
 itel vertuz, bien dire l'os,  
 440 ot oliphanz : et poil et os  
 ja en lue ou un les ardra,  
 serpenz ne boz ne remandra,  
 ne nule chose verminouse<sup>130</sup>,  
 444 tant est la beste precieuse.  
 Se aucuns voloit endroit soi  
 fermement maintenir la Loi,  
 per ce porroit, ce n'est pas fable,  
 448 chacier les oevres au dëable.

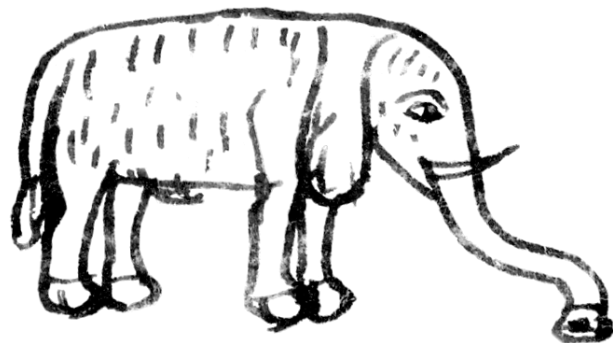


Figure 12 : *Elephant*  
 © British Library Board, Add. 28260, fol. 90r

<sup>128</sup> MORINI, *op. cit.*, p. 259 note la confusion entre *petrum* et *petram*, due à la paronymie avec *Petrus* dans Mat. 16:18 « *Tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam* ».

<sup>129</sup> Hypermétrie (9 syllabes). Retirer *le* pour la rétablir ?

<sup>130</sup> Meyer propose de corriger « *verinous*, cf. v. 506 » ; cf. WILHELM, *op. cit.*, p. 27, « *animal uenenosum* ».

<A>ntulë<sup>131,132</sup> est beste mult fiere :  
 corz a tranchant de tel meniere  
 que le grenor arbre porroit  
 452 tranchier quë ele troveroit ;  
 venerres ne la porroit prandre,  
 ne l'ose soulement atendre.  
 Quant la beste a talanz de boivre,  
 456 des autres bestes se dessoivre ;  
 a .i. fluve cort de randon  
 – li fluns Eüfrates a non,  
 l'essorse en est en paradis –,  
 460 la beste en boit a sen devis.  
 Sor la riviere a .i. arbroie  
 de vionés et d'ossorie<sup>133</sup> ;  
 tant se va la beste joiant<sup>134</sup>  
 464 et per mi l'arbroie saillant  
 quë ele se prent es vionetes  
 per les cornes et es vergetes ;  
 lors tripe et saut et sache et tire  
 468 et brait per destrece et per ire,  
 car d'eluec ne puet eschaper.  
 Quant li venerres l'ot crier,  
 il cort cele part en es l'ore,  
 472 de l'espie qu'il porte l'acore.

[fol. 91rb]

Figure 13 : *Antule*

© British Library Board, Add. 28260, fol. 91r

Chascun home, n'en dotez mie,  
 iceste beste senefie :  
 hons qui a en soi abtinance  
 476 et qui bien garde obedience,  
 ces .ii. choses sunt seinz dotance

[fol. 91vc]

<sup>131</sup> La lettrine du manuscrit est un *S* retracé sur un ancien *A* vaguement effacé. La suite du mot est plus délicate à lire : si les trois dernières lettres *ule* ne posent pas de doute, le caractère qui les précède est plus délicat, mais nous soupçonnons un *nt* dont les lettres sont entrées en collision sous la plume du scribe. Par comparaison, MEYER, art. cit., p. 432 lit « quelque chose comme *Sraile* » et MORINI, *op. cit.*, p. 291 « *Stuille* ».

<sup>132</sup> Dont le nom latin, qui varie entre les manuscrits selon *antula*, *autula*, *aptalops*, *autalops* ou encore *aptalon*, a engendré également bon nombre d'appellations françaises : *aptalon* chez Philippe de Thaon (v. 757), *aptalops*, *astalon* ou *antalops* chez Guillaume le Clerc (v. 249), *antula* chez Pierre de Beauvais (art. II) et dans la Version longue (chap. II).

<sup>133</sup> La rime ne laisse pas de doute quant à la forme *ossorioie* qui devait figurer dans le manuscrit d'origine, mais *ossorie* n'est pas nécessairement incorrect, bien qu'il soit au singulier (d'après les définitions du DEAFél, *arbroie* est une « plantation d'arbres », *vione* une « viorne », *vionet* une « oseraie », *oserie* un « osier », mais il est possible que ce soit ici l'idiote de Gervaise ou du scribe qui joue, attribuant ses propres définitions légèrement différentes à ces mots rares). En latin, selon WILHELM, *op. cit.*, p. 28, il est dit : « *Sunt autem ibi uirge uiticee subtiles et molles.* »

<sup>134</sup> Meyer propose de corriger *jouant* ; effectivement, selon WILHELM, *op. cit.*, p. 28 : « *Incipit autem illud animal ludere.* »

des .ii. corz la senefiance.  
 Qui ces .ii. vertuz a en soi  
 480 et qui bien vuet tenir la foi,  
 por ce puet tot, ce n'est pas fable,  
 plaissier les engins au dëable.  
 Quant li hons boit a demesure,  
 484 vins l'a tost empris en luxure.  
 D'ivrece naisent plisor mal  
 et tuit li pechié criminal.  
 Quant dëables voit enlacié  
 488 aucun homë en tel pechié,  
 lors l'enpoint, et tant le debat  
 quë enz el pois d'enfer l'abat :  
 cil lues est mult espoentables,  
 492 toz jors i est fues perdurables ;  
 icele arme choitive, lasse,  
 d'un torment en .i. autre passe,  
 li .i. maus li autres empire,  
 496 mult i sosfrent divers martire. [fol. 91vd]  
 Or sachez que ivrece et luxure  
 sunt .ii. choses dont Deus n'a cure ;  
 l'uns vices de l'autre descent,  
 500 por ce li apostre desfent :  
 « *Nolite inebriari vino in quo est luxuria.* »

**T**rois menieres de serpent sunt,  
 si come seins Jahan l'espont :  
 de vuivres est la primeraine  
 504 et de colovres la meiaine  
 et la tiercë est de dragons,  
 qui sunt felon et verimous.<sup>135</sup>

Des vuivres nos dit l'escriture  
 508 quë eles sunt de tel nature  
 que, quant la femele conçoit,  
 en sa boche le fruit reçoit ;  
 li maules li fiche en sa gorge  
 512 sa testë et cele l'engorge,  
 tote l'escachë a droiture ;  
 de tel ardor est sa luxure.  
 Li maules muert et cele empreigne ;  
 516 contre nature est tel ovraigne.

---

<sup>135</sup> Rime défectueuse ; pour la rétablir, Meyer propose d'inverser *verimous* et *felon*.

Quant li feonet doivent naistre,  
 mordent la mere ou costé dextre ;  
 per ce pertuis s'en issent fors,  
 lor merë ocient per mors.  
 La mere muert el naissement,  
 li peres a l'engeindrement.

[fol. 92ra]

520

524

**L**es vuivres que si s'entrocient  
 les felons Juis senefient,  
 qui nostre Creator ocistrent,  
 et en la Seinte Crois le mistrent,  
 Jhesu Crist qui est nostre pere  
 et Jherusalem nostra mere.

528

532

**L**i evangeliste nos dist  
 en l'Evengele quë il fit  
 qu'il comande que nos soions  
 ausi simples come colons  
 et sage come serpent sunt.  
 Oiez que les colouvres font :  
 quant la colouvre s'envoillist,  
 la veüe li oscurcist,  
 li cors desfroissë et empire.  
 .xl. jors tot tire a tire  
 se tient de boire et de mengier,  
 et tant se lait amagroier,  
 de verté dire le vos os,  
 que ele n'a riens dedenz le cors.

540

544

Quant elë est si amagrie,  
 lors quiert .i. pierre percie  
 dont se fiche en la creveüre,  
 outre passe ; sa vesteüre  
 remaint a la pierre de fors,  
 li cuirs li dessoivre dou cors.  
 Quant tote est despoillie nue,  
 dont li reclarist la veüe  
 et li revient novele peaus,  
 dont rest ses cors trestoz nouveaux.

548

552

556

**A**usi li hons, ce n'est pas fable,  
 qui fait les oevres au dëable,  
 dois quë il chiet en desperance,  
 n'a de Deu p[o]int de conoissance ;  
 et quant sa creance a perdue,  
 dont li ampire sa veüe.  
 Adonques devroit la colovre  
 ensegrë en pensee é oevre,

560



Figure 14 : *Vuivre, colouvre, dragon*  
 © British Library Board, Add. 28260, fol. 91v

[fol. 92rb]

jeüner devroit et voillier  
 et l'orguel de sa char plaisier,  
 et honorer Deu seins feintise  
 564 et puis venir a seinte eglise. [fol. 92vc]  
 Por Deu prier, por jeüner,  
 puet l'on per la pierre passer.  
 Hons qui a bone repentance  
 568 et qui vuet faire penitence  
 se puet bien de Deu acorder  
 et de pechié desvoloper,  
 car tuit pechié, le savons,<sup>136</sup>  
 572 sunt lavé per confessions.  
 Qui en paradis vuet entrer  
 mut li covient son cors pener ;  
 mult per i a estroite entree,  
 576 mais cele d'anfer est mult lee :  
*angusta est porta que ducit ad uitam.*

¶ Li dragons est de tel nature :  
 quant il ha soi, tot a droiture  
 va querre une bele fontaine  
 580 dont l'eigue est pure, nete, saine ;  
 ma premierement, seins mentir,  
 va en .i. fosse vomir.  
 Quant de verin est nez et pur,  
 584 dont puet boivre tot a segur.

[E]nsegre<sup>137</sup> devons les dragons :  
 quant a seinte eglise venons  
 la parole Deu escouter,  
 588 ne devons pas oi nos porter  
 covoitise ne avarice,  
 purgier nos devons de tot vice  
 per veraie confession.  
 592 Adonc premes entrer poons  
 ou temple prier et orer,  
 la parole Deu escouter ;  
 Deus la nos doint, si meintener,  
 596 que sa merci puissions venir.

**A**utre nature li dragons,  
 quë en escriture trovons

<sup>136</sup> Hypométrie (7 syllabes). Meyer, Morini : [*bien*] *le savons* (cf. v. 651).

<sup>137</sup> Bien que l'espace dédié à la lettrine ait été laissé vide, un *e* très légèrement tracé demeure visible comme indication sur la bordure gauche du folio.

600 qu'il ha paour de l'ome nu  
 et le fuit ; mais s'il est vestu,  
 sore li cort, a lui se joint,  
 trestot l'enverimë et point.

604 **Q**uant Adanz iere en paradis  
 ou Damideus lë avoit mis,  
 onques dëables, c'est la some,  
 devant qu'il ot mengié la pome,  
 de riens mesfaire ne li pot ;  
 608 mais quan le col passé en ot,  
 de mei[n]tenant, ço n'est pas fable,  
 fu chaüz es mains au dëable,  
 et tant con homs est entechiez,  
 612 envolopez de laiz pechiez,  
 le tient deables en sa jostise,  
 qui li aprent mal et atise,  
 tant est en sa subjeccion.  
 616 Mais s'il vient a confession,  
 quant des vices est eslavez  
 et de son pechié desnuez,  
 don ne le puet dables grever  
 620 n'a puis a lui que comander.

[fol. 93ra]

**C**orbeaus sunt de lade figure  
 et si ont une tel nature :  
 quant lor oselet sunt esclos,  
 624 sachiez quë il ont les eaz clos,  
 les peres ne semblent de rien.  
 Et por ce ne lor font nul bien,  
 et il ne finent de proier  
 628 ...<sup>138</sup>



Figure 15 : *Corbeau*  
 © British Library Board, Add. 28260, fol. 93r

cel qui done con li desmande,  
 de buen cuer qu'il or doint viande ;  
 632 *qui dat jumentis escam ipsorum et pullis, et cetera.*  
 Ensi prient lor creator.  
 Et quant vient au siste jor,<sup>139</sup>  
 a lor nature se retraient ;  
 donc les conoissent et apaient  
 li crop qui tan haï les ont,  
 636 tot le bien qu'il poent lor font,

[fol. 93rb]

<sup>138</sup> Vers manquant ; d'après MEYER, art. cit., p. 434 : « Il se peut que le v. 629 soit fait de la première moitié du v. 628 et de la seconde du v. 629. »

<sup>139</sup> Hypométrie (7 syllabes). Morini : *quant [ce] vient*.

asez lor donent a mengier,  
ne lor font puis de rien dongier.

**O**r oz, tu, hons qui as entente,  
640 quant dëables t'essaie et tempte,  
tant con tu fais de lui ton meistre,  
ne te vuet Damideus repaistre ;  
et se tu chiez en povreté  
644 ou en aucune adversité,  
n'entrer pas en desesperance,  
mais en Deu aies ta fiance ;  
les oeuvres au dëable laise,  
648 prie celui quë il te paise  
qui dist : « Je sui li verais pains. »  
Cil forma home de ses mains,  
cil saola, bien le savons,  
652 de .v. pains et de .ii. poisons, [fol. 93vc]  
.v.m. homes qui le sevoient ;  
gari sunt cil qui en lui croient.

**V**urpiz est beste tricheresse,  
656 de mal engin et felonnesse :  
quant il ne trueve que mengier,  
lors va querre .i. roge terrier ;  
illuc s'enverse per grant bole  
660 et trait la lengue de la gole  
et d'alener mult bien se tient,  
ausi come morz se contient.  
Li oisel vont de sus volant ;  
664 quant ensi le voient gisant,  
bien cuident qu'il soit morz por voir ;  
desor lui se vont aseoir,  
si bechent et cil les englot,  
668 d'aus räemplist son vandre tot.

**E**nsi pren des oiseauz vanjance,  
et li dëables, seins dotance,  
el puis d'anfer nos enprisone  
672 per les charz qu'il nos abandone. [fol. 93vd]  
Sa charz est ivrece et luxure,  
orguel, fierté et desmisure  
et sorcuidance et glotonie,  
676 traïsons, covoitise, envie,  
larron, foi mentie, perjure,  
ire, desperancë, usure.  
Cil qui au deable serviront

680 einz en la fin l'espenirunt :  
 lai, jus aval ou puis d'anfer,  
 seront en chaînes de fer.  
 Ou Sautier le trovons escrit,  
 684 si come li psalmistes dit :  
 « *Ipsi vero quesierunt animam meam introibunt, et cetera.* »

**U**ne beste est d'autre nature :  
*castor* la nomme l'escripture,  
 en roman l'apele l'an beivre<sup>140</sup> ;  
 688 el est plus isnele que lievre.  
 L'on fait des coillons medicine  
 meudre que de nule racine :  
 quant venerres chacier le vait, [fol. 94ra]  
 692 por ses coilles avoir le fait.  
 Quant la beste le voit venir  
 si prés que ne les puet gueinchir,  
 ses coillons ront si fort les sache,  
 696 et per grant air les esrage ;  
 au venaor les giete entiers,  
 et il les prent mult volontiers.  
 La beste lait tot mei[n]tenant,  
 700 ja ne la chacera avant ;  
 et s'il la chace autre foïe  
 et il l'a ja mult aprochie  
 que voie que eschaper ne puisse,  
 704 tot maintenant auce la cuisse ;  
 li venerres la voit chastree,  
 don la guerpist seins desmoree.

**C**il qui a Deu voudroient plaire  
 708 devroient tot autresi faire.  
 Quant dëables lë ha lacié  
 et il sunt de pechié chargié,  
 ses cuide en anfer trabuchier ;  
 712 donc doivent sevrer et tranchier  
 et de lor cuers et de lor cors  
 les pechiez et giter les ors. [fol. 94rb]  
 Au dëable le sien randons,  
 716 totes se[s] oevres renoions ;  
 a Deu nos devons convertir,

---

<sup>140</sup> Gervaise donne le grec latinisé *castor* mais aussi son équivalent roman, tout comme Philippe de Thaon (v. 1135-1136), Philippe de Beauvais et la Version longue (qui l'adaptent au roman respectivement en *castre*, *castra* (art. XVI) et *castoire* (chap. XXXIX)), tandis que Guillaume le Clerc se contente de *bevre* (v. 1477).

de cui tuit bien doivent venir ;  
 en cherité manoir devons,  
 720 en aumones, en orisons,  
 malades devons visiter,  
 les povres paistre et abevrer  
 et les nus devons revestir,  
 724 les morz devons ensevelir,  
 jeüner devons et voillier  
 et Deu aorer et proier,  
 quë en la fin venir puissons  
 728 a veraie confession.

**E**riçons est .i. autre beste  
 qui samble pors ; fors de la teste  
 – mult est ardiz et aïrous<sup>141</sup>  
 732 trestot le cors ha espinous.  
 Et quant li raisin sunt meour,  
 es vignes va tot a seür ;  
 en tot le plus chargié cep monte,  
 736 trestot l’escout, ço est li conte.  
 Quant le fruit en ha abatu,  
 tost est a terre descendus ;  
 de desus les raisins se voute,  
 740 en ses espines les encrote ;  
 quant chargiez est, a tot s’en fuit,  
 a ses anfanz porte le fruit.

[fol. 94vc]

**O**ies, tu, hon, ta vigne garde,  
 744 et le fruit que tu as en garde :  
 li fruiz, ço est ta crestientez,  
 simplece, abstinence, bontez,  
 charité et obediencie  
 748 et pieté et pacience.  
 Garde que cil qui toz jorz nuit  
 a home per ce ne te tuit,  
 quar quant tu ces vertuz avroies  
 752 perdues, tu trabucheroies  
 en enfer nuz et despoilliez,  
 griement seroies traveilliez.

---

<sup>141</sup> MORINI, *op. cit.*, p. 360 note qu’une inversion des v. 731 et 732 permettrait de rétablir le rythme de la phrase. Il serait également possible de ponctuer autrement en liant le complément *fors de la teste* à *samble pors*.

Trois natures a li formiz. [fol. 94vd]  
 756 Ja <soit><sup>142</sup> ce qu'il soit mult petiz,  
 sages est, ço dit l'escriture.  
 Oiez sa premiere nature :  
 trestuit ordenement<sup>143</sup> vont  
 760 quant de lor fosses issu sunt,  
 é il vunt querir a mengier.  
 Quant il sunt venu au granier,  
 ja n'i querrunt ne uis ne porte :  
 764 chascuns prant .i. grain, si l'emporte,  
 et puis le met en son estuit.  
 Cil ques encontrant<sup>144</sup> qui sunt vuit,  
 ja de rien ne lor mesfarunt  
 768 ne de lor grains ne lor touront,  
 ainz desmandent ou il l'ont pris.

¶ Virges s'assemblerent jadis  
 .x. que a unes noces aloient ;  
 772 les .v. oilë o soi portoient,  
 les autres n'en porterent point.  
 A la mi nuit en icel point  
 quë espous es noces vint,<sup>145</sup>  
 776 chascune des .v. sages tient  
 sa lampe pleinë alumee  
 d'oile qu'il orent aporté. [fol. 95ra]  
 Por ce que sagement ovrerent,  
 780 o l'espous es noces entrerent,  
 et celes .v. foles qui n'orent  
 point d'oilë, entrer ne n'i pu[r]ent.  
 Asez crierent a l'epous :  
 784 « Ovrez, si entrerons o vos ! »  
 Il lor dist : « Ne dites pas bien,  
 que je ne vos conois de rien. »  
 Damideu de buen cuer prions  
 788 quant es noces venu serons  
 qui seront au dereain jor  
 ou il sous sera jugeour  
 quant tuit i serunt assenblé,  
 792 que nos ne seions refusé.

<sup>142</sup> Ms. : *ce*.

<sup>143</sup> Hypométrie (7 syllabes). Morini : *ordene[e]ment*.

<sup>144</sup> Peut-être une erreur d'abréviation du copiste, qui aurait abrégé *ēcont<sup>ent</sup>* pour *encontrent*.

<sup>145</sup> Hypométrie (7 syllabes). Morini : *que [li] espous*.

**O**ez la seconde meniere :  
 quant il a en sa furmiere  
 porté et atrait son froment,  
 796 chascun grain tot per mi le fent ;  
 il le fait por lui miez garder  
 et por desfendre de germer.  
 Dou froment fait .i. grant atrait,  
 800 por ce quë en ivert fain n'ait.

**O**z, tu, hons, ensi la nature [fol. 95rb]  
 dou furmi de par l'escriture :  
 con li furmiz fait le froment,  
 804 cerche bien le Viel Testament :  
*littera autem ocidit, spiritus autem vivificat.*  
 Ne faire con li Juif font  
 qui a la letre entendant vunt,  
 et por ce ne croient neient  
 808 l'esperital antandement :  
 il i foloient mult seins faille,  
 le grain i perdent por la paille ;  
 il ocistrent lor Creator,  
 812 por ce periront a dolor.  
 Ne ja tant quan vos entendroiz  
 l'Escriture, ne la creroiz.

**D**ou furmi ai traités a chief  
 816 .ii. natures ; cui que soit grief,  
 la tierce dirai a curz diz.  
 Uu mois d'aoust va li furmiz  
 querant et porçaçant le blé ;  
 820 quant il est en .i. chanp e[n]tré,  
 a l'odor aperçoit et sent  
 queus blez ço est, orge ou froment :  
 l'orge desguerpist maintenant [fol. 95vc]  
 824 et si va le froment querant.

¶ Homs, pren toi garde dou furmi :  
 garnis toi de bien atresi,  
 cerche l'Escriture divine,  
 828 fui herisie et sa doctrine.

¶ *Renovabitur ut aquile juvenus tua.*  
**C**elui qui plus autement dist,  
 David qui le Sautier escrist,  
 nos dit quant li aillë est viel  
 832 que mult li empirent li oeil,

li bés li creist et si eslongue,  
 si font les ales, seins mançonge,  
 si qu'a grant poine puet voler.  
 836 Quant il se vuet renouvelé,  
 lors quier une vive fontaine  
 et en aut vole a quelque poine,  
 et si très prés dou soloil vait  
 840 que bruler et ardoir se fait ;  
 adonc en la fontaine chiet,  
 trois fois s'i plonge ains qu'il s'en liet. [fol. 95vd]  
 Quant baignié s'est, a droiture<sup>146</sup>  
 844 vait querre .i. grant pierre dure ;  
 del bec i fiert tant què il froisse,  
 trestot le peçoie et desloise<sup>147</sup> ;  
 donc menjuë, et reclarcist  
 848 la veüe et rejovenist.

**T**u, hons qui as antandement  
 et qui as si viez vestement,  
 despoilli toi des viez pechiez  
 852 donc tu es vestuz et chargez :  
 la fontaine, c'est li baptisme,  
 ço est de sel, d'oïle et de crisme.  
 La pierre senefie Crist  
 856 qui en l'Evangele nos dist :  
 « Hons qui de richié ne naistra  
 ja en mon regne n'entrera. »  
 Quant tu seras de ton pechié  
 860 confés se tu es baptizié,  
 adonques renouveleras,  
 con l'aille rejoveniras.

**C**aradrius, ce n'est pas fable, [fol. 96ra]  
 864 ço est .i. oiseaus nient muable<sup>148</sup> ;  
 de cel oïsel poez savoir  
 il ha tot blanc et n'a riens noir.  
 En la terre ou cil oïsel sunt,  
 868 desor les genz malades vont :  
 quant *caridrius* vient au liet,

<sup>146</sup> Hypométrie (7 syllabes). Meyer : s'[i] est.

<sup>147</sup> MEYER, art. cit., *erratum* p. 509 : « G. Paris rapproche *desloisier* du mot *eslousier* (Roqf.), *eslousier* (Eracles 1748, etc.), qui signifie "briser". » ; cf. *esloissier*, « se disloquer, s'ébranler » selon le DEAFél.

<sup>148</sup> Meyer : *mirable*. Morini : *menjable*. La correction de Morini suit le latin, selon WILHELM, *op. cit.*, p. 42 : « *hic scribitur in Deutronomio non manducandus* » (cf. Deut. 14:12-18 : « *Immundas ne comedatis : [...] et charadrium* »).

de sor le malade se siet ;  
 sempres li a le dos torné  
 872 s'il doit murir de s'enferté ;  
 s'il doit garir, de lui s'aproche,  
 son bec li met desus la boche,  
 o s'aloine li trait dou cors  
 876 l'enfermeté et giete fors.  
 Volant ver le seloil s'en vait,  
 le malade sain et saul lait.

**D**eus, qui onques pechié ne fit,  
 880 char et humaine forme prist ;  
 donc vient au pueple des Juis,  
 moult les trova faus et eschis ;  
 en lor enferté les laissa  
 884 et es Crestiens se torna ;  
 de nos enfertez nos sana,  
 nos pechiez en la crois porta.

[fol. 96rb]

¶ *Similis factus sum pellicano, et cetera.*

**D**avid nos nomme .i. autre oisel,  
 888 *pellicanus* : mult per est bel.  
 Quant il a ses oiseauz norriz  
 tant qu'il poent issir des niz  
 et qu'il se sevent porchacier,  
 892 es eauz lor pere vont bechier  
 et lor vuelent des testes traire ;  
 et quant cil voient lor contraire  
 et les mauz que lor fil lor font,  
 896 sachiez que grant dolor en ont  
 de ce que si les contralient.  
 Ses bechent tant qu'el les occient,  
 li enfant muerent a dolor.  
 900 Quant ce vient d'iluec au .iii. jor,  
 li peres se beche ou costé,  
 sainier se fait a grant planté :  
 ses anfanz arose del sanc  
 904 què il trait de son destre flanc,  
 mei[n]tenant sunt resuscité  
 li pucin et tuit resané ;  
 ensi vienent de mort a vie.

[fol. 96vc]

908 **C**e dist en une prophecie :  
 « Mes fiz exauçai et norri,  
 et il m'ont despit et laidi. »  
 Jhesu Crist, quant nos n'estions,

912 nos fit et voust que nos fusons ;  
 encontre ce nos le ferimes  
 quant la creature servimes  
 et laisames le Creator,  
 916 si se sos(f)rist<sup>149</sup> nostre Seignor ;  
 por nos pechiez en crois pener  
 et le destre costel troer,  
 li sanz qui en issi et cola<sup>150</sup>  
 920 de nos pechiez toz nos lava.

**D**es perdriz nos dist Jheremies  
 en une de ses prophecies  
 que l'une a l'autre ses ues amble  
 924 et avoi les siens les assemble,  
 ses couve, esclait et norrist [fol. 96vd]  
 et avoi les siens les chevist.  
 Et lors quë il poent voler  
 928 et lor mere oïent chanter,  
 icele perdriz qui les post,  
 celi guerpissent qu'a eschost,  
 ques cova, per coi norri sunt,  
 932 a lor propre mere s'en vont ;  
 amors et pidiez et nature  
 lor fait gerpir lor norriture,  
 a lor mere s'en vont li fiz,  
 936 celi laisent ques a norriz.

**A**tresi li dëables fait  
 quant les creatures fortrait  
 et enble a nostre Creator  
 940 quant sunt en aucunë error,  
 descevoir les set et trahir,  
 lor Criator lor fait guerpier.  
 A Deu toillent sa creature,  
 944 mais quant il avient aventure  
 que il oïent bon p[r]echaour,  
 donc s'en revont a lor Seignor,  
 a Jhesu Crist lor propre pere  
 948 et a seinte Eglise lor mere. [fol. 97ra]  
 Deus nostre Pere esperitables  
 nos gart des engins es dëables.

<sup>149</sup> Ms. : *sosprist*. Cf. *sosfrir* 159, 1062, 1068, *et pass.*

<sup>150</sup> Hypermétrie (9 syllabes). Retirer *en* pour la rétablir ?

- 952 **U**n autre oisel poet l'on trover  
 qui est teus qui ne puet voler ;  
 cil oiseaus a le bec vermoil  
 et si a piez come chamoil,  
 por cè est chamoï<sup>151</sup> apelez.  
 956 Au tens que florissent li blez,  
 aparissent unes estoiles  
 qui plus sunt cleres que chandoiles ;  
 cil oiseaus en icel tens pont  
 960 et ses ues ou sablon repont,  
 as estoiles prent son avis,  
 bien i cuide venir toz dis,  
 donc s'en part et va pasturer.  
 964 A lui ne se puet resanner<sup>152</sup>,  
 mult est dolanz et corrocié,  
 qui s'est por nient travaillié  
 tot a perdue sa poison<sup>153</sup>.  
 968 Quant eschaufé sunt ou sablon, [fol. 97rb]  
 li oef qui dedenz sunt enclos  
 couvent<sup>154</sup> tant què il sunt esclos ;  
 li oisel dedenz se norrissent,  
 972 et quant poent si s'en issent.<sup>155</sup>  
 lcil oiseaus est oblious.  
  
**E**t<sup>156</sup> tot autresi sumes nos  
 qui les richeces covoitons  
 976 tant que Damideu obliions.  
 Nos devons plus que rien amer

<sup>151</sup> Gervaise crée un hapax avec *chamoï*, élaborant une motivation linguistique qui s'inscrit dans la lignée d'Isidore de Séville en se basant sur la similitude de ses pieds avec ceux du chameau, une similitude absente des *Dicta Chrysostomi* mais présent dans plusieurs familles du *Physiologus* depuis la version B : « *pedes uero habet similes camelo* » (Mattia CIPRIANI, « Il *Physiologus* nel *Liber de natura rerum* di Tommaso di Cantimpré », *RursuSpicae* [en ligne], 2, 2019, consulté le 6 février 2022, URL : <http://journals.openedition.org/rursuspicae/609>). Par comparaison, Philippe de Thaon garde l'appellation hébraïque latinisée *asidam* (v. 1247), de même que Pierre de Beauvais avec *assida*, *acida* (art. XXVII), mais Guillaume le Clerc et la Version longue utilisent son équivalent en ancien français, respectivement *ostrice*, *ostruce* (v. 2589) et *ostrische* (chap. XXIX).

<sup>152</sup> MEYER, art. cit., *erratum* p. 509 : « *Resanner* (v. 964) est une notation lorraine de *rasener*. »

<sup>153</sup> Morini : *po[n]ison*, mais la correction fausse la métrique et nous ne trouvons pas d'attestation de *ponison* ou *ponaison* (ni de *poison* au sens de *pōnere*) en ancien français ; la forme *ponaison* est en revanche bien présente en normand au XIX<sup>e</sup> siècle selon Édouard LE HÉRICHER, *Histoire et glossaire du normand de l'anglais et de la langue française*, t. III, Paris, Aubry, 1862, p. 551.

<sup>154</sup> MORINI, *op. cit.*, p. 360 estime la forme *couvent* incorrecte, et propose les corrections *cove* (avec *sablon* comme sujet implicite) ou *cou vent* (cf. v. 632 et 900).

<sup>155</sup> Hypométrie (7 syllabes). Morini : *quant [il] poent*.

<sup>156</sup> Le placement de la lettrine est curieux, elle gagnerait à être déplacée au vers précédent : une telle correction réunirait le couple de rimes et justifierait le retour de l'oiseau comme sujet de la phrase, les derniers vers se focalisant plutôt sur ses œufs.

celui qui nos doigna former,  
 car Damideus maïmes dist  
 980 et l'evangelistes l'escrist :  
 « Hons qui plus aime pere et mere  
 de moi, fait Deus, ne suer, ne frere,  
 ne fil, ne fille, ne sa feme  
 984 n'est pas dignes d'avoir mon regne. »

**N**os trovons en la Loi escrit  
 que Damideus maïmes dist :  
 « Hons, tu doiz honorer ton pere  
 988 de tot ton pooir et ta mere. » [fol. 97vc]

¶ Hupe, c'est uns petiz oiseaus,  
 l'escr[i]pture dit qu'il est beaus ;  
 chascun an ses oiseaus norrist.  
 992 La upe, quant ele enveillist,  
 li oel li troblent et espoissent,  
 et grant toiles de sus li croissent  
 et tant quë ele ne voit gote.  
 996 Quant perdu a sa clarté tote,  
 dont en ont grant pidié li fiz  
 quë ele a si soéf norriz,  
 se li vont tan les eaz lechier  
 1000 qui cuident les toiles percier ;  
 chascun d'aus la couve et norrist  
 et pais tant que rejovenist.

**C**es oiseaus ensegre devons :  
 1004 quant a seinte eglise venons,  
 honorons ceus qui nos norrirent,  
 rendons lor le bien qu'il no firent  
 et pere et merè honorons,  
 1008 per droit honorer le devons.

¶ **U**ns oiseaus est, phenix a non. [fol. 97vd]  
 En seinte Escriture trovon  
 que cil oiseaus n'es pas commun,  
 1012 qua[r]<sup>157</sup> il n'en fu onques quë .i.  
 Si con nos dit la prophecie,  
 icil oiseaus Crist senefie,

---

<sup>157</sup> Cf. *quar* 751, 1219 (*vs car* 49, 104, 153 et *pass.*). Peut-être *qua[n]* (cf. *quan* 155, 608, 813).

1016 que Deus en l'Evangele dit  
 si come nos trovons escrit ;  
 Deus dist, ben le poons entendre :  
 « Je puis m'arme laisier ou prendre. »  
 1020 Per ces paroles, [n'est]<sup>158</sup> pas fable,  
 sunt li felon Juis corpable.

Li o(is)ea[us]<sup>159</sup> qu'est phenix nommez  
 est es desers de Inde trovez ;  
 mult est cil oiseaus bien chantanz.  
 1024 Quant il a vescu .i. anz,  
 un aubre quiert, n'en dot ja nuns,  
 qui est apelez *libanus* ;  
 illuec trueve chiers oignemenz  
 1028 et bons aromatizemenz.  
 Sachiez que toz chargiez s'en vait  
 et si en fait .i. grant atrahit<sup>160</sup> ;  
 espices quiert mult vertuouses  
 1032 et bones pierres precieuses, [fol. 98ra]  
 mult en atrait de plisors parz.  
 Ceste aunee fait il en marz ;  
 ces choses aüne en .i. lue,  
 1036 des pierres fait saillir le fue,  
 a ses ales prent a venter  
 tant qu'il le fait bien alumer ;  
 dedenz le fue chaoir s'en vait  
 1040 et dedenz ardoir toz se lait.  
 Le premier jor poez entendre  
 .i. vers desvient ecele ceindre ;  
 au secon jort cil vermoiseaus  
 1044 redesvient .i. petiz oiseaus ;  
 et au tierz jort est reformez  
 phenix et toz renovelez.

¶ 1048 Icil oiseaus Crist senefie,  
 que au tierz jor vint de mort a vie ;  
 en escripture le trovons,  
 et per les eles entendons  
 de la Loi les comandemenz  
 1052 que l'on troeve es .ii. Testemenz.

<sup>158</sup> Cette correction résout l'hypométrie du vers. Cf. v. 239, 323, 447, 481, *et pass.*

<sup>159</sup> Ms. : *osiea*.

<sup>160</sup> Le *h* doit être ignoré pour la métrique.

¶ *Sicut cervus desiderat ad fontes, et cetera.*

- E**l centesime psalme dit [fol. 98rb]  
 David qui le Psautier escrist :  
 « Li cers desirre la fontaine. »  
 1056 Mult aime l’eve clere et saine.  
 Mais tel nature ha li dragons  
 qu’il occit au cer ses feons  
 quant il puet en sa fosse entrer.  
 1060 Quant li cers le re puet trover,  
 o s’aloine l’en fait saillir ;  
 li dragons ne la puet sosfrir.  
 Li cers le despice et desvoure,  
 1064 sos ses piez l’ocit et acore.  
 Li cers, por l’enverimeüre,  
 vait aique quere clere et pure ;  
 en la fontaine vait vomir,  
 1068 qu’il ne puet le verin sosfrir.  
 Por le verin, por l’enfleüre,  
 li chient lé cornes a droiture,<sup>161</sup>  
 ses ungles et ses peaus li muent,  
 1072 trestuit si membre li tressuent.  
 Quant il s’est baigniez, si garist, [fol. 98vc]  
 toz li cors li rejoventist.
- L**i cers si ha signifiance  
 1076 d’ome qui fait sa penitence :  
 quant li hons se sent en pechié,  
 que dëables l’a acrochié,  
 donc le doit d’entor soi chacier  
 1080 per jeüner et per veillier ;  
 a seinte eglise doit venir  
 et son pe[c]hié doit rejeir,  
 pener se doit et travillier  
 1084 et l’orguel de sa char laisier,  
 aumones faire et orisons,  
 jeünes et asflictions.
- T**ortre est oiseaus de tel nature,  
 1088 ce nos reconte l’escripture,  
 de la loiauté me mervoil :  
 quant ele ha perdu son paroil,

<sup>161</sup> Hypermétrie (9 syllabes). MEYER, art. cit., *erratum* p. 509 propose de supprimer *le*.

1092 puis ne se vuet autre acobler,  
ainz se vuet castement garder  
et atent que ses males vieigne ; [fol. 98vd]  
se cude bien quë on le tiegne.  
1096 En cele entente est ses confors,  
caste se tient jusqu'a la mort.

1100 **O**ez dou petit oiselet  
qui sages est, si se tient net  
et a son male porte foi :  
nos qui devons tenir la Loi  
devriens desguerpir luxure,  
1104 car ço est la grenors ordure,  
et quë en home plus habunde  
et qui plus congie le monde.

1108 **D**edenz la mer .i. oiseaus va  
qui unes longues penes ha,  
la teste ha copee et crestie  
et la coue lee et charpie :  
sarce<sup>162</sup> l'apele l'escripture.  
Quant ele voit per aventure  
1112 nef corre contre les estoiles,  
encontremont traités les voiles,  
mei[n]tenant vers la nef s'adrece, [fol. 99ra]  
...<sup>163</sup>  
1116 ses ales estent come tref,  
de soi cuide fare une nef.  
Quant ele a tant ensi estee,  
que ele est travaillie et lassee,  
1120 ne puet plus ce maain sosfrir,  
don l'estuet au lu revertir  
dont el partit premierement,  
bien se travaille por nient.

<sup>162</sup> Du latin *serra*, qui désigne aussi bien une espèce de « poisson scie » (chez Pline) que l'outil « scie », Gervaise (ou sa source latine) confond le poisson avec un oiseau. En le renommant « *sarce* », il lui attribue un nom évoquant la sarcelle, une espèce de canard, ajoutant par ailleurs un nouvel hapax à son *Bestiaire* (à l'entrée « *Sarce* », le DEAFél et le Godefroy citent Gervaise pour tout exemple, en donnant au mot la définition de « sarcelle »). Il est possible que la confusion ait été facilitée par la graphie *sarra* présente dans plusieurs manuscrits (par exemple, le ms. de Cambridge, Corpus Christi College, 022 [en ligne], XII<sup>e</sup> siècle, fol. 165v, URL : <https://parker.stanford.edu/parker/catalog/xd956wx5361>, consulté le 14 février 2022). Par comparaison, Philippe de Thaon reprend le latin *serra* (v. 1703) tandis que Guillaume le Clerc, Pierre de Beauvais et la Version longue le francisent *serre* (v. 309 ; art. IV ; chap. III).

<sup>163</sup> Vers manquant, peut-être au sujet de la queue de l'animal, cf. WILHELM, *op. cit.*, p. 28 : « *enatat ad eas irigensque pennas et caudam uelificat sicut nauis et contendit econtra.* »

1124 **P**er la mer qu'ensi est perfonde  
 poons bien entendre le monde.  
 Li apostre qui Deu servirent  
 et qui por s'amor mort sofrirent  
 et pracherent<sup>164</sup> la creance  
 1128 sunt de la nef signifiance.  
 Per l'oïsel entendre poons  
 ces qui vunt es religions  
 puis voient a tenir a Dé  
 1132 obediencè et casté,  
 puis revienent a la luxure,  
 a l'avuterè, a l'ordure ;  
 ne se poent a bien tenir,  
 1136 a mal les covient revenir.

**P**etite beste est la belete<sup>165</sup>,  
 la Loi dit que ele n'est pas nete ;  
 por ce n'on<sup>166</sup> doit un pas mengier  
 1140 que, ançois que ele doie emprenier  
 et ses maules a li atoché,  
 sen germon reçoit en sa boche,  
 et encor fait grenor mervoille,  
 1144 que ele feone per l'oroille.

[fol. 99rb]

**P**er la beste entendre poons  
 ces qui vunt es religions  
 volontiers et qui le sermon  
 1148 reçoivent a devocion,  
 puis metent tot en obliance ;  
 ne sunt mie fert en creance.

**A***spis* est au serpent senblable,  
 1152 mais mult est sage et porveable.  
 Une autre beste est tricherresse,  
 descevable et traïterresse :  
*aspidem* het et l'ocirroït  
 1156 mult volontiers sè il poït.

[fol. 99vc]

<sup>164</sup> Hypométrie (7 syllabes). Morini : *pra[e]cherent*.

<sup>165</sup> Gervaise et Guillaume le Clerc utilisent tous deux *belette* (v. 2419), offrant par ailleurs les plus anciennes attestations de ce mot, là où Philippe de Thaon, Pierre de Beauvais et la Version longue préfèrent les plus traditionnels *mustele*, *mustelete* (v. 1218, 1222) et *mostoille* (art. XXVI ; chap. XIII).

<sup>166</sup> Meyer : *n'(e)n*. Une autre confusion du scribe entre *e* et *o* ?

Riens ne se porroit saoler  
 de cele beste oïr chanter,  
 autres bestes la vunt sivant  
 1160 de loing por escouter son chant.  
 A la fosse ou *aspis* repaire  
 vait chanter, qu'il l'en cude traire ;  
 1164 quant *aspis* l'ot, bien aperçoit  
 que cele beste le desçoit.  
 Oez cum il fait grant mervoille :  
 sor la terre couche s'oroille  
 et en l'autre sa coe bote,  
 1168 si qu'ele ne puet oïr gote.

**T**ot autresi fait chascun home  
 en richece, ço est la some,  
 met grant partie de sa cure,  
 1172 l'autre en pechié et en luxure ;  
 luxure l'asome et eslorde  
 et la covoitise<sup>167</sup> l'essorbe,  
 qui ne vuet poin de prechement  
 1176 de Deu ne son ensoignement.

**U**ns oiseaus est, *ibis* a non ;  
 mut per est de bele façon.  
 De toz oiseauz est li plus orz :  
 1180 ne menjuie fors poisons morz  
 et charoignes d'autre meniere.  
 Totes hores est sor riviere,  
 illuec atant et esboote  
 1184 la charoigne que la mers giete  
 et n'ose dedenz l'aive entrer  
 por ce que ele ne set nürer ;  
 ne ne set ne ne vuet aprandre.  
 1188 Les poisons morz li covient prendre,  
 n'ele n'osë entrer perfont  
 illuec ou li bon poison sunt ;  
 les perfondes eves eschive  
 1192 et se tient de fors a la rive.

[fol. 99vd]

**L'**ons<sup>168</sup>, qui as receü babtisme,

<sup>167</sup> Forme non attestée ailleurs ; mais son autre occurrence au v. 1212 nous fait douter de la nécessité de la corriger.

<sup>168</sup> Probable confusion sur la lettrine, l'originale ayant dû être un *H*, ce qui expliquerait les P2 du présent de l'indicatif *as* et *es*, l'impératif *quier* et l'apostrophe qui suit. Cf. version B-Is : « *Tu uero, christiane homo qui ex aqua et Spiritu sancto iam renatus es...* » (MORINI, *op. cit.*, p. 36).

- 1196 qui es regenez de crisme  
 et d'eve dou Seint Esperit,  
 quier la viande que Deus dit.  
 Sez tu queus est cele viande  
 don la Loi vivre nos comande ? [fol. 100ra]
- 1200 C'est simplecè et charitez,  
 bontez et joiè et castez<sup>169</sup>  
 et pais et foi et pacience,  
 pidiez et douce obediencie ;  
 1204 ço est l'esp[er]jital viande<sup>170</sup>  
 don li Loi vivre nos comande.  
 La char autre viande quiert  
 et sa nature le requiert ;  
 volez oïr de quel meniere ?
- 1208 C'est ordurè et avutere,  
 fornications et luxure,  
 ivrece, glotonie, usure  
 et avarice et felonie,  
 1212 traïsons, covoitose, envie ;  
 qui de teus viandes sera  
 sa[o]lez<sup>171</sup>, il trabuchera  
 ou puis d'anfer ou plus perfont,  
 1216 ja puis ne resordra amont.  
 Teus viandes ne sunt pas saines  
 dont les armes sosfrent teus poines.
- 1220 Hons, quar apren or a nüer :  
 cist mondes n'est fors que une mer, [fol. 100rb]  
 per cele mer poons nagier.  
 Chascuns i a .i. merinier,  
 1224 li cors del home est une nef  
 et sa vertu si est li trez.  
 Li meriniers ce sevent tuit :  
 c'est l'arme qui le cors conduit.  
 Volontiers alast droite voie,  
 1228 mais enemis le cors desvoie ;  
 l'arme estrive contre le cors,  
 mut li est tart que ele en soit fors ;  
 le tens a venir desirrons,  
 1232 toz dis de nos fins aprochons.  
 Ce fait l'arme qui de l'ordure

<sup>169</sup> Hypométrie (7 syllabes). Morini : *caste[é]z*.

<sup>170</sup> Hypométrie (7 syllabes).

<sup>171</sup> Le manuscrit est troué à cet endroit ; seule la courbe supérieure droite de ce qui devait être un o est encore visible.

vuet issir et de porriture,  
vers Deu cuide merci trover.

- 1236 Hons, tu devroies porpenser  
que Dé chastoie ses amis  
et lait regnier ses enemis ;  
mut voudroit il qu'il s'esmendassent
- 1240 et lor folie si laisassent,  
de tot pechié ha l'on perdon  
per veraie confession.
- 1244 Hons, aies en Deu ta creance, [fol. 100vc]  
en confession esperance,  
garde ne te desesperer ;  
Deus est larges de perdoner,  
Deus est misericordious.
- 1248 Et tu doiz estre curious  
de plorer et de Deu prier  
si come tu fus del pechier,  
en perdon aies ta creance.
- 1252 Mais tu doiz doter la vengeance :  
Deus se set asprement vengier,  
paours garde home de p[ec]hier.  
Tu doiz enferté en gré prendre
- 1256 et a Deu en doiz graces rendre ;  
se tes cors sosfre aversitez,  
ço est a l'arme sanitez.  
Et quant riches et sains seras,
- 1260 ja mar per ce te ergoliras.  
Perdone ce qui mal te fait,  
Deus te perdonra ton mesfait ;  
bone vertu en toi avroies
- 1264 se tu por mal le bien rendoies  
ne n'aïr ces qui te funt tort ;  
Damideus perdon[a]<sup>172</sup> sa mort. [fol. 100vd]  
Close est de paradis la porte
- 1268 a celui [q]ui<sup>173</sup> aïne porte  
ne soies mie despisanz,  
ne mal parliers, ne estrivanz ;  
toz jorz do[iz]<sup>174</sup> en cherité maindre,<sup>175</sup>

<sup>172</sup> Le manuscrit est abîmé à l'emplacement de la dernière lettre dont les extrémités, qui demeurent à la limite du perceptible, nous font soupçonner la présence d'un *a*.

<sup>173</sup> Le manuscrit est taché à cet endroit. Si l'ombre du *i* de *celui* est encore présente, le *q* de *qui* a en revanche été totalement effacé.

1272 de Deu servir ne te doiz feindre.  
  
Ici fenist li Bestiaires,  
plus n'en avoit en l'esemplare,  
et de mentir seroit folie.  
1276 Qui plus en set, plus vos en die.  
Gervaises qui le romain fit  
plus n'en trova ne plus n'en dit.  
  
Ci fenist li livres des bestes,  
1280 Deus nos gart nos biens et nos testes !

---

<sup>174</sup> Le manuscrit est troué, mais *iz* se devine par la survivance du jambage inférieur et de l'apex du *i*, et des jambages inférieur et supérieur du *z*.

<sup>175</sup> Un pli de la reliure recouvre une partie des v. 1271 à 1278 et doit être relevée pour les lire (ce pourquoi Morini notent plusieurs fins de vers entre crochets.)

# TRADUCTION

## TRADUIRE : POURQUOI, POUR QUI, COMMENT ?

### *Traduttore, traditore*

Oserions-nous rendre l'adage italien par « traduire, c'est trahir » ? Nul traducteur n'échappe aux obstacles voire aux impasses qu'impose cet exercice. Que ce soit face à un champ sémantique particulier, une sonorité difficile à rendre, une culture particulière, le traducteur se retrouve parfois contraint de se résigner à l'inévitable imperfection de l'adaptation de certaines images propres à une langue étrangère. Dans notre cas, comment pouvons-nous rendre un texte du XIII<sup>e</sup> siècle ? Comment ressusciter du mieux que nous pouvons le témoin d'un temps passé pour y immerger le lecteur avec une moindre déformation, pourtant inhérente à l'acte de traduction ? Vaut-il mieux adapter le texte sous une forme moderne, ou le transposer en y laissant un goût d'ancienneté ? À ce sujet, Joseph Bédier et Michel Zink sont adeptes de méthodes opposées :

Tant d'éléments de sa syntaxe, après huit siècles écoulés, sont tombés en désuétude ! Tant de termes de son vocabulaire ont péri, ou, ce qui est pire, survivent, mais détournés de leur sens premier, affaiblis ou avilis ! Je n'ai tenté d'en restaurer aucun : ce qui est mort est mort. Archaïser selon les procédés usuels, c'eût été courir les périls du style marotique, dont le moindre est d'accumuler les disparates.<sup>176</sup>

Bien sûr, [dans une forme moderne], le sens y est (dans le meilleur des cas) ; c'est très exactement (ou presque exactement) cela que le texte veut dire. Mais cela ne ressemble à rien, et surtout pas à l'original. Pour bien montrer que l'on traduit, on accuse la distance du français au français. Pour cela, on cherche l'équivalent moderne. Mais le texte ancien habillé de ces oripeaux modernes est défiguré et hideux.<sup>177</sup>

Il semblerait que, dans le domaine de la traduction des textes médiévaux, ce soit généralement la transposition de l'ancienne langue qui l'emporte plutôt que la modernisation, « laiss[ant] flotter [...] un parfum d'archaïsme<sup>178</sup> » sur les textes passés au XXI<sup>e</sup> siècle, au risque, d'après Jean-Jacques Vincensini, d'engendrer une langue double du français moderne, ersatz de son ancêtre :

Mais ne pourrait-on pas envisager de répondre que le nivellement est l'effet de la fameuse revendication de « fidélité » ? Une exigence qui fait que nombre de traductions actuelles ont tendance à décalquer la langue d'origine dans une langue de traduction (inexistante ?) que Berman nomme le « clerquois ». Ce langage artificiel est si répandu

<sup>176</sup> Joseph BÉDIER, *La Chanson de Roland*, Paris, H. Piazza, 1922, p. xvi-xvii.

<sup>177</sup> Michel ZINK, « Du même au même. Traduire et récrire », dans *Translatio médiévale*, dir. Claudio GALDERISI et Gilbert SALMON, Paris, Société de langue et de littérature médiévales d'oc et d'oïl, 2000, p. 284.

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 285.

que, *a contrario*, on peut être spontanément surpris de découvrir une traduction « non-clerquoise ». <sup>179</sup>

Nous aimerions interroger ce style de traduction « clerquois », nous demander ce que peut chercher un lecteur tenté par le Moyen Âge. « Aimer les textes médiévaux, c'est aimer les textes vieilliss. Donner le goût de ces textes exige de leur maintenir une patine, d'imprimer à la traduction une juste touche d'archaïsme qui la dotera d'une séduction nostalgique<sup>180</sup> » : la remarque a certainement une part de vérité, tout lecteur a relativement conscience de ce à quoi il peut s'attendre en plongeant dans un texte qui le précède de plusieurs siècles ; mais peut-être cet attrait dépasse-t-il l'âge seul. De même qu'une traduction extralinguale n'attire pas forcément le lecteur en raison de la distance physique qui le sépare de sa source, l'intralinguale ne peut être réduite au temps pour principale caractéristique, et peut attiser le simple intérêt du lecteur pour une culture autre avec une moindre attention portée à ses bornes chronologiques. C'est dans cette optique que se justifie une traduction visant l'adaptation du texte cible pour le lecteur moderne : offrir un point de vue tel qu'il pouvait être ressenti dans une autre culture, sans enrober la langue destinatrice d'une vétusté factice.

Rendons-nous à l'évidence : nous ne pourrions pas rendre pour le lecteur moderne une image idéale de la perception que pouvait procurer le *Bestiaire* de Gervaise à son époque. Non seulement en raison du défaut de la langue, mais aussi du défaut anthropologique : nous avons dépassé son temps de bien des siècles et nous ne pouvons plus aujourd'hui qu'en reconstruire une image élaborée à partir de sources éparses, sans l'avoir jamais vécu ni ne le pouvoir<sup>181</sup>. C'est en assumant en toute conscience cette impasse que nous avons décidé des choix à effectuer pour rendre au mieux le *Bestiaire*, selon l'optique que nous avons choisi d'adopter ; et pour l'établir, il nous a paru essentiel de nous interroger sur les intentions premières de Gervaise.

## Gervaise, auteur du *Bestiaire*

La littérature française du XII<sup>e</sup> siècle n'est apparemment pas du goût de Gervaise. L'attaque qui ouvre son œuvre en est la preuve, d'un ton acerbe envers les « *fablaors* » dont il condamne les « *mançonges* » et qui sont pourtant appréciés des petites gens, à son grand désarroi. Mais quels sont ces *mensonges* qui agacent tant notre auteur ? Le mot, bien que fortement similaire au français moderne, adoptait à son époque un sème plus prononcé d'« illusion », de « tromperie »<sup>182</sup>, le *mensonge* n'est pas qu'une parole : sa conséquence sur

---

<sup>179</sup> Jean-Jacques VINCENSINI, « État des lieux de dix années de traduction », dans *De l'ancien français au français moderne : théories, pratiques et impasses de la traduction intralinguale*, dir. Claudio GALDERISI et Jean-Jacques VINCENSINI, Turnhout, Brepols, 2015, p. 48-49.

<sup>180</sup> Valérie FASSEUR, « De l'ancien français au français moderne : l'exemple de *Flamenca* », dans *De l'ancien français au français moderne : théories, pratiques et impasses de la traduction intralinguale*, dir. Claudio GALDERISI et Jean-Jacques VINCENSINI, Turnhout, Brepols, 2015, p. 126.

<sup>181</sup> « On ne dispose que de la vue et du toucher pour communiquer avec un passé qui par ailleurs ne se livre qu'au travers [de] ses objets les moins soumis aux contingences du temps. Tout ce qui relève de la catégorie de l'oral, entre autres, ne saurait constituer un objet immédiat de l'histoire, et même, presque tout ce que voyait l'œil médiéval nous échappe. On ne peut, par exemple, retrouver le bruit quotidien de la parole médiévale, ni davantage sa gestuelle. » LUSIGNAN, *op. cit.*, p. 7.

<sup>182</sup> Que l'on retrouve par ailleurs dans le *fableur* qui est « celui qui raconte des histoires », aussi bien dans le sens positif que négatif.

l'esprit de l'auditeur est également prise en compte, et donc le risque de détourner l'interlocuteur du véritable but de l'écrit, à savoir diriger l'esprit vers Dieu. En un sens, le *fableur* est la bête « *descevable et traïterresse* » (v. 1154) qui envoûte les malheureux par son chant : *autres bestes la vunt sivant / de loing por escouter son chant* (v. 1159-1160).

Pour Gervaise, la vérité tient du fait de « *parler de desvinité* » (v. 12), de « *sevre la letreüre* » « *selonc divine Escriture* » (v. 25-26), et cette divine parole de vérité doit se faire dans un style humble<sup>183</sup>, sans les doux ornements trompeurs qu'un auteur peut apporter : « *mançonges et fables / sunt delitouses et plaisables* » (v. 19-20), « *il plus ment et plus li haite / por ce que il enbelist son dit* » (v. 22-23). Gervaise n'hésite pas à insister sur ce point, jusqu'à son épilogue :

plus n'en avoit en l'esemplare,  
et de mentir seroit folie.  
Qui plu en set, plus vos en die.  
Gervaises qui le romain fit  
plus n'en trova ne plus n'en dit. (v. 1274-1278)

Pourtant, ce rejet du surplus n'affecte pas tous les domaines, et Gervaise se plaît ainsi à former un néologisme avec *chamoi* (v. 955) ou ajouter quelques détails absents du texte latin<sup>184</sup>. Gervaise ne récuse pas totalement l'invention : l'important à ses yeux est de ne pas détourner pas le message de fond, la *senefiance* d'une bête.

Sa démarche est donc simple : face à l'éloignement d'un texte pieux par quelques jongleurs, il s'engage à son tour dans la démarche de traduction qui s'amplifie à son époque pour faire connaître la parole sacrée à un plus large public, adoptant la forme versifiée qui est d'usage fréquent en roman, en respectant sa source à la lettre et en n'innovant que pour les besoins de la forme. Voilà notre direction à suivre : suivre l'usage moderne, en reformant le texte en paragraphes et sans l'archaïser, et respecter le fond de son *Bestiaire*, en n'ajoutant que quelques tournures stylistiques nécessaires à sa fluidité. Notons bien que le lecteur moderne *lit* le texte, une expérience loin de l'*écoute* d'il y a huit siècles : le déplacement d'une forme orale à une forme écrite passe nécessairement par de telles adaptations.

## Or oez...

Avant d'aborder les spécificités du texte, il nous semble important de nous concentrer pendant un bref instant sur notre destinataire. Le *Bestiaire* de Gervaise n'est pas un texte particulièrement élaboré ni compliqué par rapport à d'autres œuvres de cette période, nous ne prétendrions donc pas vouloir apporter une lumière à son sujet pour qui connaît l'ancien français. Dans le pire des cas, un glossaire suffirait pour éclairer quelques mots. C'est pourquoi nous aimerions humblement diriger notre traduction vers toute personne qui souhaiterait découvrir ce court *Bestiaire* en s'immergeant dans la perception qui pouvait être la sienne au Moyen Âge, malgré les lourdes différences anthropologiques que nous avons déjà évoquées.

---

<sup>183</sup> Quitte à en faire pâtir son propre style d'écriture, comme l'a relevé Paul Meyer : « C'était un rimeur pieux et médiocre comme il y en eut beaucoup » (MEYER, art. cit., p. 422).

<sup>184</sup> Bien que la source de Gervaise demeure inconnue, certains écarts paraissent incongrus vis-à-vis des *Dicta Chrysostomi* ou d'autres versions du *Physiologus* et semblent avoir été motivés par les besoins d'une rime ou de la métrique, tel que le bec vermeil de l'autruche (v. 953).

Sans vouloir nous positionner dans une position de pédagogue, c'est davantage le partage que nous mettons en avant, ainsi que le formule Michel Zink : « susciter le désir des vieux textes, faire partager le plaisir intense qui réside dans la difficulté même de leur lecture, rendre leur voix éteinte audible à un public d'aujourd'hui, telle est notre mission<sup>185</sup> ».

Cette optique a été pour nous une autre raison de fluidifier le texte : le maquiller d'un style désuet aurait été accentuer la distance qui nous en sépare, et donc compliquer l'entrée dans un mode de pensée déjà difficile à rendre. Il en va de même pour l'usage de la prose<sup>186</sup>.

## Impasses et chemins de traverse

Ne pouvant transposer idéalement l'anthropologie du XIII<sup>e</sup> siècle, nous avons voulu compenser cette faiblesse par des notes infrapaginales sur l'intertexte, par exemple en indiquant les versets correspondants à certains passages<sup>187</sup> qui pourraient être moins perceptibles aujourd'hui qu'au temps de Gervaise, ou sur quelques remarques littéraires que nous jugions intéressantes.

Le premier point à noter est la complexité de l'adaptation de certains termes qui, sous un signifiant faisant écho au français moderne, cache en réalité une perception autre (« Gare au *valet* qui tue ! », rappelle Michel Zink<sup>188</sup>). Sur l'ambiguïté d'un signifiant, l'un des exemples les plus manifestes sera sans doute les *coilles* du castor (v. 692), que nous avons traduit par « testicules » : point de pudeur ici, mais la simple adaptation à un registre absent de l'ancienne langue<sup>189</sup>. Stéphane Marcotte illustre bien ce phénomène avec un autre mot fleuri :

Écrivant après les *Précieuses*, nous attachons au mot *cul*, par exemple, une valeur qui n'était pas la sienne dans l'ancienne langue d'oïl, dont le lexique était sans doute moins schizophréniquement partagé entre styles *haut* et *bas*. Certes, le cul [...] n'apparaissait probablement dans la conversation qu'à titre le plus souvent scabreux, mais le mot *cul* n'avait sans doute pas la connotation grossière que nous lui associons, pour la raison qu'il n'en existait pas véritablement d'autre pour désigner la chose. Il n'en va pas de même pour nous, qui disposons d'une gamme étendue de *cache-culs*, si j'ose dire, en sorte que ce mot, qui va droit au but et doit être le plus souvent conservé sous peine de trahir en édulcorant, ne peut l'être sans fausser quelque peu le texte en lui conférant un ton qui n'est pas exactement sien.<sup>190</sup>

Ce problème est finalement aisé à résoudre, puisque nous faisons référence à une même réalité. La chose devient cependant plus complexe quand le signifié entre en jeu : le meilleur exemple sera cette fois le crocodile. À l'évocation de son nom, il saute à l'esprit de tout lecteur moderne l'image d'un grand reptile au corps bas. Mais quelle image peut parvenir à qui n'en a

---

<sup>185</sup> ZINK, art. cit., p. 290.

<sup>186</sup> « Les traducteurs de *Partonopeu de Blois* défendent également "le choix de la prose pour la version moderne plutôt que celui d'une traduction en vers [choix qui] garantira sans doute à notre adaptation une plus grande adéquation avec l'esprit du texte et une meilleure fluidité pour le lecteur d'aujourd'hui" », VINCENSINI, *op. cit.*, p. 47.

<sup>187</sup> Nous empruntons notamment cette idée à Meyer. Sont ainsi indiqués le numéro du verset correspondant et sa traduction.

<sup>188</sup> ZINK, *op. cit.*, p. 283.

<sup>189</sup> À titre indicatif, la Version longue parle également de *coilles* (chap. XXXIX), mais Philippe de Thaon utilise *genitaire* (au singulier, v. 1139, 1145), tout comme Guillaume le Clerc (au pluriel, v. 1481) qui le reprend aussi en tant que « *ices membres* » (v. 1488).

<sup>190</sup> MARCOTTE, *op. cit.*, p. 179.

jamais vu ni ne l'a jamais entendu décrit autrement que par des propos allégoriques ? La réponse se trouve au fol. 89r de notre manuscrit, où le crocodile (Figure 8) est représenté sous l'apparence de ce que nous appellerions aujourd'hui un « dragon »<sup>191</sup>. Sans autre signifiant à notre disposition dans le texte, nous sommes contraint de reproduire le mot, quand bien même sa réalité est aujourd'hui tout autre. Et au-delà de l'apparence, toute une gamme de sous-entendus est sujet à l'oubli : le renard (*vrpiz*), pour ne citer que lui, garde certes aujourd'hui quelques connotations d'animal rusé, mais est très loin d'en avoir autant qu'au Moyen Âge. En revanche, nous pouvons préserver ces situations lorsque l'auteur emploie des mots déjà inconnus ou mal compris de ses contemporains, comme *chamoi* (v. 955) ou *sarce* (v. 1109), nous avons alors choisi de les conserver plutôt que de les traduire par leur sens d'origine (respectivement « autruche » et « serre »), en les agrémentant d'une note explicative. Nous avons fait de même pour les latinismes qui devaient, déjà au XIII<sup>e</sup> siècle, être empreints d'un goût d'ancienneté, comme *centaurus* (v. 329).

Les insertions de phrases latines ont posé les mêmes difficultés. Estimant qu'un auditeur laïc ne pouvait les comprendre, nous les avons reproduites – en conservant les traces du latin médiéval – pour que le lecteur moderne se retrouve confronté à la même surprise face au changement de langue et à l'aura de la langue romaine<sup>192</sup>. Bien entendu, celles-ci ont été traduites en note pour ne pas bloquer la compréhension de l'œuvre.

## TRADUCTION DU *BESTIAIRE*

### Prologue (v. 1-58)

De nos jours, ces conteurs d'histoires, menteurs quotidiens qui ne s'ingénient à rien sinon à enseigner des mensonges dont ils tirent leur matière, ceux-là sont souvent conviés et estimés dans les hautes cours, et tout le monde s'accorde sur le fait qu'ils doivent être payés pour raconter leurs fables : c'est leur condition pour en faire part. On prête volontiers l'oreille au menteur, mais c'est celui qui voudrait dire la vérité et parler du divin que l'on devrait récompenser pour qu'il se fasse entendre. Celui qui se livre à des vanités dont Dieu n'a que faire perd son temps : il pourrait tout aussi aisément composer des histoires, des mensonges et des fables plaisants et agréables ! L'auteur de mensonges se réjouit d'autant plus qu'il ment, car ses paroles sont embellies sous sa plume ; mais pour celui qui cherche à dire la vérité et qui s'est engagé à suivre les leçons des divines Écritures, si sa source se révélait corrompue, tout son travail serait alors perdu.

---

<sup>191</sup> Toujours dans notre manuscrit, les enluminures du crocodile et du dragon sont par ailleurs particulièrement proches : le *dragon* de Gervaise (Figure 14) ne se différencie du *cocadrile* (Figure 8) que par son unique paire de pattes arrière ; de même pour la *vuivre*, proche du *dragon* mais non dotée d'ailes.

<sup>192</sup> Dans l'imaginaire populaire, le latin garde aujourd'hui encore l'image de la langue ancienne et de la foi par excellence. Même si sa présence dans la vie politique et religieuse est bien moindre, son aura classique permet malgré tout de préserver cette impression sur le lecteur.

Gervaise, qui ne peut pas marcher sans s'appuyer sur un bâton, veut composer un livre en roman : l'ouvrage, qui a pour titre « *Bestiaire* », se trouve dans l'armoire<sup>193</sup> de Barbery, rédigé dans un latin des plus agréables et qui a été là converti en roman. Celui qui y a décrit les bêtes et présenté leur nature porte le nom de Jean Bouche d'Or<sup>194</sup>, que l'on appelle encore *Chrysostomus*. Cet homme s'est soigneusement appliqué à rédiger un texte pieux, il y a dépeint les bêtes, et sachez qu'il a prêté une grande attention et un grand labeur à l'écriture de ce livre. David l'a évoqué dans le Psautier : tout est vrai et doit faire autorité, afin que celui qui y porte son attention puisse trouver là un noble modèle. Les animaux tout comme les oiseaux ont des aspects et significations divers : certains sont laids, et d'autres sont beaux. Mais je ne veux pas faire un plus long prologue : je prie maintenant Dieu de me permettre de mener à terme le travail que j'ai entrepris, sans que je n'en sois blâmé.

## Le lion (v. 59-138)

Le lion réunit trois natures et, d'après ce que nous raconte le livre, chacune d'elles a un sens.



Figure 16 : Lion  
@ British Library Board, Add. 28260, fol. 85r

Écoutez sa première nature : quand le chasseur part sur ses traces et commence à le pister, qu'il soit dans les bois ou dans les plaines, le lion est capable de sentir son haleine. Écoutez bien ce que fait le lion quand il le flaire : il laisse traîner sa grande et longue queue derrière lui de manière à recouvrir ses empreintes, et lorsque le chasseur en vient à perdre sa trace, il se sent idiot et se trouve bien maladroit d'avoir échoué ainsi. Il fait alors demi-tour et abandonne le lion qui poursuit son chemin, joyeux.

De la même façon, le lion spirituel, Jésus Christ en qui nous avons foi, s'est adjoint à la Sainte Vierge en investissant chair et forme humaines : il l'a fait afin de laver le péché dont nous étions tous entachés depuis le crime du premier homme, qui avait mangé la pomme défendue. Quand la chandelle est allumée et mise dans la lanterne, sa lumière la traverse sans en briser le verre<sup>195</sup>. De même, notre créateur, rayonnant d'un puissant éclat, est entré en la

<sup>193</sup> Dans un monastère, l'*armarium claustrum* est une petite pièce destinée au rangement des livres, dont les moines se servent lors de l'office ou qui sont à disposition lors de leur temps libre. Tout monastère dispose au moins d'une petite « armoire », mais seuls les plus riches bénéficient d'une bibliothèque.

<sup>194</sup> Surnom qui lui est fréquemment donné et traduction littérale de Chrysostome, du grec Χρυσόστομος (*Chrysostomos*) < χρυσοῦ στόμα (*chrysou stoma*).

<sup>195</sup> MORINI, *op. cit.*, p. 358 : « La lumière qui traverse le verre sans le briser est une des images du répertoire médiéval pour expliquer de manière imagée la virginité de Marie avant et après l'accouchement. En général, il s'agit de la lumière du soleil (un fréquent symbole de Dieu), tandis que la Vierge est symbolisée par une matière noble, comme la perle et le béryl chez Philippe de Thaon, v. 3063-3122 » (traduction personnelle). Morini remarque que

Sainte Vierge qu'il avait choisie pour le servir : c'est ainsi qu'il conserva sa divinité, et elle sa virginité. Elle était vierge à l'origine et l'était encore après l'accouchement, et elle sera éternellement vierge, chaste et pure, et sera toujours préservée de la corruption<sup>196</sup>. Tout comme le lion recouvre ses pas pour que personne ne puisse le suivre, aucun homme ne doit s'interroger sur la Sainte Incarnation, car celui qui nous a modelés à partir du limon dont il nous a tirés gouverne le monde à sa guise.

Mais écoutez maintenant sa deuxième nature : une telle qualité n'a rien de corporel. Quand les lions dorment sur leurs deux oreilles, leur cœur dort mais leurs yeux veillent. Dieu a eu une parole merveilleuse : « Je dors, a-t-il dit, mais mon cœur veille.<sup>197</sup> »

Pour comprendre ce que cela signifie : Dieu, qui est le Seigneur du monde entier, a vu notre grande fragilité et a pris pour nous une apparence humaine : sa chair dormait et se reposait sur terre, tandis que son esprit divin veillait dans le ciel. *Ecce, ne dormitabit neque dormiet*<sup>198</sup>.

À présent, je vais vous conter sa troisième nature – jamais je ne mentirai au sujet du lion. Au moment de sa naissance, le lion apparaît mort, mais sa mère veille sur lui pendant deux jours. Au troisième jour, le père qui l'a engendré se joint à eux et souffle au visage du lionceau : il est à présent plein de vie.

Écoutez bien ce que cela signifie : Dieu a subi la mort et la Passion pour notre rédemption ; pour nous, il a été battu et attaché ; pour nous, il a été crucifié ; pour nous, il a été abreuvé de vinaigre et couronné d'aubépine ; pour nous, son flanc a été percé et il a été déposé au sépulcre. Il y est resté pendant deux jours, n'en doutez pas, et c'est au troisième qu'il est revenu à la vie, comme l'avait prophétisé Jacob : Dieu s'est reposé à la manière du lion. *Et, sicut catulus leonis, qui suscitavit eum ?*<sup>199</sup>



Figure 17 : Lion  
@ British Library Board, Add. 28260, fol. 86r



Figure 18 : Lion et ses petits  
@ British Library Board, Add. 28260, fol. 86v

l'image de la chandelle et de la lanterne se retrouve aussi dans *Cligès* de Chrétien de Troyes, v. 708-716, citant l'édition d'Alexandre MICHÉ, Paris, Champion, 1965.

<sup>196</sup> Comprendre « corruption de la chair », « porriture » chez Gervaise. MORINI, *op. cit.*, p. 358 voit un parallèle avec *La Conception Nostre Dame* du normand Wace : « *La char de li fu sanz luxure, bien deit estre sanz porriture* » (v. 1747-1748).

<sup>197</sup> Cant. 5:2 : « *Ego dormio, et cor meum uigilat.* »

<sup>198</sup> « Voici, il ne dormira pas ni ne sommeillera » (Ps. 121:4 ; Vulgate : 120:4).

<sup>199</sup> « Et, comme le petit du lion, qui le réveilla ? » (Gen. 49:9). La phrase diffère légèrement de son inspiration biblique : « *Catulus leonis Juda [...] : quis suscitabit eum ?* », « Juda est le petit d'un lion [...] : qui le réveillera ? ».

## La panthère (v. 139-238)

Il existe une bête que l'on nomme « panthère » et qui est tout à fait magnifique. C'est là une bête bien étrange, dotée d'un long cou et d'une belle tête<sup>200</sup>, multicolore, d'une grande intelligence et d'une noble morale, et nourrissant une haine profonde envers le dragon. Une fois rassasiée de son gibier, la panthère retourne dans son antre pour y dormir et y sommeille trois jours durant, sans périr. Lorsque arrive le troisième jour, la bête se réveille dans un rugissement tonitruant et, voilà une chose incroyable, ce cri s'accompagne d'odeurs agréables et d'une délicate douceur, sans qu'aucune épice, aucun encens ni aucune graine ne puisse égaler le parfum de son souffle. Quand son haleine parvient aux autres bêtes, toutes viennent se rassembler autour d'elle et décident de la suivre où qu'elle aille. Mais le dragon, lui, agit tout autrement, car il ne peut supporter son odeur : il préfère s'enfouir sous terre, où il trouve protection et confort, et gît là tout près de la mort. Le voilà vaincu, incapable de se mouvoir, alors que toutes les autres bêtes ne peuvent s'empêcher de suivre la panthère, la tête tournée vers son haleine.



Figure 19 : Panthère  
@ British Library Board, Add. 28260, fol. 87r

Dieu, notre Seigneur et notre Père, qui lui aussi est une véritable panthère, attire à lui le genre humain qui avait été condamné à mort par la faute du diable, car le démon, dans sa convoitise, l'avait prise tout entière sous son joug. Notre devoir est de suivre Dieu, ne nous éloignons pas de lui et menons à bien la prophétie. La panthère aux couleurs et aux sens multiples représente pour nous Jésus Christ qui a écrit la Nouvelle Loi : il incarne la bienveillance et la sagesse, sa voix est honorable, il porte en lui la patience, il est empreint de pitié, radieux, fort et robuste.

Une fois repue de tout son soûl, la panthère plonge rapidement dans le sommeil.

Et ainsi, quand Jésus Christ fut éreinté par les railleries des Juifs, rompu par les gifles, les coups d'épines et les crachats, il fut alors crucifié, ses pieds et ses paumes cloués, et son corps blessé par une lance. Épuisé par de telles attaques, il s'endormit dans le Saint Sépulcre et descendit en Enfer, où il entrava le puissant dragon, l'ancien ennemi impie.

Et quand la bête s'extrait de son sommeil et se redresse, sa gueule exhale un doux parfum qui attire à elle les autres animaux.

La panthère représente Jésus Christ revenu à la vie au troisième jour : il fut entendu par tous ses fidèles quand il cria à pleine voix qu'il avait vaincu le monde. Il disait également ceci, croyez-le bien : « Mon Père, tout ce que tu m'as confié, je l'ai préservé de la damnation – à

---

<sup>200</sup> Le long cou et la belle tête sont un ajout de Gervaise d'après MORINI, *op. cit.*, p. 358. Cf. WILHELM, *op. cit.*, p. 19 : « *uario quidem colore sed speciosum nimis et ualde mansuetum.* »

l'exception du fils de la perdition<sup>201</sup>. Je rejoins mon père et le vôtre<sup>202</sup>. » Dieu, qui est à la fois son père et le nôtre, a dit : « Quand je me retrouverai au ciel, j'enverrai sur Terre le Saint Esprit qui séjournera auprès de vous tant que ce monde existera<sup>203</sup>. » Existe-t-il une odeur aussi agréable que celle de Dieu, notre créateur ? Quand une personne est proche de Dieu par sa foi, ses bonnes œuvres et son espérance, mais qu'elle est en même temps loin de lui par sa fragilité, si elle se retrouve inspirée par Dieu, si elle est comblée par ses lumières, c'est alors qu'elle se décidera à suivre les préceptes divins. Soyons à la recherche de Dieu, servons-le à toute heure de la journée et adressons-lui nos prières au cœur du parfum de ces onctions. Tout le monde doit croire en Dieu. Soyez sûrs que, grâce au baptême, nous pouvons obtenir une nouvelle vie. Laissons de côté les affaires de ce bas monde, et appliquons-nous plutôt aux intérêts célestes. Fuyons les péchés, prions la pitié de Dieu afin d'obtenir le bonheur qu'il promet à ses fidèles, ce bonheur où il n'y a ni peine, ni douleur, ni colère, et pour que nous puissions dire avec joie : « *Gloriosa dicta sunt de te, Civita Dei*<sup>204</sup>. »

### La licorne (v. 239-280)

Il existe une bête, ce n'est pas un mensonge, qui a quelques traits en commun avec le bouc. Cet animal qui aime paître en montagne possède une unique corne au milieu du front, et c'est bien parce qu'elle n'en a qu'une seule qu'on lui donne le nom de « licorne ». Cette créature sait si bien se défendre qu'aucun chasseur n'est capable de l'attraper : la licorne est puissante, hardie, de sorte que le chasseur ne peut la capturer que par le biais d'une ruse. Pour ce faire, il s'en va chercher une belle et jeune fille vierge bien vêtue<sup>205</sup>, et l'envoie dans le désert que la bête a l'habitude de fréquenter. Tandis que l'animal arrive, le chasseur s'éloigne et laisse la jeune fille seule. Sachez que la vision d'une jeune vierge si paisible procure à la licorne une grande félicité : dès que la bête approche de la pucelle et se couche à ses pieds, la jeune fille l'embrasse et la retient. Le chasseur revient alors dans les environs et, voyant la bête endormie, se saisit d'elle au plus vite pour la ligoter avant d'aller la présenter au roi en son palais.



Figure 20 : Licorne  
@ British Library Board, Add. 28260, fol. 88v

<sup>201</sup> Jean 17:12 : « *Quos dedisti mihi, custodiui : et nemo ex eis periit, nisi filius perditionis.* »

<sup>202</sup> Jean 20:17 : « *Ascendo ad Patrem meum, et Patrem uestrum* ». La suite du texte correspond à la suite du verset : « *Deum meum, et Deum uestrum.* »

<sup>203</sup> Mat. 28:20 : « *ecce ego uobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem saeculi.* »

<sup>204</sup> « On dit des choses glorieuses à ton sujet, Cité de Dieu » (Ps. 87:3 ; Vulgate : 86:3).

<sup>205</sup> MORINI, *op. cit.*, p. 358 : « L'insistance sur le jeune âge et l'apparence physique générale de la jeune fille [...] correspond bien au style de Gervaise : comme d'habitude, ces détails contribuent plus à colorer l'image des événements qu'à les compléter [...]. Il convient toutefois de noter que les allusions aux vêtements riches et ornés de la jeune fille, absentes des versions anciennes du *Physiologus*, sont présentes dans certaines reprises ultérieures de l'œuvre [citant Francesco SBORDONE, *Ricerche sulle fonti e sulla composizione del Physiologus Greco*, Napoli, G. Torelli, 1936, p. 63-64] » (traduction personnelle).

Dans le Psautier, le psalmiste a placé ces paroles dans la bouche du Christ : « Mon corps sera élevé, glorifié comme la licorne<sup>206</sup>. » Par l'intermédiaire de cette bête à la corne unique, vous pouvez comprendre ce que le Christ a dit à l'ensemble du peuple : « Mon Père et moi ne faisons qu'un<sup>207</sup>. » Dieu est la tête, Jésus est le corps, si bien qu'il a pu sauver son peuple de l'enfer sans rencontrer la moindre résistance. La pucelle est pour nous l'image de la merveilleuse Vierge Marie en laquelle Dieu prit forme humaine, et c'est dans sa chair que le péché a été condamné : *et verbum caro factum est, et cetera*<sup>208</sup>.

## L'idre et le crocodile (v. 281-304)



Figure 22 : Idre  
@ British Library Board, Add. 28260, fol. 89r



Figure 21 : Crocodile  
@ British Library Board, Add. 28260, fol. 89r

Une créature du nom d'« *idre*<sup>209</sup> » vit dans le Nil aux côtés d'encore un autre animal étrange, le crocodile, qui est son ennemi juré : sa gueule, plus grande encore qu'une marmite, est toujours ouverte. Quand l'*idre* le trouve endormi, il s'empresse de se rouler dans la boue pour rendre son corps plus glissant et ainsi s'approcher de lui avec aisance : il se jette alors dans son corps en passant par la bouche, et le tue avant de reprendre son chemin.

Le crocodile évoque la mort et symbolise l'enfer. L'*idre*, lui, représente Jésus Christ qui nous a sauvés de la mort et nous a ramenés à la vie. C'est par la mort de Dieu sur la croix que la mort à laquelle nous étions tous condamnés a été vaincue, par son acte il a détruit l'enfer et en a triomphé, vous pouvez tous en être sûrs. La prophétie s'est réalisée, la mort a été portée

<sup>206</sup> Vulgate, Ps. 91:11 : « *Et exaltabitur sicut unicornis cornu meum.* »

<sup>207</sup> Jean 10:30 : « *Ego et Pater unum sumus.* »

<sup>208</sup> « et le verbe s'est fait chair, etc. » (Jean 1:14). La suite du verset est : « *et habitavit in nobis, et uidimus gloriam eius, gloriam quasi unigeniti a Patre, plenum gratiae et ueritatis* », « et nous a habité, et nous avons vu sa gloire, une gloire comme celle du Fils unique du Père, pleine de grâce et de vérité ».

<sup>209</sup> À ne pas confondre avec la mythique Hydre de Lerne. La nature exacte de cette bête est floue dans les bestiaires latins et français : non précisée dans les *Dicta* (WILHELM, *op. cit.*, p. 23), une apparence de chien dans la version grecque et la version Y, de serpent pour Guillaume le Clerc, couleuvre pour Philippe de Thaon, poisson pour Brunet Latin, reptile pour Richart de Fornival... La version grecque, qui reprend en réalité un célèbre duo d'opposés de l'Antiquité avec la mangouste d'Égypte et le cobra, parle d'« *ένυδρίδα* » (*enydrída*), « loutre » mais aussi parfois « mangouste ». Voir à ce sujet le commentaire d'Arnaud Zucker ainsi que l'article de Patricia Gaillard-Seux qui mentionne aussi la possibilité d'identifier cet animal à un serpent aquatique (Ignacio MALAXECHEVERRÍA, « L'Hydre et le Crocodile médiévaux », *Romance Notes*, 21, 3, 1981, p. 376-380 ; Arnaud ZUCKER, *Physiologos : le bestiaire des bestiaires*, Grenoble, Jérôme Millon, 2004, p. 166-168 ; Patricia GAILLARD-SEUX, « Le serpent, source de santé : le corps des serpents dans la thérapeutique gréco-romaine », *Anthropozoologica*, 47-1, 2012, p. 269-271).

à la victoire : « Mort, dit Dieu, tu me feras subir ta morsure. Enfer, dit-il, tu mourras de ma main<sup>210</sup>. »

## La sirène (v. 305-328)

La sirène est un danger des mers : elle a l'apparence d'une femme au-dessus du nombril, mais celle d'un poisson sous la ceinture<sup>211</sup>. Son chant est si charmant qu'aucun animal ne pourrait se lasser de l'entendre entonner sa mélodie. Quand les hommes s'en vont naviguer en mer et que les sirènes entament leur mélodie, leur chant est d'une telle douceur à leurs oreilles et ils se délectent tant de cette écoute que tous finissent par céder au sommeil. Mais dès lors qu'ils se retrouvent assoupis, ils sont aussitôt assaillis par les sirènes qui les lacèrent, les dépècent et les dévorent.

Tous ceux qui sont charmés par les enchanteurs, les danseuses et les jongleurs suivent la procession du diable, voilà la vérité. Le diable s'approche pour les tirer du sommeil et se joue ainsi d'eux, en les envoyant au plus profond de l'enfer ; voilà comment il flaire sa proie.



Figure 23 : Sirène  
@ British Library Board, Add. 28260, fol. 89r

<sup>210</sup> Os. 13:14 : « *Ero mors tua, o mors. Morsus tuus ero, inferne.* » Curieusement, la première phrase s'oppose totalement à sa source latine.

<sup>211</sup> Une différence par rapport à toutes les versions du *Physiologus* où la sirène reste dans le sillage de la mythologie antique, mi-femme, mi-oiseau. Cette vision relativement nouvelle de la sirène apparaîtrait pour la première fois dans le *Liber monstrorum* (fin VII<sup>e</sup>-début VIII<sup>e</sup> siècle) avant de se démocratiser dans le deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle (McCulloch, *op. cit.*, p. 167), une transition impactant les enluminures : pour exemple, dans le ms. Sloane 278, fol. 47r, la sirène est décrite à moitié oiseau (« *ad pedes uolatilem imaginem tenet* ») mais représentée en enluminure avec une queue de poisson. Hormis Gervaise et Pierre de Beauvais (« *samblance de fame de ci au nobril et la partie d'aval est d'oiseil* », art. XI), les bestiaires français sont partagés quant à son apparence : « *pez de falcun / e cue de peissun* » pour Philippe de Thaon (v. 1367-1368), « *l'autre partie est figuree / come peisson ou com oisel* » pour Guillaume le Clerc (v. 1058-1059), et « *.III. manieres [...] sont, dont les .II. sont moitié feme moitié poisson et l'autre moitié feme moitié oiseax* » selon la Version longue (chap. XXIII).

## Le centaurus (v. 329-344)

Le *centaurus* est une autre bête<sup>212</sup>. Sa poitrine, ses épaules, ses mains et sa tête sont parfaitement semblables à celles d'un homme, mais sous la ceinture c'est à un âne qu'il ressemble, c'est ce que dit l'histoire. Quant à son caractère, il est d'une très mauvaise nature.

Ceux qui lui ressemblent sont les hommes dont la langue est double, ces hommes qui incitent les autres à faire le bien mais qui de leur côté n'en font rien : ce sont les perfides hypocrites<sup>213</sup>. Si on les écoute, ils semblent être de véritables ermites<sup>214</sup>, ils sont très agréables quand ils sont face aux autres mais deviennent fourbes et acerbes dès qu'ils ont le dos tourné. Aucun homme ne peut se méfier d'eux. David a dit à leur sujet dans le Psautier : *homo, cum in honore esset, non intellexit*<sup>215</sup>.

## La hyène (v. 345-360)

Il y a une bête, je vous le dis en résumé, que l'auteur appelle « hyène<sup>216</sup> ». La Loi dit qu'il n'y a rien qui lui ressemble qui ne soit mangeable. C'est un animal qui est aussi laid que beau, mâle pendant un temps et femelle pendant un autre<sup>217</sup>.



Figure 24 : Hyène  
@ British Library Board, Add. 28260, fol. 90r

Elle peut bien inspirer une comparaison : en vérité, sachez-le bien, ceux qui sont partis d'Israël ont d'abord été les serviteurs de Dieu, mais sont par après tombés dans la luxure et ont préféré vénérer des idoles et des statues païennes. Ceux qui prennent goût à la cupidité, à l'avarice et à la luxure et dédaignent les actes de Dieu, voilà ce qu'en dit David : *vir duplex animo inconstans est in omnibus*<sup>218</sup>.

<sup>212</sup> Les *Dicta* et le *Physiologus* réunissent d'ordinaire la sirène et le centaure dans un même chapitre, mais ceux-ci sont dissociés chez Gervaise.

<sup>213</sup> Cette notion d'hypocrisie est une adaptation de Gervaise, cf. WILHELM, *op. cit.*, p. 24 : « *Per hunc assimilantur bicordes et bilingues homines, moribus informes, habentes speciem pietatis, uirtutem eius abnegantes* ».

<sup>214</sup> Au Moyen Âge, la figure de l'ermite est positivement connotée, vu comme un individu ayant pleinement renoncé aux biens matériels pour vivre selon la foi.

<sup>215</sup> « l'homme, bien qu'il fût en honneur, ne l'a pas compris » (Ps. 49:13 ; Vulgate : 48:13).

<sup>216</sup> L'animal est connu du lecteur moderne mais, vivant en Afrique et au Moyen-Orient, la hyène devait paraître autrefois aussi exotique que l'*idre* ou la licorne.

<sup>217</sup> La hyène tachetée femelle a la particularité d'avoir un pseudo-pénis, engendrant quelques tentatives d'explication ou d'interprétation chez les auteurs anciens (voir quelques exemples dans l'article d'Arnaud ZUCKER, « Raison fausse et fable vraie : Sur le sexe ambigu de la hyène », *Pallas*, no. 41, 1994, p. 27-40), qui se retrouvent inévitablement dans les écrits du Moyen Âge. À l'origine, le *Physiologus* grec l'interprète comme une aberration sexuelle, mais devient en latin le symbole d'une duplicité religieuse (Andreas KRASS, « The Hyena's Cave : *Jeremiah* 12.9 in Promodern Bestiaries », *Interfaces*, 5, 2018, p. 111).

<sup>218</sup> « l'homme double est en toute chose inconstant en son cœur » (Jac. 1:8).

## Le singe<sup>219</sup> (v. 361-380)

Le singe est laid d'apparence : il a le corps et le visage du diable et lui ressemble davantage qu'à un animal, car il n'en a certes pas la queue, mais il en a la tête. Ses manières sont des plus horribles, et il n'a pas de quoi se couvrir l'arrière-train<sup>220</sup>.

Au temps où le diable était un archange, là-haut avec les autres anges, il s'est un jour montré orgueilleux face à son Seigneur. Son visage fut alors altéré, il était beau mais son éclat s'était transformé en ténèbres, il était devenu plus noir que l'errance et que le fer, et il croûle à présent dans les relents de l'enfer. À cause de ses désirs insensés, il est tombé du ciel dès les premiers temps, et tous ceux qui l'auront suivi périront à ses côtés quand la fin viendra. Comme l'a dit saint Paul, le porte-étendard du Christ, il est celui *quem interficiet Dominus noster Ihesus Christus spiritu oris*<sup>221</sup>.



Figure 25 : Singe  
@ British Library Board, Add. 28260, fol. 90r

## L'éléphant (v. 381-448)

L'éléphant est une bête sauvage, grande, forte et très sage, il ne s'accouplera jamais à sa moitié avant que la pensée de devoir engendrer ne lui vienne à l'esprit. Quand vient pour lui l'heure de concevoir, il est au plus près du paradis, où il conduit sa moitié sans tarder pour y trouver une herbe, je crois, que le texte nomme « mandragore », plante qui a des airs de femme et d'homme. La femelle est la première à cueillir ce fruit et à le manger, avant de rejoindre son mâle et de le lui tendre pour qu'il le déguste à son tour. Ce n'est qu'alors qu'ils s'unissent charnellement, et il féconde la femelle promptement. Quand vient pour elle le temps de mettre bas, elle cherche un grand lac pour s'y plonger jusqu'à la poitrine, accompagnée du mâle qui ne s'éloignera pas tant qu'elle n'aura pas mis bas ; s'il reste, c'est pour la protéger du dragon qui veut dévorer son petit.

Les maîtres expliquent que les éléphants représentent Adam et Ève au temps du paradis, où le Seigneur Dieu les avait mis : il n'y avait alors pas de mauvaise idée en eux, et ils n'avaient jamais songé à s'unir. Mais dès qu'Ève eut goûté au fruit que Dieu lui avait interdit, elle rejoignit aussitôt Adam pour le lui tendre et l'en faire manger lui aussi ; le voilà trahi. C'est alors qu'ils furent chassés du paradis et déçus en ce monde. Notre monde peut être comparé à un étang pour sa diversité, car dans un étang confluent des eaux d'origines diverses. Notre

<sup>219</sup> Au Moyen Âge, la perception du singe est ambivalente : toujours négativement connoté dans les bestiaires, il n'en est pas moins un animal privilégié des ménageries, représenté dans les arts et un animal de compagnie apprécié de la haute société (ce dont témoigne Guillaume le Clerc, v. 1929-1930 : « *C'est le singe, que vos veez, / dont li halz homes font chertez* »). À ce sujet, voir notamment Amandine GAUDRON, *Le Singe médiéval*, thèse de doctorat, dir. Philippe PLAGNIEUX, Paris, École nationale des chartes, 2014.

<sup>220</sup> Cf. WILHELM, *op. cit.*, p. 25 : « *tamen per posteriora eius turpior et horribilior erit.* »

<sup>221</sup> « que notre Seigneur Jésus Christ tuera par son souffle » (II Thes. 2:8).

monde est comme un vivier, et David dit à ce sujet dans le Psautier : *salvum me fac, Deus, quoniam intraverunt aqve*<sup>222</sup>. Quand Adam notre père a été envoyé au lac chargé de misère, il s'est uni à Ève, sa femme, et s'est étendu charnellement avec elle. Rapidement est né Caïn<sup>223</sup>, et ils embrassèrent alors une existence de douleur et de misère, car ils ont dû vivre dans la souffrance, dans la peine, dans la tristesse et dans les larmes. *Et eduxit me de lacu micerie et de...*<sup>224</sup>

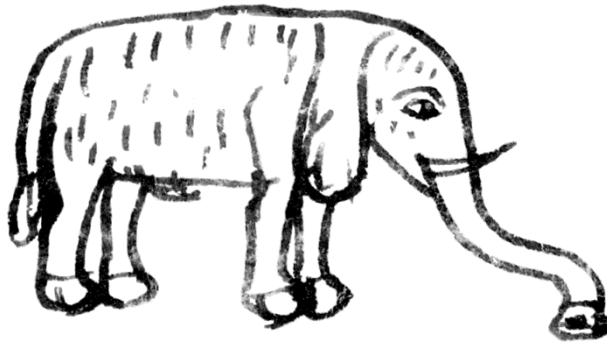


Figure 26 : Éléphant

@ British Library Board, Add. 28260, fol. 90r

Jésus Christ, le créateur de ce monde, a emprunté notre forme charnelle pour expier ce péché, il nous a tirés de la fange alors que nous étions encore plus souillés que des porcs. *Et statuit supra petrum pedes meos, dicens : « Sic orabis. »*<sup>225</sup> Le *Pater Noster*<sup>226</sup> est l'oraison que nous comprenons grâce à la prière du Christ. Lui qui est tout-puissant nous maintient dans une foi inébranlable. L'éléphant, j'ose bien le dire, est doté d'une telle qualité : c'est un animal d'une telle valeur que, dès lors que quelqu'un brûle ses poils et ses os quelque part, aucun serpent, aucun crapaud, ni aucune créature véreuse n'osera y demeurer. Si un homme est résolu à garder la foi, il pourrait grâce à cela, et ce n'est pas un mensonge, éloigner les œuvres du diable.

## L'antule (v. 449-500)

L'*antule*<sup>227</sup> est une bête des plus redoutables : ses cornes sont si acérées qu'elle serait susceptible de trancher le plus grand des arbres sur son chemin. Le chasseur serait incapable de l'attraper, à tel point qu'il n'ose même pas s'y intéresser. Quand lui prend l'envie de boire, l'*antule* s'éloigne des autres animaux et cavale à toute allure en direction d'un certain fleuve du nom d'Euphrate qui prend sa source au paradis<sup>228</sup>, et y boit à sa soif. À côté de ce fleuve se trouve une plantation d'osiers, à travers laquelle la bête se balade si joyeusement en

<sup>222</sup> « sauve-moi, mon Dieu, car les eaux ont pénétré » (Ps. 69:2 ; Vulgate : 68:2).

<sup>223</sup> Gen. 4:1 : « Adam uero cognouit uxorem suam Heuam, quae concepit et peperit Cain. »

<sup>224</sup> « Et il m'a tiré du lac de la misère et de... » (Ps. 40:3 ; Vulgate : 39:3). La suite du verset est « luto fecis, et statuit super petram pedes meos, et direxit gressus meos », « la boue, il a posé mes pieds sur une pierre et a conduit mes pas ».

<sup>225</sup> « Et il a placé mes pieds sur la pierre, disant : "Tu prieras de cette façon." » (Ps. 31:3 ; Vulgate : 30:3).

<sup>226</sup> « Notre Père ».

<sup>227</sup> « Antilope ».

<sup>228</sup> La référence au paradis est absente des *Dicta Chrysostomi* (cf. WILHELM, *op. cit.*, p. 28) ainsi que des principales versions du *Physiologus* (d'après les éditions citées par CIPRIANI, art. cit.), et vient probablement du livre de la Genèse 2:14. Elle est aussi présente chez Philippe de Thaon, v. 771.

bondissant que ses cornes finissent par s'empêtrer dans l'oseraie et les rameaux des plantes. Elle trépigne alors, saute, tire, s'acharne et mugit de détresse et de colère, furieuse de ne pas pouvoir se tirer d'affaire. Dès que le chasseur entend ses cris, il accourt au plus vite dans sa direction et, une fois qu'il l'a trouvée, abat son épée sur elle.



Figure 27 : Antule  
@ British Library Board, Add. 28260, fol. 91r

malheureuse et misérable passe d'un tourment à un autre, subissant vivement divers supplices, et un mal en empirant un autre. Sachez bien que l'ivresse et la luxure sont deux défauts dont Dieu fait fi. L'un de ces vices engendre l'autre, et c'est pour cela que l'apôtre l'interdit : *nolite inebriari vino, in quo est luxuria*<sup>229</sup>.

N'en doutez pas : l'*antule* symbolise chaque homme sur cette Terre, et ses deux cornes représentent sans nul doute l'abstinence et l'obéissance de l'homme<sup>229</sup>. Celui qui se montre respectueux de ces deux vertus et qui souhaite véritablement préserver sa foi peut pleinement – et ce n'est pas une fable – contrecarrer les manigances du diable. Quand l'homme boit à l'excès, le vin l'entraîne rapidement dans la luxure. Plusieurs maux ainsi que les péchés criminels trouvent leur source dans l'ivresse. Lorsque le diable repère un homme quel qu'il soit plongé dans un tel péché, il s'attaque à lui et le maltraite avec tant d'ardeur qu'il le précipite dans le gouffre de l'enfer, un lieu en tout point épouvantable où les flammes sont éternelles. Cette âme

## Le serpent (v. 501-620)

Le serpent a trois natures, comme l'explique saint Jean<sup>231</sup> : la première est celle des vouivres, la deuxième est celle des couleuvres, et la troisième est celle des dragons cruels et venimeux<sup>232</sup>.

<sup>229</sup> Une autre particularité du texte : tandis que les cornes symbolisent d'ordinaire les deux Testaments, chez Gervaise il s'agit de deux qualités humaines (McCULLOCH, *op. cit.*, p. 84).

<sup>230</sup> « ne vous enivrez pas par le vin, dans lequel réside la luxure » (Eph. 5:18).

<sup>231</sup> Comprendre « saint Jean Chrysostome ».

<sup>232</sup> Une différence notable de Gervaise : d'après WILHELM, *op. cit.*, p. 29-30, la *uipera* est divisée en plusieurs parties. Le tout début de sa description (« *Physiologus dicit de uipera* ») porte sur la reproduction (qui devient la nature de la vouivre chez Gervaise), puis s'ensuit trois autres (« *Tria sunt genera serpentium* », ou « *uiperarum* » selon les manuscrits) : la première sur le rajeunissement (la couleuvre chez Gervaise), tandis que les dernières concernent le dragon (« *Secunda natura draconis* » ; « *Tercia uero natura draconis* ») sur le vomissement du venin et la nudité de l'homme. L'apparition de la couleuvre est donc inédite, cette créature étant très rare dans l'ensemble des versions du *Physiologus* : sur les 39 manuscrits étudiés par KUHR, art. cit., deux seulement, appartenant à la Troisième famille, présentent la couleuvre, dans une description reprise des *Étymologies* d'Isidore de Séville qui diffère donc nettement de celle de Gervaise. Pour un exemple issu de la Troisième famille, voir le ms. de Cambridge, University Library, Kk.4.25 [en ligne], XIII<sup>e</sup> siècle, fol. 93r, URL : <https://cudl.lib.cam.ac.uk/view/MS-KK-00004-00025/173>, consulté le 13 février 2022.



Figure 28 : Vouivre, couleuvre, dragon  
@ British Library Board, Add. 28260, fol. 81v

### La vouivre (v. 507-528)

Le texte nous raconte que les vouivres sont d'une telle nature que, lorsque la femelle procréée, elle accueille son fruit dans sa bouche : le mâle enfonce sa tête dans la gorge de la femelle qui, brûlante de luxure, l'engloutit et le broie sans attendre ; le mâle féconde ainsi la femelle en mourant, un tel acte est contre-nature. Lorsque vient pour les petits le temps de naître, ils mordent le flanc droit de leur mère et s'extrait de son corps par cette entaille, avant de la tuer à coups de dents. La mère meurt à la naissance, et le père à la procréation.

Les vouivres qui s'entre-tuent représentent les Juifs perfides qui ont tué et crucifié sur la Sainte Croix notre Créateur Jésus Christ, qui est notre père aussi bien que Jérusalem est notre mère. L'évangéliste nous dit dans son Évangile que nous devons être aussi modestes que des colombes et aussi sages que des serpents<sup>233</sup>.

### La couleuvre (v. 529-576)

Écoutez ce que fait la couleuvre : lorsqu'elle vieillit, sa vue s'obscurcit et son corps s'affaiblit et se détériore. Pendant quarante jours entiers, l'un après l'autre, elle s'abstient de boire et de manger<sup>234</sup> et se laisse maigrir et, j'ose vous le dire avec certitude, son corps ne contient alors plus rien. Quand elle se retrouve si amaigrie, elle se met à la recherche d'une pierre trouée pour en traverser le creux ; son enveloppe reste ainsi accrochée de l'autre côté de la pierre et sa peau abandonne son corps. Et une fois entièrement nue et dépouillée de sa chair, sa vue s'éclaircit et une nouvelle peau lui repousse : son corps demeure ainsi comme au premier jour.

De la même manière, ce n'est pas une fable, dès que l'homme qui suit les actes du diable se retrouve plongé dans le désespoir, il n'a plus conscience de Dieu. Quand sa foi est perdue, sa vue empire en conséquence. La couleuvre devrait alors lui enseigner sa manière d'être et de penser : l'homme devrait jeûner, veiller, restreindre l'orgueil de sa chair, honorer Dieu sans hypocrisie et venir à la sainte église. Pour Dieu, pour jeûner, nous pouvons bien passer à travers la pierre. L'homme qui se repent honnêtement et qui veut faire pénitence peut être pleinement accepté par Dieu et débarrassé de ses péchés, car tous les péchés, comme nous le savons, sont lavés par les confessions. Celui qui veut entrer au paradis doit plonger son corps

<sup>233</sup> Mat. 10:16 : « *Estote ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbae.* »

<sup>234</sup> Référence aux quarante jours de jeûne de Jésus Christ dans le désert.

dans une grande souffrance, car son entrée est très étroite, tandis que celle de l'enfer est bien large : *angusta est porta que ducit ad uitam*.<sup>235</sup>

### Le dragon (v. 577-620)

Quant au dragon, il est de telle nature : lorsqu'il a soif, il se met au plus vite à la recherche d'une belle source d'eau claire, saine et pure ; mais en premier lieu, je vous le dis sans mentir, il s'en va vomir dans une fosse. Ce n'est qu'une fois débarrassé et dépourvu de venin qu'il peut boire tout en toute tranquillité.

Il est de notre devoir d'imiter les dragons : quand nous rejoignons la sainte église pour écouter la parole de Dieu, nous ne devons pas apporter avec nous la convoitise ni l'avarice, nous devons nous purger de tout vice à l'aide d'une confession sincère. À présent, nous pouvons commencer par entrer dans le temple pour prier, vénérer et écouter la parole de Dieu. Puisse Dieu nous permettre de la préserver, afin de nous placer sous sa miséricorde.

Nous trouvons dans ce texte une autre nature du dragon, à savoir qu'il craint la nudité de l'homme et la fuit ; mais s'il est au contraire habillé, le dragon se rue sur lui, l'attaque et lui injecte son venin.

Quand Adam était au paradis où le Seigneur Dieu l'avait mis, jamais le diable – je vous dis là l'essentiel – n'aurait pu lui nuire d'aucune manière avant qu'il ne mange la pomme ; mais dès que le fruit descendit le long de son cou, ce n'est pas un mensonge, il était dès lors tombé aux mains du diable. Et tant que l'homme est entaché et enveloppé par d'ignobles péchés, le diable l'a si bien sous son joug qu'il l'initie au mal et l'attise. Mais si l'homme vient se confesser, qu'ainsi il est lavé de ses vices et que ses péchés lui sont ôtés, le diable ne peut alors plus le tourmenter ni n'aura l'occasion de le manipuler.

### Le corbeau<sup>236</sup> (v. 621-654)

Les corbeaux sont laids d'apparence, telle est leur nature : quand leurs oisillons ont éclos, sachez que leurs yeux sont clos et qu'ils ne ressemblent en rien à leurs parents. Pour cette raison, les parents ne prennent pas soin d'eux, et les oisillons ne cessent alors de prier [...] celui qui donne ce qu'on lui demande ; c'est à présent de bon cœur qu'il offre de la nourriture. *Qui dat jumentis escam ipsorum et pullis, et cetera*.<sup>237</sup> C'est ainsi qu'ils prient leur créateur. Et quand arrive leur sixième jour, les petits reviennent à leur nature : les corbeaux les reconnaissent enfin et les acceptent, eux qui les ont tant haïs, ils les traitent maintenant aussi bien que possible, leur donnant à manger en quantité et ne leur refusant plus rien.

<sup>235</sup> « la porte qui conduit à la vie (éternelle) est étroite » (Mat. 7:14).

<sup>236</sup> Le corbeau est un autre animal rare du *Physiologus* : parmi les manuscrits étudiés par KUHR, art. cit., il n'apparaît que dans deux *Dicta Chrysostomi* (sur six), mais est en revanche présent dans tous ceux des Seconde et Troisième familles et du bestiaire de Transition. Toutes ces versions sont inspirées des *Étymologies* d'Isidore de Séville (XII-vii-43), y compris les *Dicta* qui évincent toutefois la partie « étymologique » et se dotent d'un très bref commentaire sur sa *senefiance*, mais différent de celui proposé par Gervaise (cf. ms. Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 14348 [en ligne], XIII<sup>e</sup> siècle, fol. 253v. URL : [http://daten.digital-sammlungen.de/bsb00046577/image\\_510](http://daten.digital-sammlungen.de/bsb00046577/image_510), consulté le 13 février 2022).

<sup>237</sup> « Celui qui donne la nourriture au bétail même et aux petits, etc. » (Ps. 147:9 ; Vulgate : 146:9). Suite du verset : « *coruorum inuocantibus eum* », « des corbeaux, qui l'appellent ».

Écoute donc, toi, homme de raison : quand le diable te met à l'épreuve et te soumet à la tentation, le Seigneur Dieu refuse de te nourrir si tu fais du diable ton maître. Et si tu finis pauvre ou malheureux, ne cède pas au désespoir, et place plutôt ta foi en Dieu. Abandonne les œuvres du diable, prie pour que celui qui a dit « Je suis le pain véritable » te nourrisse. Celui qui a formé l'homme de ses mains, nous le savons bien, a rassasié les cinq mille hommes qui le suivaient avec cinq pains et deux poissons. Ceux qui croient en lui seront sauvés.



Figure 29 : Corbeau et ses petits  
@ British Library Board, Add. 28260, fol. 93r

### Le renard (v. 655-684)

Le renard est un animal sournois, trompeur et traître : lorsqu'il lui arrive de ne pas trouver à manger, il se met à la recherche d'un espace de terre rouge où il se laisse choir dans la plus grande des comédies, la langue pendante et le souffle coupé, simulant la mort. Au-dessus de lui, les oiseaux qui le survolent et le découvrent inerte le croient bel et bien trépassé. Ils fondent alors sur son corps pour lui assener quelques coups de bec, mais l'animal les engloutit aussitôt et gave son ventre des volatiles.

C'est ainsi que le renard se venge des oiseaux, et le diable, sans nul doute, nous emprisonne dans le puits de l'enfer grâce aux chairs qu'il nous offre. Cette chair est faite d'ivrognerie, de luxure, d'orgueil, de fierté, d'intempérance, d'outrecuidance, de gourmandise, de trahison, de convoitise, d'envie, de larcin, de parjure, de blasphème, de colère, de désespérance et d'usure. Les serviteurs du diable n'expieront pas leurs péchés avant qu'il ne soit trop tard : là, tout en bas dans le puits infernal, ils seront enchaînés par le fer. Dans le Psautier, nous trouvons écrit ceci tel que le dit le psalmiste : « *Ipsi vero quesierunt animam meam introibunt, et cetera*<sup>238</sup>. »

### Le castor (v. 685-728)

Il y a un animal d'une autre espèce que le texte latin nomme « castor » mais que nous appelons « bièvre » en roman, une bête plus rapide que le lièvre et dont les testicules nous servent à confectionner des remèdes meilleurs que n'importe quelle racine, si bien que, lorsque le chasseur part à sa poursuite, c'est pour avoir ses parties. Quand le castor le voit arriver et qu'il est trop tard pour s'enfuir, il tire de toutes ses forces sur ses testicules jusqu'à les arracher avec fureur, avant de les jeter en un seul morceau au chasseur qui les récupère avec joie. Le chasseur laisse alors l'animal tranquille et ne partira plus sur ses traces à l'avenir. Et si un jour il retourne à la chasse et coince le castor, la bête n'a alors qu'à lever la cuisse : le chasseur voit qu'elle est castrée, et s'en va donc sans plus tarder.

<sup>238</sup> « Eux-mêmes, pour tout dire, ont cherché mon âme, ils entreront, etc. » (Ps. 63:10 ; Vulgate : 62:10). Notons l'absence de « *in uanum* », « en vain », par rapport à la citation biblique. Suite du verset : « *in inferiora terrae* », « dans les profondeurs de la terre ».

Ceux qui voudraient plaire à Dieu devraient agir exactement de la même manière : quand les péchés pèsent sur eux et que le diable les a ligotés, le démon cherche à les tirer au fond de l'enfer ; il appartient donc aux pécheurs d'extraire les fautes de leur cœur, de les dissocier de leur corps et de s'en débarrasser. Rendons au diable ce qui lui appartient, refusons ses œuvres, et tournons-nous plutôt vers Dieu dont tous les biens doivent venir. Nous devons vivre dans la charité, les aumônes et les oraisons, nous devons venir au chevet des malades, nourrir et abreuver les pauvres, habiller ceux qui n'ont pas de vêtements, ensevelir les morts<sup>239</sup>, jeûner et veiller, adorer et prier Dieu, afin qu'à la toute fin nous puissions offrir une confession sincère.

### **Le hérisson (v. 729-754)**

Le hérisson est un autre animal, hardi et coléreux : son apparence rappelle celle du porc et il est recouvert d'épines, à l'exception de la tête. À la saison où les raisins mûrissent, le hérisson chemine jusqu'aux vignes avec prudence, grimpe sur le cep jusqu'à atteindre la branche la plus fournie et la secoue vigoureusement – c'est ce que raconte le texte. Une fois le fruit à terre, le hérisson redescend promptement pour se rouler dans les raisins et les piquer dans ses épines, avant de s'enfuir, bien fourni, pour les porter à ses petits.

Écoute bien, toi, homme : prends soin de ta vigne et veille sur le fruit qui en résulte. Ce fruit, c'est ta chrétienté, ta simplicité, ton abstinence, ta bonté, ta charité, ton obéissance, ta piété et ta patience. Veille à ce que celui qui nuit constamment aux hommes n'attente pas à ta vie, car s'il advenait que tu les perdes ces vertus, tu serais alors précipité nu et dépouillé dans d'atroces tourments de l'enfer.

### **La fourmi (v. 755-828)**

La nature de la fourmi est triple. L'ouvrage dit que, malgré sa toute petite taille, c'est une créature sage.

Écoutez sa première nature : quand il leur faut chercher de quoi se sustenter, elles sortent de leur fourmilière toutes à la suite. En arrivant au grenier, elles ne se mettent à la recherche d'aucune serrure ni aucune porte : chacune d'entre elles se contente de prendre un grain et de le porter jusqu'à sa réserve. Leurs congénères dépourvues ne leur nuiront jamais ni ne les priveront de leurs grains ; bien au contraire, elles leur demanderont où elles ont trouvé leurs biens.

Jadis, dix vierges se sont rassemblées sur le chemin des noces<sup>240</sup> ; cinq d'entre elles portaient de l'huile, dont les cinq autres étaient dépourvues. Quand minuit sonnèrent, l'époux rejoignit les noces, et les cinq sages serraient contre elles leur lampe illuminée par l'huile qu'elles avaient apportée, car elles s'étaient conduites avec sagesse ; mais les cinq folles venues sans huile, elles, ne purent faire de même. « Ouvrez, afin que nous entrions avec vous ! » crièrent-elles vivement à l'époux. Mais celui-ci leur répondit : « Ce que vous dites n'a pas de sens, car vous m'êtes étrangères. » Prions le Seigneur Dieu de bon cœur quand viendra

---

<sup>239</sup> Référence au septénaire des œuvres de miséricorde corporelles (cf. Mat. 25:35-36, Hébr. 13:3).

<sup>240</sup> Cette *senefiance* de la fourmi est fondée sur la parabole des dix vierges, issue de Mat. 25:1-13.

le temps des noces, car lui seul sera juge lorsque le dernier jour arrivera et que tous y seront rassemblés, pour que son royaume ne nous soit pas refusé.

Écoutez à présent la deuxième nature : quand la fourmi a approvisionné sa fourmière de froment, elle rompt chaque grain pour mieux le conserver et l'empêcher de germer. C'est pour ne pas souffrir de la faim en hiver qu'elle ramène du froment en quantités.

Voici comment toi, homme, tu dois comprendre la nature de la fourmi telle que le manuscrit nous la raconte : tout comme la fourmi sait s'occuper du froment, tu dois sonder convenablement l'Ancien Testament ; *littera autem occidit, spiritus autem vivificat*<sup>241</sup>. Il ne faut pas imiter les Juifs qui le suivent à la lettre et ne comprennent rien à son sens spirituel<sup>242</sup>, car eux ne manquent pas de se fourvoyer follement : ils perdent le grain au profit de la paille. Ils ont tué leur Créateur, et pour cette raison ils périront dans la douleur. Tant que vous ne comprendrez pas ce qui est écrit, vous n'y croirez pas.

J'ai traité de bout en bout de deux natures de la fourmi ; qu'importe à qui cela pourrait déplaire, je ferai court au sujet de la troisième. Au mois d'août<sup>243</sup>, la fourmi se met à la recherche du blé. Lorsqu'elle pénètre dans un champ, c'est à l'odeur qu'elle se repère, car elle est capable de reconnaître les céréales, qu'il s'agisse de l'orge dont elle s'éloigne au plus vite ou du froment qu'elle prospecte.

Homme, inspire-toi de la fourmi, enrichis-toi par le bien comme elle le fait, enquiers-toi de la divine Écriture, et fuis l'hérésie et sa doctrine.

## L'aigle (v. 829-862)

*Renovabitur ut aquile juvenus tua.*<sup>244</sup>

David, le noble auteur du Psautier, nous dit sans mentir que, lorsque l'aigle prend de l'âge, sa vision diminue gravement tandis que son bec<sup>245</sup> et ses ailes s'allongent, si bien qu'il ne peut plus voler qu'à grand-peine. Quand il souhaite se régénérer, il part à la recherche d'une source d'eau vive pour la survoler haut dans le ciel, bien qu'avec difficulté, et s'élève si près du soleil qu'il finit par s'enflammer. Il tombe alors droit dans la source, et s'y replonge trois fois avant d'en sortir. Son bain achevé, il va immédiatement chercher une pierre grande et robuste qu'il frappe de son bec avec tant de force qu'il finit par la fissurer et la mettre en pièces pour mieux la manger ; sa vue s'éclaire alors, et il retrouve sa jeunesse.

Toi, homme pourvu d'intelligence et de si vieux vêtements, défais-toi de tes anciens péchés dont tes épaules sont couvertes et chargées<sup>246</sup>. La source correspond au baptême, composé de sel, d'huile et de chrême, et la pierre correspond au Christ, qui nous dit dans l'Évangile :

<sup>241</sup> « d'une part la lettre tue, mais de l'autre l'esprit vivifie » (II Cor. 3:6).

<sup>242</sup> Dans la pensée chrétienne médiévale, la croyance juive commet l'erreur d'interpréter la Bible de manière littérale, tandis que les Chrétiens s'appuient sur les interprétations et explications des Pères de l'Église (parmi lesquels Jean Chrysostome).

<sup>243</sup> Cf. WILHELM, *op. cit.*, p. 36 : « *Cum enim tempore messis in segetem ambulauerint* ».

<sup>244</sup> « Ta jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle » (Ps. 103:5 ; Vulgate : 102:5).

<sup>245</sup> L'allongement du bec est propre aux *Dicta Chrysostomi* et au *Physiologus Theobaldi* (McCulloch, *op. cit.*, p. 114).

<sup>246</sup> MORINI, *op. cit.*, p. 360 : les *Dicta Chrysostomi* sont plus explicites sur ce point, en insistant sur la symbolique du bec et son rapport aux vêtements d'Adam, « *Per rostrum intelligitur uetus tunica quam de Adam taximus* » (WILHELM, *op. cit.*, p. 38).

« L'homme qui n'est pas né une seconde fois n'entrera jamais dans mon royaume<sup>247</sup>. » Grâce au baptême, tu seras régénéré au moment où tu te confesseras de ton péché, et comme l'aigle tu rajeuniras.

### **Le *caradrius* (v. 863-886)**

Le *caradrius*<sup>248</sup> – et c'est la vérité – est un oiseau qui n'a rien d'instable, et vous pouvez savoir à son sujet qu'il est entièrement blanc, sans aucune tache noire. Là où vit cet oiseau, il a pour coutume de se rendre auprès malades : quand il vient se poser sur le lit d'un malade, le *caradrius* lui tourne le dos s'il est condamné par son infirmité ; mais s'il est au contraire destiné à guérir, l'oiseau s'approche de lui, penche son bec au-dessus de sa bouche, et extrait le mal hors de son corps par son seul souffle. Il s'en retourne ensuite voler vers le soleil, abandonnant le malade à présent sain et sauf.

Dieu, qui n'a jamais péché, a pris chair et forme humaines pour aller à la rencontre des Juifs qui se montrèrent des plus perfides et hostiles, et c'est pourquoi il les abandonna dans leur infirmité pour mieux se tourner vers les Chrétiens. Il nous a soigné de nos infirmités, il a porté nos péchés sur la croix.

### **Le *pellicanus* (v. 887-920)**

*Similis factus sum pellicano, et cetera.*<sup>249</sup>

David nous présente un autre oiseau d'une grande beauté : le *pellicanus*. Quand celui-ci a élevé ses oisillons jusqu'à ce qu'ils puissent voler de leurs propres ailes et chasser leur propre nourriture, ses petits vont picorer les yeux de leur père pour les lui ôter. Face à l'animosité que ses fils lui vouent et le mal qu'ils lui infligent, le père tire un profond chagrin de devoir se confronter à eux : il les frappe à leur tour jusqu'à ce que mort s'ensuive, dans la douleur. Quand vient le troisième jour, le père<sup>250</sup> se perce le flanc droit de son bec et arrose ses enfants d'un sang abondant ; les poussins sont alors ressuscités et en bonne santé, passés de la mort à la vie.

Voici ce qu'il a dit dans l'une de ses prophéties : « J'ai élevé mes fils et je les ai traités avec égard, mais eux m'ont méprisé et malmené<sup>251</sup>. » Alors que nous n'étions pas encore au monde, Jésus Christ qui souhaitait notre existence nous a façonnés ; mais nous, en contrepartie, nous l'avons meurtri en nous mettant au service de la créature, au détriment du

<sup>247</sup> Jean 3:3 : « *nisi quis renatus fuerit denuo, non potest uidere regnum Dei.* »

<sup>248</sup> L'identification de cette créature dépend de la considération du texte source : le *Physiologus* grec reprend un oiseau de la Bible désigné à l'origine sous le nom de הַנְּפִי (anaphah), « héron », mais qui fut traduit dans la Septante par χαραδριόν (*charadrion*), « pluvier », et que la Vulgate a transposé dans les hellénismes *charadrion* et *charadium* (Lev. 11:19, Deut. 14:18) (McCULLOCH, *op. cit.*, p. 100 ; Marc COHN, Moshé CATANE, *Nouveau dictionnaire hébreu-français* (1998), Paris, Larousse, 2001, p. 33). À l'instar de l'*idre*, l'attribution d'un nom étranger à la langue destinatrice lors du passage du grec au latin a engendré l'apparition d'une créature nouvelle, aujourd'hui perçue comme fantastique, démontrant par ailleurs la puissance créatrice de l'onomastique : un simple nom incompris a donné naissance à un nouvel être.

<sup>249</sup> « Je suis devenu semblable au pélican, etc. » (Ps. 102:7 ; Vulgate : 101:7). Suite du verset : « *solitudinis, sicut nycticorax in domicilio* », « du désert, comme le hibou dans sa demeure ».

<sup>250</sup> Il s'agit de la mère dans le texte latin (cf. WILHELM, *op. cit.*, p. 38).

<sup>251</sup> Is. 2:2 : « *Filios enutriui, et exaltaui ; ipsi autem spreuerunt me.* »

Créateur. Ainsi notre Seigneur a souffert sur la croix pour nos péchés et s'est fait percer le flanc droit : le sang qui en a jailli nous en a tous lavés.

## La perdrix (v. 921-950)

Dans l'une de ses prophéties, Jérémie nous dit que les perdrix se volent leurs œufs les unes aux autres pour les couvrir, les faire éclore, les élever et s'occuper d'eux avec les leurs<sup>252</sup>. Mais lorsqu'ils apprennent à voler par eux-mêmes et qu'ils entendent le chant de leur – leur véritable mère, celle qui les a mis au jour –, ils abandonnent celle qui les a couvés et nourris pour rejoindre leur génitrice : l'amour, la compassion et la nature les ont amenés à fuir leur éducation, les fils ont préféré retrouver leur mère et abandonner celle qui les a élevés.

Le diable fait de même quand il détourne des créatures et enlève à notre Créateur, alors même qu'ils n'ont commis aucune faute, il sait comment les tromper quand il les subtilise à Dieu. Mais quand il arrive par hasard à ces hommes d'entendre un bon prêcheur, ils reviennent alors vers leur Seigneur, vers Jésus Christ qui est leur véritable père et vers la sainte Église qui est leur véritable mère. Puisse Dieu, notre Père spirituel, nous protéger des manigances du diable.

## Le *chamoi* (v. 950-984)

Nous pouvons trouver un autre oiseau, qui a la particularité d'être incapable de voler. Cet oiseau est doté d'un bec vermeil et de pieds de chameau, et c'est pourquoi nous lui donnons le nom de « *chamoi*<sup>253</sup> ». Celui-ci attend la maturation du blé pour pondre, car des étoiles plus brillantes que des chandelles apparaissent à cette période dans le ciel, et il se fonde sur elles pour cacher ses œufs dans le sable<sup>254</sup>. Le *chamoi* croit qu'il reviendra chaque jour à cet endroit, il se permet donc de s'en éloigner pour aller paître. Mais quand il se retrouve incapable de revenir sur ses pas, il est alors bien affligé : lui qui a perdu toute sa portée a accouché en vain. Le sable qui entoure les œufs les couvre chaudement jusqu'à leur éclosion, et les oisillons s'y nourrissent dans l'attente de pouvoir s'en extraire.

Cet oiseau a la mémoire courte, tout comme nous qui convoitons les richesses au point d'oublier le Seigneur Dieu. Il n'y a rien que nous ne devons aimer davantage que celui qui a daigné nous façonner, car l'Évangéliste a écrit ce que le Seigneur Dieu lui-même a dit : « L'homme qui aime plus son père et sa mère que moi, dit-il, ou qui aime davantage sa sœur, son frère, son fils, sa fille ou sa femme, il n'est pas digne de gagner mon royaume<sup>255</sup>. »

---

<sup>252</sup> Jer. 17:11 : « *Perdix fouit quae non peperit, fecit diuitias ; et non in iudicio, in dimidio dierum suorum derelinquet eas, et in nouissimo suo erit insipiens.* »

<sup>253</sup> En le comparant aux *Dicta Chrysostomi*, nous pouvons aisément comprendre qu'il s'agit là de l'autruche, que Gervaise renomme à sa guise. Malheureusement, si le terme *chamoi* pouvait paraître opaque à ses contemporains, cette même opacité est difficile à rendre en gardant ce mot, puisque plane aujourd'hui le risque d'évoquer à sa place un capriné des montagnes.

<sup>254</sup> MORINI, *op. cit.*, p. 360 remarque que la représentation de ce bestiaire manque de clarté par rapport à la version latine, où les étoiles (plus précisément les Pléiades, « *Virgiliae* ») ne forment qu'un repère temporel, tandis qu'un repère spatial peut également être envisagé chez Gervaise.

<sup>255</sup> Mat. 10:30 : « *Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus ; et qui amat filium aut filiam super me, non est me dignus.* »

## La huppe (v. 985-1008)

Nous trouvons dans la Loi ce que Dieu lui-même a dit : « Homme, tu dois honorer ton père et ta mère de toutes ses forces<sup>256</sup>. »

La huppe est un petit oiseau – et charmant d’après le manuscrit – qui prend chaque année le soin d’élever ses petits. Quand elle se fait vieille, une peau s’étend sur ses yeux, si bien que sa vision se trouble et s’assombrit jusqu’à s’éteindre. Quand elle a totalement perdu la vue, elle est prise en pitié par ses enfants, eux qu’elle a élevés avec tant de douceur, et qui lui lèchent maintenant les yeux dans l’espoir de déchirer cette peau. Chacun d’entre eux prend alors la décision de la couvrir, de s’occuper d’elle et de la nourrir jusqu’à ce qu’elle retrouve sa jeunesse.

Il nous faut imiter les huppées : quand nous nous rendons à la sainte église, nous devons honorer ceux qui nous ont élevés et leur rendre le bien qu’ils nous ont fait, il est de notre devoir de porter honneur à notre père et à notre mère.

## Le phénix (v. 1009-1052)

Un oiseau porte le nom de « phénix », et les saintes Écritures disent qu’il n’a rien d’ordinaire, puisqu’il n’en a jamais existé qu’un seul.

Comme la prophétie nous l’explique, le phénix est l’image du Christ, et ainsi nous pouvons comprendre ce que Dieu a dit et qui a été écrit dans l’Évangile : « Je peux abandonner mon âme tout comme je peux la prendre<sup>257</sup>. » La culpabilité des Juifs perfides est prouvée par ces mots, ce n’est pas un mensonge.

L’oiseau au nom de « phénix » vit dans le désert d’Inde, et c’est un merveilleux chanteur. Quand cinquante années de sa vie se sont écoulées, il se met à la recherche d’un arbre appelé « *libanus*<sup>258</sup> » – personne ne doute de cela. Il y trouve de précieux onguents et des baumes de qualité dont il se charge en abondance, avant de partir à la recherche d’épices parmi les plus fines et de riches pierres précieuses qu’il acquiert en quantité dans divers endroits. Il rassemble ces objets au mois de mars, et après les avoir réunis, il fait naître un feu avec les pierres et l’attise de ses ailes, avivant des flammes éclatantes, avant de s’y fondre pour se laisser entièrement consumer. Le premier jour, vous pouvez voir émerger des cendres un petit ver, qui devient un oisillon au deuxième et reprend l’apparence du phénix au troisième.

Cet oiseau représente le Christ qui revint de la mort à la vie au troisième jour. Comme en témoignent les Écritures<sup>259</sup>, grâce à ses ailes nous pouvons comprendre les ordres que la Loi nous donne dans les deux Testaments.

---

<sup>256</sup> Ex. 20:12 : « *Honora patrem tuum et matrem tuam.* »

<sup>257</sup> Jean 10:18 : « *et potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habeo iterum sumendi eam.* »

<sup>258</sup> WILHELM, *op. cit.*, p. 43 : « *intrabit in lignum Libani* », Gervaise attribue à l’arbre un nom qui désigne en réalité son origine géographique, *libanus* référant au mont Liban. À ce sujet, les versions latines du *Physiologus* hésitent souvent entre un arbre (*lignum*) ou une forêt (*ligna*) (Guy René MERMIER, « The Phoenix: Its Nature and Its Place in the Tradition of the *Physiologus* », dans *Beasts and Birds of the Middle Ages: The Bestiary and Its Legacy*, éd. Willene B. CLARK et Meredith T. McMUNN, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1989, p. 78).

<sup>259</sup> Ironiquement, le phénix n’apparaît jamais dans la Vulgate. Sa prétendue présence dans la Bible est due à des ambiguïtés de traduction : le Ps. 92:13 mentionne en hébreu le palmier (לְטָרְסִי, *tamar*), traduit par « φοῖνιξ » (*phoinix*)

## Le cerf (v. 1053-1086)

*Sicut cervus desiderat ad fontes, et cetera.*<sup>260</sup>

David, l'auteur du Psautier, dit ceci dans le centième psaume<sup>261</sup> : « Le cerf désire la source, » il aime vivement l'eau claire et pure. À son opposé, le dragon<sup>262</sup> est d'une telle nature qu'il n'hésite pas à tuer les petits du cerf s'il parvient à entrer dans son repaire. Mais quand le cerf revient, il fait sortir la bête au moyen de son souffle qui insupporte le dragon, puis le dépèce, le lacère, le piétine et l'éventre. Mis à mal par le venin, le cerf va chercher une eau claire et pure pour y vomir, car il ne supporte pas le gonflement ni le poison qui fait tomber ses cornes, altère ses sabots et sa peau et le fait abondamment transpirer de tous ses membres. Une fois baigné, il se retrouve guéri, et tout son corps en est rajeuni.

Le cerf, c'est l'homme qui fait pénitence<sup>263</sup>. Quand l'homme sent qu'il a péché et que le diable l'a saisi de ses crocs, il est de son devoir de le chasser par le jeûne et la veille, de venir se confesser à la sainte église, de s'infliger souffrance et tourment, d'abandonner l'orgueil de sa chair, de faire des aumônes et des oraisons, de jeûner et de faire pénitence.

## La tourterelle (v. 1087-1104)

La tourterelle est un tel oiseau, d'après ce que nous raconte le livre, que sa fidélité m'émerveille : quand elle a perdu sa moitié, elle refuse de s'accoupler à un autre, et veut au contraire préserver sa chasteté dans l'attente du retour de son mâle, car elle croit qu'il est retenu. C'est dans cette consolante aspiration qu'elle reste chaste jusqu'à la mort.

Écoutez la leçon de ce sage oiselet qui reste pur et garde foi en son mâle : nous-mêmes devons respecter la Loi et fuir la luxure, car elle est la plus grande souillure qui abondamment prolifère en l'homme et infecte le monde.

---

dans la Septante où le mot peut à la fois signifier « phénix » et « palmier », ce second choix ayant primé dans la Vulgate, « *Justus ut palma florebit* » (Ps. 91:13) ; autre complexité dans Job 29:18, où l'hébreu לִין (*hol*), « sable », a été interprété par les Massorètes comme un hapax pour désigner le phénix (Françoise LECOCQ, « Y a-t-il un phénix dans la Bible ? À propos de Job 29, 18, de Tertullien (*De resurrectione carnis* 13, 2-3) et d'Ambroise (*De excessu fratris* 2, 59) », *Kentron*, no. 30, *L'emprunt, une pratique d'écriture*, 2014, p. 55-82 ; *Nouveau dictionnaire hébreu-français*, *op. cit.*, p. 125, 221).

<sup>260</sup> « Comme le cerf désire la source, etc. » (Ps. 42:2 ; Vulgate : 41:2). Suite du verset : « *aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus* », « des eaux, de même mon âme désire être auprès de toi, Dieu ».

<sup>261</sup> Une innovation – erronée – de Gervaise ? Les *Dicta* ne précisent pas le numéro du psaume, qui en est réalité celui de la citation latine, 42:2 (voir la note *supra*).

<sup>262</sup> Mais le *serpent* dans les *Dicta* (cf. WILHELM, *op. cit.*, p. 31 : « *ut inuenerit serpentem* »).

<sup>263</sup> *A contrario* de Gervaise, le cerf représente généralement le Christ dans les *Dicta* et le *Physiologus* (McCULLOCH, *op. cit.*, p. 172).

## La sarce<sup>264</sup> (v. 1105-1136)

Un oiseau aux plumes<sup>265</sup> longues, à la tête creuse et couverte d'une crête<sup>266</sup>, à la queue large et effilée, plonge dans la mer : le texte lui donne le nom de « sarce ». Quand elle remarque par hasard un navire voguant vers les étoiles toutes voiles dehors, elle se précipite dans sa direction et écarte les ailes telle une voile, s'imaginant être un bateau elle aussi. Après être longtemps restée dans cette position, la douleur et la fatigue la prennent, elle n'en peut plus. Il lui faut donc faire demi-tour et revenir à son point d'origine : elle s'est fatiguée pour rien.

Nous pouvons voir la mer profonde comme une image du monde, tandis que les apôtres qui ont servi Dieu, ont prêché la foi et ont subi la mort pour son amour sont le bateau. Quant à l'oiseau, il représente ceux qui se sont fait moines en se vouant à respecter l'obéissance et la chasteté en l'honneur de Dieu, avant de revenir à la luxure, à l'adultère, à la souillure. Ils sont incapables d'adopter un bon comportement, retourner dans le mal est plus fort qu'eux.

## La belette (v. 1137-1150)

La belette est un petit animal impur, d'après la Loi, c'est pourquoi nous ne devons pas la manger : avant qu'elle n'ait été fécondée par le contact de son mâle, elle reçoit sa semence dans la bouche et fait quelque chose d'incroyable, à savoir mettre bas par son oreille.

À nos yeux, cet animal représente ceux qui se rendent aux offices, qui écoutent le sermon avec dévotion, puis qui oublient tout : leur foi n'est pas solide.

## L'aspis (v. 1151-1176)

En dépit de son caractère très sage et avisé, l'*aspis*<sup>267</sup> est d'une apparence semblable à celle du serpent. Il existe aussi une autre bête<sup>268</sup>, trompeuse, menteuse et traîtresse, qui hait l'*aspidem* et le tuerait avec joie si elle le pouvait, mais l'*aspis* ne se lasse pourtant pas de l'entendre chanter, et d'autres animaux la suivent sur de longues distances pour profiter de sa voix ; c'est pourquoi cette bête va chanter à l'entrée de l'ancre de l'*aspis*, dans l'espoir de l'en faire sortir, mais celui-ci comprend bien ses intentions trompeuses. Écoutez comme il se

---

<sup>264</sup> La *serra* est souvent sujet à confusion dans les bestiaires, français ou latin : en tant que créature aquatique capable de voler, son assimilation à un oiseau – comme le fait Gervaise – était inévitable. Les textes latins restent généralement prudents en évitant de le qualifier comme tel, mais ses enluminures cèdent plus souvent à une représentation ornithomorphe (George DRUCE, « On the Legend of the Serra or Saw-Fish », *Proceedings of the Society of Antiquaries*, 31, 1919, p. 20-35).

<sup>265</sup> Les *Dicta* font état d'épines (« *spinas* », WILHELM, *op. cit.*, p. 28), mais Gervaise parle de plumes, tel que le présente le *Physiologus* (« *pennas* ») (McCULLOCH, *op. cit.*, p. 164).

<sup>266</sup> MORINI, *op. cit.*, p. 361 : ce détail physique est propre à Gervaise. Il est en effet absent des *Dicta* (cf. WILHELM, *op. cit.*, p. 28) et des éditions du *Physiologus* (cf. CIPRIANI, art. cit.), et semble donc directement tiré des *Étymologies* : « *Serra nuncupata, quia serratam cristam habet* », « La serre est appelée ainsi en raison de sa crête dentelée » (XII-vi-16).

<sup>267</sup> « *Aspic* », une espèce de vipère.

<sup>268</sup> Étrangement, Gervaise remplace par une bête l'habituel ennemi de l'aspic dans le *Physiologus*, à savoir un homme tentant de l'attirer par ses chants (McCULLOCH, *op. cit.*, p. 89), cf. version B-Is : « *aduenerit aliquis homo ad speluncam, ubi habitat aspis, et precantat eam omnibus carminibus, ut exeat de cauernis suis* » (MORINI, *op. cit.*, p. 64).

comporte admirablement : l'*aspis* couche l'une de ses oreilles contre le sol et bouche l'autre avec sa queue, si bien que plus aucun son ne lui parvient.

Chaque homme agit de la même façon, je vous le résume : il porte une grande partie de son attention aux richesses et le reste au péché et à la luxure, alors même que cette dernière l'affaiblit et l'engourdit tandis que la convoitise le consume, au point qu'il refuse qu'on prêche Dieu ou sa parole auprès de lui.

### **L'*ibis*<sup>269</sup> (v. 1177-1235)**

Un oiseau du nom d'« *ibis* » est d'une très grande beauté, mais il est aussi le plus abject de tous, car il ne se nourrit que de poissons morts et d'autres charognes. On le retrouve à toute heure sur la rivière où il guette les corps rejetés par la mer sans oser entrer dans l'eau, car il ne sait pas nager et refuse d'apprendre. Il se contente alors des morts, puisqu'il ne se risque pas à plonger dans les profondeurs où vivent les bons poissons mais qu'il évite pourtant, préférant se tenir à distance de la rive.

Homme, toi qui as été baptisé par le chrême et l'eau du Saint Esprit, cherche donc la nourriture dont Dieu a parlé. Sais-tu quelle est cette nourriture, à partir de laquelle la Loi nous ordonne de vivre ? Il s'agit de la simplicité, de la charité, de la bonté, de la félicité, de la chasteté, de la paix, de la foi, de la patience, de la pitié et de la douce obéissance : voilà la nourriture spirituelle qui nous est commandée par la Loi. Mais la chair humaine, elle, cherche une autre nourriture, désirée par sa propre nature. Voulez-vous entendre de laquelle il s'agit ? C'est la souillure, l'adultère, la fornication, la luxure, l'ivresse, la gourmandise, l'usure, l'avarice, la malveillance, la trahison, la convoitise et l'envie. L'homme abreuvé d'une telle chair chutera au plus profond des abîmes de l'enfer, sans ne jamais plus pouvoir remonter. Cette nourriture n'est pas saine pour les âmes en peine.

Homme, apprends donc à nager : ce monde n'est rien de plus qu'une mer<sup>270</sup> que nous traversons à la force de nos bras. Chaque homme a un marin en lui, notre corps est le bateau et la vertu en est le mât, et tous les marins savent que c'est l'âme qui conduit le corps. Elle suivrait volontiers le droit chemin si elle pouvait, mais l'ennemi écarte le corps de cette voie, et l'âme entre en conflit avec le corps qu'elle espère quitter au plus tôt. Nous désirons le temps à venir, chaque jour nous rapproche de notre fin ; c'est ce qu'éprouve l'âme qui veut fuir la souillure et la pourriture, dans le souhait de retrouver la pitié de Dieu.

### **Épilogue (v. 1236-1280)**

Homme, tu devrais songer au fait que Dieu conseille ses amis et laisse ses ennemis vivre à leur gré, mais il préférerait bien que ces derniers retournent sur le droit chemin et qu'ils abandonnent leur folie. Tout péché peut être pardonné par une confession sincère. Homme, place ta foi en Dieu, place tes espoirs dans la confession, ne désespère pas : Dieu, dans sa grande générosité, est miséricordieux. Mais en raison de ton péché tu dois te soucier de pleurer et prier Dieu. Place ta foi dans le pardon, mais crains les représailles de Dieu qui sait se

---

<sup>269</sup> Un autre animal bien exotique pour le Moyen Âge, si bien que Guillaume le Clerc assume ne pas connaître son nom en roman (v. 1173) et que Philippe de Thaon l'assimile à une cigogne (v. 2632).

<sup>270</sup> À partir de ce point, le *Bestiaire* diffère du *Physiologus* (cf. version B-Is, MORINI, *op. cit.*, p. 36).

venger âprement, car la peur empêche l'homme de pécher. Tu dois accepter la douleur avec joie s'il te faut rendre grâce à Dieu, car si ton corps souffre le malheur, cela signifie que ton âme est saine ; et quand tu seras riche et sain, tu n'en éprouveras pas d'orgueil. Pardonne celui qui te fait du mal comme Dieu te pardonnera ton méfait : tu aurais en toi une douce vertu si tu rendais le bien pour le mal que tu as commis. N'éprouve pas de haine envers ceux qui te font du tort tout comme le Seigneur Dieu a pardonné par sa mort, la porte du paradis est fermée pour celui qui porte la haine en lui. Ne sois pas méprisant, ni calomnieux, ni querelleur, mais reste charitable et ne feins pas de servir Dieu.

C'est ici que s'achève le Bestiaire, le livre n'en dit pas plus et il serait fou de mentir. Que celui qui en sait davantage vous en dise plus ! Gervaise qui a composé en roman n'en a pas trouvé plus que ce qu'il en a dit.

Ici s'achève le livre des bêtes, que Dieu garde nos biens et nos têtes !

# GLOSSAIRE

## A

- (s')*acobler* 1091, v. : « s'accoupler »
- *adrecier* 1113, v. : « diriger »
- *aille* 831, 862, n. m. : « aigle »
- *aique* 1066, n. f. : « eau »
- *aïr* 696, n. m. : « colère »
- *aïrous* 731, adj. : « colérique »
- *aïssel* 131, n. m. : « vinaigre »
- *aive* 1185, n. f. : « eau »
- *ale* 1037, 1115, n. f. : « aile »
- *ancelle* 92, n. f. : « servante »
- *acorer* 319, 472, v. : « éventrer »
- *adrecier* 197, v. : « redresser »
- *alast* 1227, P3 subj. imp. d'*aler*, v.
- *ale* 834, n. f. : « aile »
- *alumement* 223, n. m. : « clarté »
- *ambler* 923, v. : « voler »
- *amonester* 337, v. : « exhorter »
- *amont* 368, 1216, adv. : « en haut »
- *ampirer* 558, v. : « se dégrader »
- *antandre* 113, v. : « comprendre »
- *antandement* 849, n. m. :  
« compréhension, intelligence »
- *antule* 449, n. f. : « antilope »
- *aorer* 726, v. : « adorer »
- *apaiier* 634, v. : « apaiser, réconcilier »
- *arbroie* 461, 464, n. f. : « plantation  
d'arbres »
- *ardement* 247, n. m. : « hardiesse »
- *ardoir* 840, 1040, v. : « brûler »
- *ardre* 441, v. : « brûler »
- *argument* 248, n. m. : « réflexion,  
ruse »
- *aromatizement* 1028, n. m. :  
« parfum »
- *arme* 493, 1018, 1218, 1226, 1229,  
1233, 1258, n. f. : « âme »
- *asfliction* 1086, n. f. : « pénitence »
- *aspis* 1151, 1155, 1161, 1163, n. m. :  
« aspic »
- *atant* 75, adv. : « alors »
- *atant* 1183, P3 ind. prés. d'*atendre*, v.

- *atendre* 454, v. : « diriger son  
attention »
- *atochier* 1141, v. : « entrer en contact »
- *atorner* 250, v. : « habiller »
- (s')*atorner* 355, v. : « se tourner »
- *atrahit* 1030, n. m. : « provisions »
- *atresi* 826, 937, adv. : « de même »
- *aucier* 704, v. : « lever »
- *aünee* 1034, n. f. : « regroupement »
- *aüner* 1035, v. : « regrouper »
- *auques* 240, adv. : « un peu »
- *autorier* 267, v. : « élever »
- *autresi* 17, 708, 974, 1169, adv. : « de  
même »
- *auximent* 53, 89 adv. : « également »
- *avutere* 1134, 1208, n.m. : « adultère »

## B

- (mal) *balli* 72, loc. adj. : « mal loti »
- *bannisierre* 380, n. m. :  
« porte-étendard »
- *becher* 667, 898, 901, v. : « becqueter »
- *beé* 285, adj. : « ouvert »
- *bés* 838, CSS de *bec*, n. m.
- *bole* 659, n. f. : « tromperie »
- *boter* 1167, v. : « emplir »
- *boz* 442, CSS de *bot*, n. m. : « crapaud »
- *bufe* 185, n. f. : « coup, soufflet »

## C

- *caradius* 863, 869, n. m. : « caladre » ?  
« héron » ? « pluvier » ?
- *casté* 1132, 1200, n. f. : « chasteté »
- *ceindre* 1042, n. f. : « cendre »
- *cep* 735, n. m. : « pied de vigne »
- *chai* 376, part. p. de *chaoir*, v. :  
« tomber »
- *chamoi* 955, n. : « autruche »
- *chamoil* 954, n. m. : « chameau »
- *charpi* 1108, adj. : « effilé »
- *chastoier* 1237, v. : « avertir,  
conseiller »

- *chaüz* 610, part. p. de *chaoir*, v. : « tomber »
  - *chevir* 926, v. : « s'occuper de »
  - *chient* 1070, P6 ind. prés. de *chaoir*, v. : « tomber »
  - *chiet* 555, 841, P3 ind. prés. de *chaoir*, v. : « tomber »
  - *chiez* 643, P2 ind. prés. de *chaoir*, v. : « tomber »
  - *coe* 1167, n. f. : « queue »
  - *colon* 532, n. m. : « colombe »
  - *concevoir* 509, v. : « copuler »
  - *concuilli* 419, part. p. de *concoillir* : « réunir »
  - *confés* 860, adj. : « confessé »
  - *congier* 1104, de *conchiier*, v. : « souiller ; infecter »
  - *contralier* 897, v. : « s'opposer »
  - *conut* 425, P3 p. s. de *conoistre* : « avoir des relations sexuelles »
  - *copé* 1107, adj. : « creux »
  - *corre* 1111, v. : « avancer rapidement »
  - *corrocier* 965, v. : « contrarier »
  - *corz* 450, 478, CRP de *corn*, n. f.
  - *coue* 69, 364, 1108, n. f. : « queue »
  - *creance* 1127, 1150, 1242, 1251, n. f. : « croyance, foi »
  - *creveüre* 545, n. f. : « fente »
  - *creistre* 833, v. : « croître »
  - *crestie* 1107, adj. : « doté d'une crête »
  - *crisme* 854, 1194, n. m. : « chrême »
  - *crop* 635, n. m. : « corbeau »
  - *cudement* 375, n. m. : « pensée, croyance »
  - *cuidier* 384, 1116, 1162, 1235, v. : « croire »
  - *curious* 1248, adj. « désireux »
  - (a) *curz diz* 817, loc. adv. : « en quelques mots »
- D**
- *debat* 489, v. : « battre »
  - *delez* 401, adv. : « à côté »
  - *delor* 429, n. f. : « douleur »
  - *dereain* 789, adj. : « dernier »
  - *descevable* 1154, adj. : « trompeur »
  - *descevoir* 326, 941, 1164, v. : « tromper »
  - *desfans* 82, n. m. : « interdiction »
  - *desfroisser* 537, v. : « briser »
  - (se) *desmanter* 2, v. : « s'évertuer »
  - *desmore* 386, n. : « fait de rester »
  - *despire* 359, 910, v. : « mépriser, dédaigner »
  - *despissant* 1269, adj. : « méprisant »
  - *despoillier* 549, 753 v. : « déposséder »
  - *destre* 904, 918, adj. : « du côté droit »
  - *desronpre* 299, v. : « briser »
  - *dessoivre* 456, 548, v. : « séparer »
  - *desveer* 412, v. : « interdire »
  - *desvoier* 1228, v. : « détourner »
  - *desvoloper* 570, v. : « retirer l'enveloppe »
  - *devant* 606, prép. : « avant »
  - *devis* 460, n. m. : « désir »
  - *dextre* 518, adj. : « (du côté) droit »
  - *dis* 1232, n. m. : « jour »
  - *doigner* 978, v. : « daigner »
  - *doint* 595, 630, P3 subj. prés. de *doner*, v.
  - *dois* 555, prép. : « dès »
  - *dolant* 965, adj. : « malheureux »
  - *doter* 1252, v. : « redouter »
  - (a) *droiture* 513, 578, 843, 1070, loc. adv. : « directement »
  - *duel* 428, n. f. : « deuil »
- E**
- *eauz* 624, 999, n. m. : « yeux »
  - *eigue* 580, n. f. : « eau »
  - *ele* 1050, n. f. : « aile »
  - *empirer* 537, 832, v. : « se dégrader »
  - *emprenier* 1140, v. : « devenir enceinte »
  - *enbler* 939, v. : « voler »
  - *encontremont* 1112, adv. : « là-haut »
  - *encroter* 740, v. : « enfoncer »
  - *endroit* 445, prép. : « dans »
  - *enferté* 872, 883, 1255, n. f. : « infirmité »

- *enfleüre* 1069, n. f. : « gonflement, enflure »
  - *engeindrement* 522, n. m. : « procréation »
  - *engin* 950, n. m. : « intelligence »
  - *enpoindre* 489, v. : « battre »
  - *enpreignier* 515, v. : « devenir enceinte »
  - *ensegre* 560, 585, 1003, v. : « suivre »
  - *entendre* 49, 269, 357, 436, 806, 813, 1017, 1041, 1050, 1124, 1129, 1145, v. : « porter son attention ; comprendre »
  - *entente* 41, 44, 639, 1095, n. f. : « projet ; attention ; entendement ; pensée »
  - *entor* 1079, prép. : « autour »
  - *(s')entrocier* 523, v. : « s'entretuer »
  - *enverimeüre* 1065, n. f. : « venin »
  - *envers* 284, adj. : « contraire »
  - *(s')envoillir* 535, v. : « vieillir »
  - *ergoiller* 369, v. : « faire preuve d'orgueil »
  - *esbooter* 1183, v. : « guetter »
  - *escachier* 513, v. : « broyer »
  - *escalorgier* 289, v. : « glisser »
  - *eschaufer* 968, v. : « chauffer »
  - *eschif* 882, adj. : « hostile »
  - *eschoir* 930, v. : « mener à terme »
  - *escloit* 925, P3 ind. prés. d'*esclore*, v.
  - *eschiver* 1191, v. : « éviter »
  - *escourre* 736, v. : « secouer »
  - *escupiment* 188, n. m. : « crachat »
  - *estrivant* 1270, adj. : « querelleur »
  - *ergolier* 1260, v. : « s'enorgueillir »
  - *eslonguer* 833, v. : « s'allonger »
  - *eslorder* 1173, v. : « alourdir, engourdir »
  - *esmender* 1239, v. : « amender »
  - *esoïens* 434, P4 ind. imp. d'*estre*, v.
  - *espenir* 680, v. : « expier »
  - *esperitable* 949, adj. : « spirituel »
  - *esperital* 808, 1203, adj. « spirituel »
  - *espie* 472, n. f. : « épée »
  - *espoissier* 993, v. : « s'assombrir »
  - *espondre* 503, v. : « exposer »
  - *esragier* 695, v. : « arracher »
  - *essaïier* 640, v. : « mettre à l'épreuve »
  - *essorber* 1174, v. : « dépouiller ; détruire ; aveugler »
  - *essorse* 459, n. f. : « source »
  - *estant* 417, 419, n. m. : « étang »
  - *estable* 182, adj. : « solide, ferme »
  - *estent* 1115, P3 ind. prés. d'*estendre*
  - *ester* 252, v. : « rester, se tenir »
  - *estovoir* 164, n. m. : « obligation, nécessité »
  - *estriver* 1229, v. : « contester, lutter »
  - *estuet* 1120, P3 ind. prés. d'*estovoir*, v. : « falloir »
  - *euiz* 892, n. m. : « yeux »
  - *eve* 420, 1056, 1191, 1195, n. f. : « eau »
  - *exaucier* 268, 909, v. : « élever »
- ## F
- *fablaor* 1, n. m. : « celui qui raconte des histoires »
  - *faoné* 402, n. m. : « petit (d'animal) »
  - *faus* 882, adj. : « mauvais, traître »
  - *fel* 342, adj. : « perfide »
  - *feon* 1058, n. m. : « petit (d'animal) »
  - *feoner* 1144, v. : « accoucher »
  - *feonet* 517, n. m. : « petit (d'animal) »
  - *ferir* 913, v. : « frapper »
  - *fert* 1150, adj. : « solide »
  - *(de) fi* 300, loc. adv. : « certainement »
  - *fiance* 646, n. f. : « foi »
  - *fier* 195, 449, adj. : « puissant »
  - *fiert* 845, P3 ind. prés. de *ferir*, v. : « frapper »
  - *fil* 895, n. m. : « fils »
  - *foimentie*, n. f. : « blasphème »
  - *foloïier* 809, v. : « se conduire de manière irréfléchie »
  - *fontaine* 579, 837, 841, 854, 1055, 1067, n. f. : « source »
  - *forcele* 399, n. f. : « poitrine »
  - *fortraire* 938, v. : « détourner »
  - *froissier* 845, v. : « briser »

- *fue* 1036, 1039, n. m. : « feu »
- *fust* 297, n. m. : « bois, poutre »

## G

- *gaitier* 344, v. : « guetter, surveiller »
- *garir* 654, 873, 1073, v. : « guérir »
- *gas* 186, CRP de *gab*, n. m. : « raillerie »
- *germon* 1142, n. m. : « semence »
- *grenor* 451, 1102, 1143, adj. : « plus grand »
- *grever* 619, v. : « accabler »
- *griement* 754, adv. : « gravement »
- *gueinchir* 694, v. : « échapper »
- *guerpir* 706, 930, 934, 942, v. : « s'éloigner »

## H

- *haitier* 22, v. : « faire plaisir »
- *het* 1155, P3 ind. prés. de *hair*, v.
- *hore* 350, 385 n. f. : « temps »

## I

- *idre* 282, 287, n. m. : « mangouste » ?
- *iere* 603, P3 ind. imp. d'*estre*, v.
- *ire* 237, 468, n. f. : « colère »
- *isnel* 688, adj. : « rapide »
- *issir* 353, 519, 760, 890, 919, 972, 1234, v. : « sortir »
- *ivert* 800, n. m. : « hiver »

## J

- *joiant* 76, 463, gér. de *joier*, v. : « être joyeux »
- *jostise* 613, n. f. : « pouvoir »
- *jut* 426, P3 p. s. de *gesir*, v. : « avoir des relations sexuelles »

## L

- *lacier* 709, v. : « ligoter »
- *lai* 368, adv. : « là »
- *laidir* 910, v. : « maltraiter, insulter »
- *lasser* 1113, v. : « fatiguer »
- *lé* 576, 1108, adj. : « large »
- (*de*) *legier* 17, 290, loc. adv. : « facilement »

- *letreüre* 26, n. f. : « instruction »
- *liet* 842, P3 subj. prés. de *lever*
- *liet* 869, n. m. : « lit »
- *liu* 964, n. m. : « lieu »
- *loier* 13, v. : « salarier »
- *loier* 129, v. : « lier, attacher »
- *lue* 441, 491, 1035, n. m. : « lieu »

## M

- *maain* 1119, n. m. : « douleur »
- *maindre* 1271, v. : « demeurer »
- *mandegloire* 389, n. f. : « mandragore »
- *maule* 1141, n. m. : « mâle »
- *medicine* 689, n. f. : « remède »
- *meiain* 504, adj. : « qui est au milieu »
- *menjuie* 1180, P3 ind. prés. de *mengier*, v.
- *merinier* 1222, 1225, n. m. : « marin »
- *mervoil* 1089, P1 ind. prés. de *mervoillier*, v. : « s'émerveiller »
- *mesfaire* 767, v. : « mal agir »
- *meour* 733, adj. : « mûr »
- *merci* 1235, n. f. : « miséricorde »
- *meudre* 690, adj. : « meilleur »
- *mistrent* 526, P6 p. s. de *metre*
- *moine* 386, P3 ind. prés. de *mener*
- *mors* 144, n. f. : « mœurs »
- *mors* 520, n. m. : « morsure »
- *muable* 347, 864, adj. : « sujet au changement »
- *muît* 150, 151, v. : « rugissement »
- *musart* 72, n. m. : « idiot, étourdi »

## N

- *navrer* 191, v. : « blesser »
- *net* 580, 1098, 1138, adj. : « propre »
- *nez* 583, CSS de *net*, adj. : « propre »
- *norrir* 925, 931, 936, 991, 998, 1001, 1005, v. : « élever, s'occuper de »
- (*se*) *norrir* 971, v. : « se développer »
- *norriture* 934, n. f. : « éducation »
- *nüer* 1186, 1219, v. : « nager »
- *nun* 103, 1025, pron. : « aucun »

**O**

- *o* 400, prép. : « avec »
- *obedience* 1202, n. f. : « obéissance »
- *ord* 349, adj. : « abject »
- *ordenement* 759, adv. : « en ordre »
- *oi* 588, prép. : « avec »
- *oignement* 1027, n. m. : « onguent »
- *oile* 772, 778, 782, n. f. : « huile »
- *onques* 605, 879, 1012, adv. : « jamais »
- *(en es l')ore* 471, loc. adv. « à l'instant »
- *ors* 151, 714, adv. : « dehors »
- *orz* 1179, CSS d'*ort*, adj. : « sale ; infâme »
- *os* 440, 541, P1 ind. prés. d'*oser*
- *ossorie* 462, n. f. : « osier »
- *ot* 90, prép. : « avec »
- *ot* 92, 133, 411, 440, 606, P3 p. s. d'*avoir*, v.
- *ot* 470, 1163, P3 ind. prés. d'*oïr*
- *oule* 286, n. f. : « marmite »
- *ovraigne* 516, n. f. : « action »

**P**

- *pais* 1201, n. f. : « paix »
- *paistre* 648, 1002, v. : « nourrir »
- *palu* 433, n. f. : « marécage »
- *paour* 599, 1254, n. f. : « peur »
- *pareil* 386, adj. : « partenaire »
- *paroïl* 1090, adj. : « partenaire »
- *peçoïier* 846, v. : « mettre en pièces »
- *pener* 574, 917, 1083, v. : « faire souffrir »
- *penne* 1106, n. f. : « plume »
- *per* 383, adj. : « compagne »
- *perfont* 327, 1123, 1189, 1191, 1215, adj. : « profond »
- *pertuis* 519, n. m. : « trou »
- *piment* 153, n. m. : « épice »
- *plaissier* 482, 562, v. : « ployer »
- *planté* 902, n. f. : « quantité »
- *poindre* 602, v. : « piquer »
- *poine* 28, 45, 835, 838, 1218, n. f. : « travail »
- *pois* 490, n. f. : « puits »

- *ponison* 967, n. m. : « ponte »
- *porpenser* 1234, v. : « pourpenser, réfléchir mûrement »
- *pors* 730, n. m. : « porc »
- *porveable* 1152, adj. : « avisé »
- *post* 929, P3 p. s. de *pondre*
- *primes* 592, adv. : « premièrement »
- *(se) prover* 72, v. : « se montrer »
- *puis* 671, 681, 1215, n. m. : « puits »
- *puor* 374, n. f. : « puanteur »

**R**

- *raïnt* 296, P3 p. s. de *raïembre*, v. : « racheter, sauver »
- *(de) randon* 457, loc. adv. : « impétueusement ; rapidement »
- *regne* 858, 984, n. m. : « royaume »
- *regnier* 1238, v. : « abjurer »
- *remaint* 253, P3 ind. prés. de *remanoir*, v. : « rester »
- *renoiier* 716, v. : « refuser »
- *repidable* 181, adj. : « qui fait preuve de pitié »
- *replanir* 183, v. : « remplir »
- *repondre* 960, v. : « cacher »
- *resaner* 906, v. : « guérir »
- *resanner* 964, v. : « revenir »
- *resordre* 1216, v. : « remonter (à la surface) »
- *resplandor* 371, n. f. : « splendeur »
- *revertir* 1120, v. : « retourner »
- *(de) richié* 857, loc. adv. : « à nouveau »
- *ront* 695, P3 ind. prés. de *rompre*, v.

**S**

- *sablon* 960, 968, n. m. : « sable »
- *sachier* 467, 695, v. : « tirer »
- *saillant* 464, gér. de *salir*, v. : « sauter »
- *saner* 885, v. : « soigner »
- *saoler* 651, 1157, 1214, v. : « rassasier »
- *sarce* 1119, n. : « serre » ? « sarcelle » ?
- *saul* 873, adj. : « sauf »
- *sapience* 179, n. f. : « sagesse »

- *segons* 173, P4 imp. de *segre*, v. : « suivre »
- *segu* 378, part. p. de *segre*, v. : « suivre »
- (*a*) *segur* 584, loc. adv. : « en sûreté »
- *sempres* 871, adv. : « toujours »
- *sens* 144, n. m. : « intelligence »
- *sevre* 26, v. : « suivre »
- (*a*) *seür* 734, loc. adv. : « avec sûreté »
- *siegle* 216, n. m. : « monde »
- *siste* 632, adj. : « sixième »
- *soef* 998, adj. : « doux »
- *soez* 152, CRP de *soef*, adj. : « doux »
- *soi* 578, n. f. : « soif »
- *sole* 146, 183, adj. : « rassasié »
- *subjeccion* 615, n. f. : « domination »
- *sus* 368, adv. : « en haut »

## T

- *tais* 288, n. m. : « boue »
- *talant* 455, n. m. : « envie »
- (*estre*) *tart* 1230, loc. v. : « tarder »
- *thocher* 46, v. : « toucher, parler »
- *tiegne* 1094, P3 subj. prés. de *tenir*, v. : « retenir (prisonnier) »
- *tirant* 342, adj. : « opiniâtre »
- *tire a tire* 538, loc. adv. : « sans interruption »
- *toile* 994, 1000, n. f. : « membrane »
- *toillent* 943, P6 ind. prés. de *tolir*, v. : « s'emparer »
- *tortre* 1087, n. f. : « tourterelle »
- *touront* 768, P6 fut. I de *tolir*, v. : « s'emparer »
- *tragitaour* 321, n. m. : « magicien, escamoteur »
- *traire a chief* 56, loc. v. : « mener à terme »
- *traité* 1112, part. p. de *traire*, v. : « tendre »
- *travaillier* 397, 966, v. : « accoucher »
- *traveillier* 754, 1083, 1118, 1122, v. : « tourmenter »
- *tref* 1115, n. m. : « voile »

- *tressuer* 1072, v. : « transpirer abondement »
- *trez* 1224, CSS de *tref*, n. f. : « voile »
- *triper* 467, v. : « bondir »
- *tumerresse* 322, n. f. : « danseuse »

## U

- *uelent* 154, P6 ind. prés. d'*oloir*, v. : « sentir, exhaler »
- *ues* 923, 960, CRP d'*uef*, n. m. : « œuf »
- *uis* 763, n. m. : « porte »

## V

- *veneor* 66, 697, n. m. : « chasseur »
- *veneres* 63, 71, 246, 260, 470, 691, 705, n. m. : « chasseur »
- *vergete* 466, n. f. : « baguette »
- *verim* 583, n. m. : « venin »
- *verimous* 506, adj. : « venimeux »
- *verin* 1068, 1069, n. m. : « venin »
- *verminous* 443, adj. : « véreux »
- *vermoiseau* 1043, n. m. : « vermisseau »
- *vesteüre* 547, n. f. : « vêtements »
- *viande* 630, 1196, 1197, 1203, 1205, 1213, 1217, n. f. : « nourriture »
- *vionet* 462, n. f. : « oseraie »
- *vionete* 465, n. f. : « petite oseraie »
- *vis* 388, n. m. : « avis »
- *voust* 912, P3 p. s. de *voloir*, v.
- (*soi*) *vouter* 739, v. : « se rouler »
- *vuit* 766, adj. : « sans possession »
- *vrpfil* 655, n. m. : « renard »

## Y

- *ydre* 295, n. m. : « mangouste » ?
- *ydre* 356, n. : « idole »
- *ymagine* 356, n. : « reproduction, image »

## BIBLIOGRAPHIE

### MÉTHODE D'ÉDITION

BALON Laurent, « Prolégomènes à une “troisième voie” en matière d'édition de textes français anciens exemplifiés par le ms. London, BL, Royal 20 D XI » [en ligne], *Reverdie*, mis en ligne le 21 juin 2010, URL : <http://reverdie.free.fr/site/spip.php?article57>, consulté le 22 décembre 2021.

BOURGAIN Pascale, « Sur l'édition des textes littéraires latins médiévaux », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 150, 1, 1992, p. 5-49.

BOURGAIN Pascale, VIELLIARD Françoise, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fascicule III : textes littéraires*, Paris, Éditions du CTHS, 2002.

MARCHELLO-NIZIA Christiane, LAVRENTIEV Alexei, *Queste del Saint Graal*, Lyon, ENS de Lyon, 2019 [en ligne], URL : [http://txm.ish-lyon.cnrs.fr/bfm/pdf/qgraal\\_cm\\_2020-05.pdf](http://txm.ish-lyon.cnrs.fr/bfm/pdf/qgraal_cm_2020-05.pdf), consulté le 5 janvier 2022.

POIREL Dominique, « L'édition des textes médiolatins » [en ligne], dans *Pratiques philologiques en Europe*, dir. DUVAL Frédéric, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, coll. « Études et rencontres », 2006, URL : <https://books.openedition.org/enc/708>, consulté le 28 avril 2022.

PROU Maurice, *Manuel de paléographie latine et française du VI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Picard, 1890.

ROQUES Mario, « Établissement de règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux », *Romania*, no. 205-206, t. 52, 1926, p. 243-249.

VIELLIARD Françoise, GUYOTJEANNIN Olivier, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fascicule I : conseils généraux*, Paris, Éditions du CTHS, 2001.

### MÉTHODE DE TRADUCTION

BERMAN Antoine, *Jacques Amyot, traducteur français : essai sur les origines de la traduction en France*, Paris, Belin, 2012.

FASSEUR Valérie, « De l'ancien français au français moderne : l'exemple de *Flamenca* », dans *De l'ancien français au français moderne : théories, pratiques et impasses de la traduction intralinguale*, dir. Claudio GALDERISI et Jean-Jacques VINCENSINI, Turnhout, Brepols, 2015, p. 119-139.

MARCOTTE Stéphane, « Typologie des intraduisibles de l'ancien français », dans *Éditer, traduire ou adapter les textes médiévaux*, dir. Corinne FÜG-PIERREVILLE, Lyon, Centre d'étude des interactions culturelles, 2009, p. 161-196.

VINCENSINI Jean-Jacques, « État des lieux de dix années de traduction », dans *De l'ancien français au français moderne : théories, pratiques et impasses de la traduction intralinguale*, dir. Claudio GALDERISI et Jean-Jacques VINCENSINI, Turnhout, Brepols, 2015, p. 33-51.

ZINK Michel, « Du même au même. Traduire et récrire », dans *Translatio médiévale*, dir. Claudio GALDERISI et Gilbert SALMON, Paris, Société de langue et de littérature médiévales d'oc et d'oïl, 2000, p. 283-290.

## LANGUE

ANDRIEUX-REIX Nelly, « Pour aider à lire les *Lais* de Marie de France : les chapitres de M. K. Pope consacrés aux caractéristiques du dialecte anglo-normand, résumés et transposés », *L'Information grammaticale*, 69, 1996, p. 16-22.

BOURCIEZ Édouard, *Précis historique de phonétique française* (1900), Paris, C. Klincksieck, coll. « Nouvelle collection à l'usage des classes. Seconde série III », 1955.

BUCHI Eva, *Index du Französisches Etymologisches Wörterbuch* [en ligne], Paris, Honoré Champion, 2003, URL : <https://lecteur-few.atilf.fr/index.php>, consulté le 18 mai 2022.

CHAURAND Jacques, « Quelques remarques sur les continuations du latin *abulu* dans les parlers et la toponymie du Nord et de l'Est du domaine d'Oïl », *Nouvelle revue d'onomastique*, no. 2, 1983, p. 95-101.

COHN Marc, CATANE Moshé, *Nouveau dictionnaire hébreu-français* (1998), Paris, Larousse, 2001.

ENGLEBERT Annick, *Introduction à la phonétique historique du français*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2009.

GOSSEN Charles Théodore, *Grammaire de l'ancien picard* (1970), Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque française et romane. Série A, Manuels et études linguistiques », 1976.

GREIMAS Algirdas Julien, *Ancien français : Grand dictionnaire*, Paris, Larousse, 2007.

LE HÉRICHER Édouard, *Histoire et glossaire du normand de l'anglais et de la langue française*, t. III, Paris, Aubry, 1862, p. 551.

JOLY Geneviève, *Précis d'ancien français* (1998), Paris, Armand Colin, coll. « U Linguistique », 2009.

LEPAGE Yvan Guy, *Guide de l'édition de textes en ancien français*, Paris, Honoré Champion, coll. « Moyen âge-Outils de synthèse », 2001.

LOTE Georges, *Histoire du vers français* (1955) [en ligne], t. III, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2013, URL : <https://books.openedition.org/pup/1186>, consulté le 1<sup>er</sup> février 2022.

MARTIN Robert, *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)* [en ligne], URL : <http://zeus.atilf.fr/dmf>, mis à jour le 31 juillet 2019, consulté le 29 janvier 2022.

PARKES Malcom Beckwith, *Pause and Effect: An Introduction to the History of Punctuation in the West* (1992), Abingdon, Routledge, 2016.

REY Alain, *Dictionnaire historique de la langue française* (1992), Paris, Dictionnaires Le Robert, t. I, 1994.

STÄDTLER Thomas, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* [en ligne], URL : <https://deaf-server.adw.uni-heidelberg.de>, consulté le 2 février 2022.

## ÉDITIONS DE TEXTES

BAKER Craig Alexandre, *Étude et édition critique de la version longue du Bestiaire attribué à Pierre de Beauvais*, thèse de doctorat, dir. Philippe MÉNARD, université Paris-Sorbonne, 2003.

BÉDIER Joseph, *La Chanson de Roland*, Paris, H. Piazza, 1922.

MELANI Silvio, *Filippo da Novara: Les .iiij. tenz d'aage d'ome* [en ligne], Université de Padoue, 2020, p. 84-85, URL : <https://phaidra.cab.unipd.it/detail/o:444945>, consulté le 18 février 2022.

MERMIER Guy René, *Le Bestiaire de Pierre de Beauvais (version courte)*, Paris, A. G. Nizet, 1877.

MEYER Paul, « Le Bestiaire de Gervaise », *Romania*, 1, 1872, p. 420-443.

—, « Mélanges de poésie française », *Romania*, 6, 24, 1877, p. 481-503.

MORINI Luigina, *Bestiari medievali*, Turin, Einaudi, 1996.

REINSCH Robert, *Le Bestiaire : das Tierbuch des normannischen Dichters Guillaume le Clerc* (1890), Leipzig, R. Reisland, 1892, p. 219-404.

SBORDONE Francesco, « La Tradizione manoscritta del *Physiologus* latino », *Athenaeum*, 27, 1949, p. 246-280.

TÜRK Monika, «*Lucidaire de grant sapientie*»: *Untersuchung und Edition der altfranzösischen Übersetzung 1 des "Elucidarium" von Honorius Augustodunensis*, Berlin, De Gruyter, 2000, p. 22.

WILHELM Friedrich, *Denkmäler deutscher Prosa des 11. und 12. Jahrhunderts* (1914), Munich, Max Hueber, 1960.

ZUCKER Arnaud, *Physiologos : le bestiaire des bestiaires*, Grenoble, Jérôme Millon, 2004.

## HISTOIRE GÉNÉRALE

AUBERT Roger, « Gervais de Barbery », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. XX, Paris, Letouzey et Ané, 1984, col. 1076.

DUBOIS Adrien et VINCENT Jean-Baptiste, « L'abbaye cistercienne de Barbery (Calvados) : liste abbatiale et restitution du bâti », *Annales de Normandie*, 1, 2015, p. 39-152.

*Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie* [en ligne], t. X, Caen, A. Hardel, 1836 URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k200056c>, consulté le 8 février 2022.

*Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie* [en ligne], t. VII, Caen, Mancel, 1834, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k200051g>, consulté le 20 février 2022.

REY Alain, DUVAL Frédéric, SIOUFFI Gilles, *Mille ans de langue française : histoire d'une passion* (2007), Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2011.

## TRADUCTION PRATIQUÉE AU MOYEN ÂGE

CARRETO Carlos Fonseca Clamote, « La lettre exhumée ou les ambages de la traduction (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) », *Synergies Portugal*, 8, 2020, p. 99-114.

GALDERISI Claudio, AGRIGORAEI Vladimir, « La langue d'oïl (et la langue d'oc) au miroir des traductions : Une mise en perspective de la traduction francophone au Moyen Âge », dans *La Traducción en Europa durante la Edad Media*, dir. BORSARI Elisa, San Millán de la Cogolla, Cilengua, 2018, p. 35-70.

HAUGEARD Philippe, « Traduction et essor de la littérature en langue française: l'état d'esprit des premiers auteurs de romans (XII<sup>e</sup> siècle) », dans *Une conquête des savoirs : les traductions dans l'Europe latine (fin du XI<sup>e</sup> siècle-milieu du XIII<sup>e</sup> siècle)*, dir. LEJBOWICZ Max, RICHÉ Pierre, GASPARRI Françoise, Turnhout, Brepols, 2009, p. 25-43.

LUSIGNAN Serge, *Parler vulgairement. les intellectuels et la langue française aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1986.

## LITTÉRATURE GÉNÉRALE

BRUN Laurent, *Archives de littérature du Moyen Âge* [en ligne], URL : <https://www.arlima.net>, consulté le 18 mai 2022.

KAY Sarah, « Legible skins: Animals and the ethics of medieval reading », *Postmedieval*, 2, 2011, p. 13-32.

—, « Surface and Symptom on a Bestiary Page: Orifices on Folios 61v-62r of Cambridge, Fitzwilliam Museum, MS 20 », *Exemplaria*, 26, 2-3, 2014, p. 127-147.

—, *Animal Skins and the Reading Self in Medieval Latin and French Bestiaries*, Londres, The University of Chicago Press, 2017.

STRUBEL Armand, « Lisible/Visible. Ekphrasis et allégorie. I. Au Moyen Âge », dans *Histoire de la France littéraire : Naissances, Renaissances. Moyen Âge – XVI<sup>e</sup> siècle*, dir. LESTRINGANT Frank et ZINK Michel, Paris, Presses universitaires de France, 2006, p. 291-314.

VARVARO Alberto, *Avviamento alla filologia francese medievale*, Rome, Nuova Italia Scientifica, 1994, p. 173-175.

ZUMTHOR Paul, *Histoire littéraire de la France médiévale (VI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)* [1954], Genève, Slatkine Reprints, 1973.

## ÉTUDES DE BESTIAIRES OU D'ANIMAUX

ARMENGAUD Françoise, POIRION Daniel, *Bestiaires : Les Grands Articles d'Universalis* [en ligne], Encyclopaedia Universalis France, 2016, URL : <https://univ.scholarvox.com/catalog/book/docid/88890912>, consulté le 20 avril 2022.

BOUREAU Alain, « L'animal dans la pensée scolastique », dans *L'Animal exemplaire au Moyen Âge : V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, dir. BERLIOZ Jacques et POLO DE BEAULIEU Marie Anne, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 99-109.

BREMOND Claude, « Le Bestiaire de Jacques de Vitry († 1240) », dans *L'Animal exemplaire au Moyen Âge : V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, dir. BERLIOZ Jacques et POLO DE BEAULIEU Marie Anne, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 111-122.

CIPRIANI Mattia, « Il *Physiologus* nel *Liber de natura rerum* di Tommaso di Cantimpré », *RursuSpicae* [en ligne], 2, 2019, consulté le 6 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/rursuspicae/609>.

CORDONNIER Rémy, « Le *Bestiarium* et la renaissance du XII<sup>e</sup> siècle », *Medievalista*, 29, « The Bestiary », 2021.

DRUCE George, « On the Legend of the Serra or Saw-Fish », *Proceedings of the Society of Antiquaries*, 31, 1919, p. 20-35.

GAILLARD-SEUX Patricia, « Le serpent, source de santé : le corps des serpents dans la thérapeutique gréco-romaine », *Anthropozoologica*, 47-1, 2012, p. 263-290.

KRASS Andreas, « The Hyena's Cave : *Jeremiah* 12.9 in Promodern Bestiaries », *Interfaces*, 5, 2018, p. 111-128.

KUHRY Emmanuelle, « Panorama des manuscrits et nouvelles ressources pour l'étude de la tradition manuscrite du *Physiologus* latin », *RursuSpicae* [en ligne], 2, 2019, consulté le 12 mars 2022. URL : <https://journals.openedition.org/rursuspicae/924>.

—, « Les chapitres sur les poissons et créatures aquatiques dans la tradition manuscrite du *Physiologus latinus* et des bestiaires latins, et leur réception dans quelques encyclopédies médiévales », dans *Inter litteras et scientias : recueil d'études en hommage à Catherine Jacquemard*, éd. GAUVIN Brigitte et LUCAS-AVENEL Marie-Agnès, Caen, Presses universitaires de Caen, 2019, p. 117-149.

LAZARIS Stavros, « Le *Physiologus* grec et son illustration : quelques considérations à propos d'un nouveau témoin illustré (Dujčev, gr. 297) », dans *Bestiaires médiévaux : nouvelles perspectives sur les manuscrits et les traditions textuelles*, dir. Baudouin Van Den Abeele, Louvain-la-Neuve, Institut d'études médiévales, 2005, p. 141-167.

—, *Le Physiologus grec. Tome 1. La réécriture de l'histoire naturelle antique*, Firenze, Sismel-Edizioni del Galluzzo, 2016.

LECOCQ Françoise, « Y a-t-il un phénix dans la Bible ? À propos de *Job* 29, 18, de Tertullien (*De resurrectione carnis* 13, 2-3) et d'Ambroise (*De excessu fratris* 2, 59) », *Kentron*, no. 30, *L'emprunt, une pratique d'écriture*, 2014, p. 55-82.

MALAXECHEVERRÍA Ignacio, « L'Hydre et le Crocodile médiévaux », *Romance Notes*, 21, 3, 1981, p. 376-380.

MCCULLOCH Florence, *Medieval Latin and French Bestiaries*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1962.

MERMIER Guy René, « The Phoenix: Its Nature and Its Place in the Tradition of the *Physiologus* », dans *Beasts and Birds of the Middle Ages: The Bestiary and Its Legacy*,

éd. Willene B. CLARK et Meradith T. McMUNN, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1989, p. 69-87.

MEYER Paul, « Les Bestiaires », *Histoire littéraire de la France*, vol. 34, 1914, p. 362-390.

MURATOVA Xenia, « Le Bestiaire médiéval et la culture normande », dans *Manuscripts et enluminures dans le monde normand (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1999, p. 151-166.

PAKIS Valentine A., « Contextual Duplicity and Textual Variation: The Siren and Onocentaur in the *Physiologus* Tradition », *Mediaevistik*, 23, 2010, p. 115-185.

PASTOUREAU Michel, « L'animal et l'historien au Moyen Âge », dans *L'Animal exemplaire au Moyen Âge : V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, dir. BERLIOZ Jacques et POLO DE BEAULIEU Marie Anne, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 13-26.

POLO DE BEAULIEU Marie Anne, « Du bon usage de l'animal dans les recueils médiévaux d'exempla », dans *L'Animal exemplaire au Moyen Âge : V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, dir. Jacques BERLIOZ et Marie Anne POLO DE BEAULIEU, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 147-170.

SBORDONE Francesco, *Ricerche sulle fonti e sulla composizione del Physiologus Greco*, Napoli, G. Torelli, 1936.

VAN DEN ABEELE Baudouin, « L'allégorie animale dans les encyclopédies latines du Moyen Âge », dans *L'Animal exemplaire au Moyen Âge : V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, dir. BERLIOZ Jacques et POLO DE BEAULIEU Marie Anne, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 123-143.

ZUCKER Arnaud, « Raison fausse et fable vraie : Sur le sexe ambigu de la hyène », *Pallas*, no. 41, 1994, p. 27-40.

## MANUSCRITS, NOTICES ET CHARTES

BERTRAND Paul, *Chartae Galliae* [en ligne], URL : <http://telma.irht.cnrs.fr/chartes/en/chartae-galliae/page/presentation>, consulté le 20 février 2022.

British Museum, *Catalogue of Additions to the Manuscripts in the British Museum in the Years MDCCCLIV-MDCCCLXXV*, vol. II, Londres, Order of the Trustees, 1877, p. 460.

Cambridge, Corpus Christi College, 022 [en ligne], XII<sup>e</sup> siècle, fol. 165v, URL : <https://parker.stanford.edu/parker/catalog/xd956wx5361>, consulté le 14 février 2022.

Cambridge, University Library, Kk.4.25 [en ligne], XIII<sup>e</sup> siècle, URL : <https://cudl.lib.cam.ac.uk/view/MS-KK-00004-00025>, consulté le 13 février 2022.

Londres, British Library, Additional 28260 [en ligne], XIII<sup>e</sup> siècle, URL : [http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=add\\_ms\\_28260\\_f084r](http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=add_ms_28260_f084r), consulté le 22 février 2022.

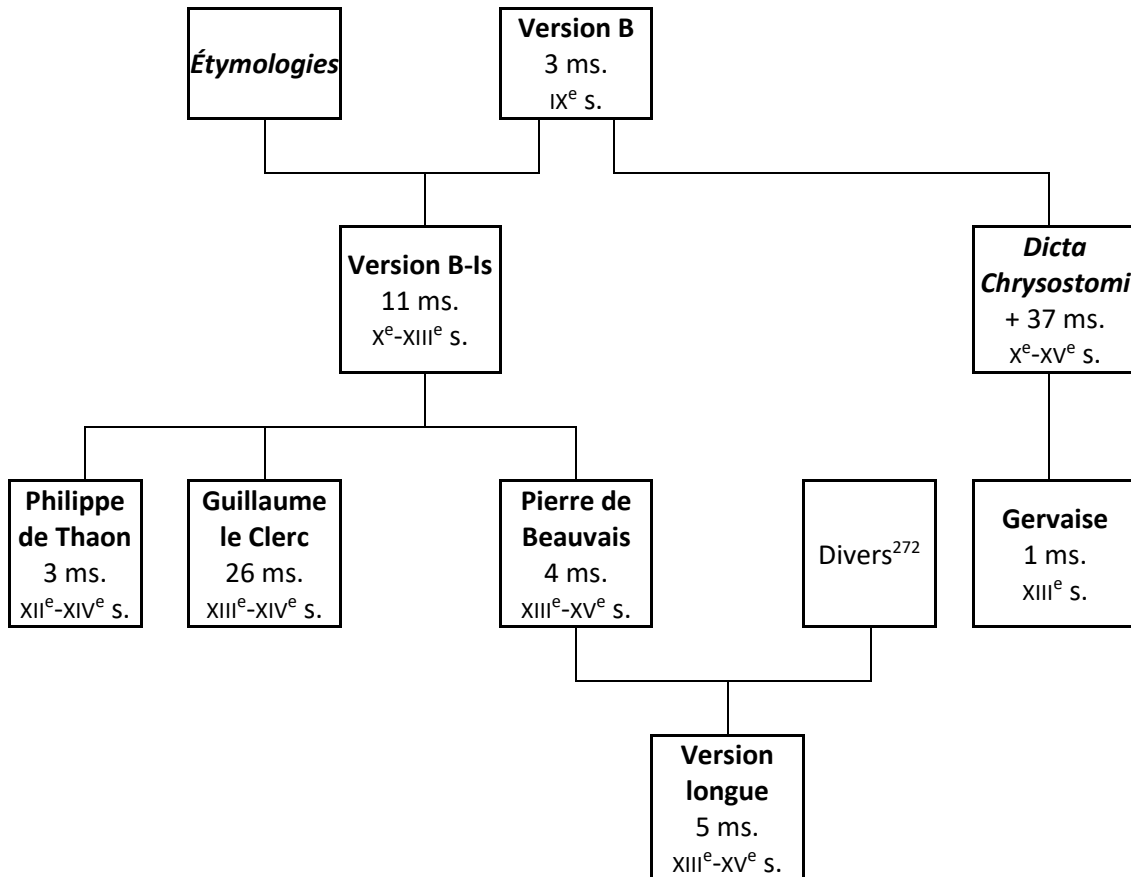
Londres, British Library, Sloane 278 [en ligne], XIII<sup>e</sup> siècle, URL : [http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=sloane\\_ms\\_278\\_f044r](http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=sloane_ms_278_f044r), consulté le 6 février 2022.

Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 14348 [en ligne], XIII<sup>e</sup> siècle, URL : [http://daten.digital-sammlungen.de/bsb00046577/image\\_495](http://daten.digital-sammlungen.de/bsb00046577/image_495), consulté le 13 février 2022.

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : STEMMA DES TRADUCTIONS FRANÇAISES DU *PHYSIOLOGUS*

Nous proposons ici un stemma<sup>271</sup> simplifié et limité aux familles du *Physiologus* et leurs traductions françaises que nous citons dans ce mémoire.



<sup>271</sup> Fondé notamment sur les informations de KUHRy, art. cit. et Emmanuelle KUHRy, « Les chapitres sur les poissons et créatures aquatiques dans la tradition manuscrite du *Physiologus latinus* et des bestiaires latins, et leur réception dans quelques encyclopédies médiévales », dans *Inter litteras et scientias : recueil d'études en hommage à Catherine Jacquemard*, dir. Brigitte GAUVIN et Marie-Agnès LUCAS-AVENEL, Caen, Presses universitaires de Caen, 2019, p. 117-119, ainsi que sur les données de Laurent BRUN, *Archives de littérature du Moyen Âge* [en ligne], URL : <https://www.arlima.net>, consulté le 18 mai 2022.

<sup>272</sup> La Version longue reprend des chapitres de l'*Elucidarium* d'Honorius Augustodunensis, de *La Lettre du prêtre Jean* et de *L'Image du monde* de Gossouin de Metz (BAKER, *op. cit.*, p. 44-133).

## ANNEXE 2 : COMPARAISON DU *BESTIAIRE* ET DES *DICTA CHRYSOSTOMI*

Nous mettons ici en opposition le *Bestiaire* de Gervaise avec les articles les plus fréquents des *Dicta Chrysostomi*.

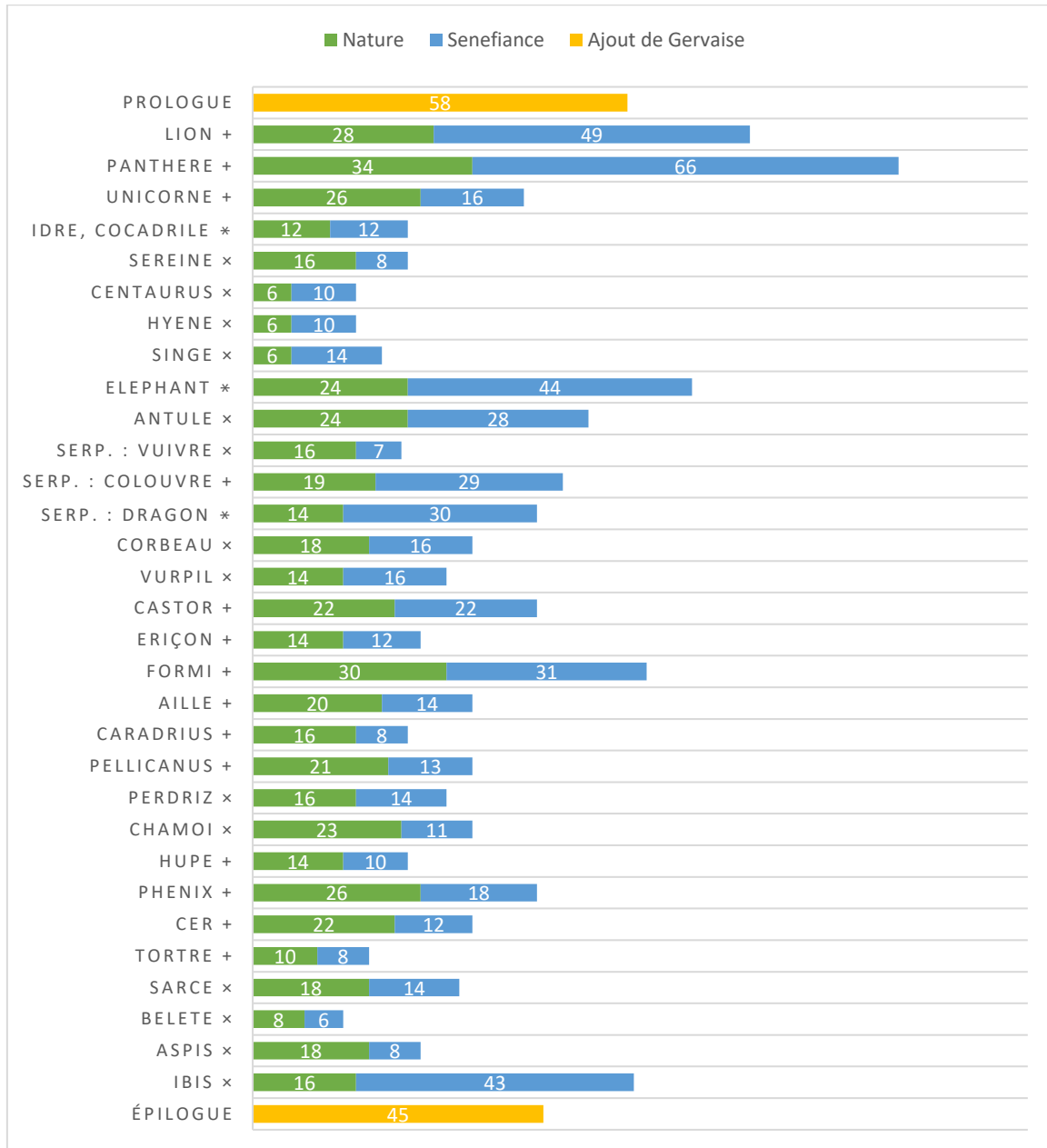
Code couleur :

- Les bêtes présentes chez Gervaise mais absentes du canon des *Dicta* sont en orange.
- Les bêtes dont l'ordre change vis-à-vis du canon sont en bleu.
- Les bêtes du canon absentes chez Gervaise sont en gris.

1. <i>Lion</i>	1. <i>Leo</i>
2. <i>Panthere</i>	2. <i>Panthera</i>
3. <i>Unicorne</i>	3. <i>Unicornis</i>
4. <i>Idre, cocadrile</i>	4. <i>Ydrus, corcodrillus</i>
5. <i>Sereine</i>	5. <i>Syrene,</i> <i>onocentaurus</i>
6. <i>Centaurus</i>	6. <i>Hyena</i>
7. <i>Hyene</i>	7. <i>Onager, simia</i>
8. <i>Singe</i>	8. <i>Elephas</i>
9. <i>Elephant</i>	9. <i>Antula</i>
10. <i>Antule</i>	10. <i>Serra</i> (→ 26)
11. <i>Serpent (vuivre, colouvre, dragon)</i>	11. <i>Vipera, draco</i>
12. <i>Corbeau</i>	12. <i>Lacerta</i>
13. <i>Vurpil</i>	13. <i>Ceruus</i> (→ 24)
14. <i>Castor</i>	14. <i>Capra</i>
15. <i>Eriçon</i>	15. <i>Vulpis</i>
16. <i>Formi</i>	16. <i>Castor</i>
17. <i>Aille</i>	17. <i>Formica</i> (→ 16)
18. <i>Caradrius</i>	18. <i>Eiceus</i> (→ 15)
19. <i>Pellicanus</i>	19. <i>Aquila</i>
20. <i>Perdriz</i>	20. <i>Pelicanus</i>
21. <i>Chamoi</i>	21. <i>Nocticorax</i>
22. <i>Hupe</i>	22. <i>Fulica</i>
23. <i>Phenix</i>	23. <i>Perdrix</i>
24. <i>Cer</i>	24. <i>Assida</i>
25. <i>Tortre</i>	25. <i>Upupa</i>
26. <i>Sarce</i>	26. <i>Caladrius</i> (→ 18)
27. <i>Belete</i>	27. <i>Fenix</i>
28. <i>Aspis</i>	
29. <i>Ibis</i>	

### ANNEXE 3 : VERS ACCORDÉS À LA NATURE ET À LA SENEFIANCE

Les 14 animaux à connotation positive prennent 44 vers en moyenne, contre 29 pour les 14 négativement connotés. Les connotations positives sont marquées par un plus +, les négatives par une croix ×, et les ambivalentes ou ambiguës par une étoile \*<sup>273</sup>.



<sup>273</sup> Nous empruntons l'idée à Marie Anne POLO DE BEAULIEU, « Du bon usage de l'animal dans les recueils médiévaux d'exempla », dans *L'Animal exemplaire au Moyen Âge : V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, dir. Jacques BERLIOZ et Marie Anne POLO DE BEAULIEU, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 162.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Incipit du <i>Bestiaire</i> , reproduit en taille réelle .....	13
Figure 2 : <i>Lion</i> .....	43
Figure 3 : <i>Lion</i> .....	44
Figure 4 : <i>Lion, leoncel</i> .....	45
Figure 5 : <i>Panthere</i> .....	46
Figure 6 : <i>Unicorne</i> .....	48
Figure 7 : <i>Idre</i> .....	49
Figure 8 : <i>Cocadrile</i> .....	49
Figure 9 : <i>Sereine</i> .....	50
Figure 10 : <i>Hyene</i> .....	51
Figure 11 : <i>Singe</i> .....	52
Figure 12 : <i>Elephant</i> .....	53
Figure 13 : <i>Antule</i> .....	54
Figure 14 : <i>Vuivre, colouvre, dragon</i> .....	56
Figure 15 : <i>Corbeau</i> .....	58
Figure 16 : <i>Lion</i> .....	82
Figure 17 : <i>Lion</i> .....	83
Figure 18 : <i>Lion et ses petits</i> .....	83
Figure 19 : <i>Panthère</i> .....	84
Figure 20 : <i>Licorne</i> .....	85
Figure 21 : <i>Crocodile</i> .....	86
Figure 22 : <i>Idre</i> .....	86
Figure 23 : <i>Sirène</i> .....	87
Figure 24 : <i>Hyène</i> .....	88
Figure 25 : <i>Singe</i> .....	89
Figure 26 : <i>Éléphant</i> .....	90
Figure 27 : <i>Antule</i> .....	91
Figure 28 : <i>Vouivre, couleuvre, dragon</i> .....	92
Figure 29 : <i>Corbeau et ses petits</i> .....	94

# TABLE DES MATIÈRES

Avertissement .....	3
Engagement de non-plagiat .....	4
Remerciements .....	5
Sommaire .....	6
Introduction .....	8
L'univers des bestiaires .....	9
Traduire au Moyen Âge.....	11
Le <i>Bestiaire</i> de Gervaise .....	13
Un manuscrit de la <i>British library</i> .....	13
Description détaillée du <i>Bestiaire</i> .....	14
Rédaction .....	14
Erreurs de copie .....	14
Lettres cadelées, allographes <i>u-v</i> , <i>i-j</i> et capitales .....	15
Ponctuation.....	15
Division du texte : espaces blancs, lettrines et pieds-de-mouche .....	16
Miniatures .....	18
Qui est Gervaise ? .....	18
Le plus court des bestiaires.....	20
Éditions précédentes.....	22
Analyse linguistique .....	23
Phonétique et graphie .....	23
Voyelles .....	23
Consonnes.....	26
Morphologie.....	28
Déclinaison .....	28
Verbes .....	29
Adverbes .....	30
Enclises.....	30
Syntaxe.....	30
Lexique .....	32
Latin.....	33
Conclusion.....	33

Transcription .....	34
Méthode.....	34
Conventions de transcription.....	34
Résolution des abréviations .....	35
Abréviations françaises .....	36
Abréviations latines.....	38
Corrections apportées.....	39
Découpage des mots.....	39
Corrections sribales .....	40
Corrections éditoriales.....	40
Commentaires sur la langue .....	40
Reproduction des miniatures.....	41
Transcription du <i>Bestiaire</i> .....	42
Prologue .....	42
<i>Lion</i> .....	43
<i>Panthere</i> .....	45
<i>Unicorne</i> .....	48
<i>Idre, cocadrile</i> .....	49
<i>Sereine</i> .....	50
<i>Centaurus</i> .....	50
<i>Hyene</i> .....	51
<i>Singe</i> .....	51
<i>Elephant</i> .....	52
<i>Antule</i> .....	54
<i>Serpent</i> .....	55
<i>Vuivre</i> .....	55
<i>Colouvre</i> .....	56
<i>Dragon</i> .....	57
<i>Corbeau</i> .....	58
<i>Vurpil</i> .....	59
<i>Castor</i> .....	60
<i>Eriçon</i> .....	61
<i>Formi</i> .....	62
<i>Aille</i> .....	63
<i>Caradrius</i> .....	64

<i>Pellicanus</i> .....	65
<i>Perdriz</i> .....	66
<i>Chamoi</i> .....	67
<i>Hupe</i> .....	68
<i>Phenix</i> .....	68
<i>Cer</i> .....	70
<i>Tortre</i> .....	70
<i>Sarce</i> .....	71
<i>Belete</i> .....	72
<i>Aspis</i> .....	72
<i>Ibis</i> .....	73
Épilogue.....	75
Traduction.....	77
Traduire : pourquoi, pour qui, comment ? .....	77
<i>Traduttore, traditore</i> .....	77
Gervaise, auteur du <i>Bestiaire</i> .....	78
<i>Or oez</i> ... .....	79
Impasses et chemins de traverse.....	80
Traduction du <i>Bestiaire</i> .....	81
Prologue .....	81
Le lion .....	82
La panthère .....	84
La licorne .....	85
<i>L'idre</i> et le crocodile .....	86
La sirène .....	87
Le <i>centaurus</i> .....	88
La hyène .....	88
Le singe.....	89
L'éléphant .....	89
<i>L'antule</i> .....	90
Le serpent.....	91
La vouivre .....	92
La couleuvre .....	92
Le dragon.....	93
Le corbeau.....	93

Le renard .....	94
Le castor .....	94
Le hérisson .....	95
La fourmi .....	95
L'aigle .....	96
Le <i>caradrius</i> .....	97
Le <i>pellicanus</i> .....	97
La perdrix .....	98
Le <i>chamoi</i> .....	98
La huppe.....	99
Le phénix .....	99
Le cerf.....	100
La tourterelle.....	100
La <i>sarce</i> .....	101
La belette .....	101
L' <i>aspis</i> .....	101
L' <i>ibis</i> .....	102
Épilogue.....	102
Glossaire.....	104
Bibliographie .....	110
Annexes.....	116
Annexe 1 : Stemma des traductions françaises du <i>Physiologus</i> .....	116
Annexe 2 : Comparaison du <i>Bestiaire</i> et des <i>Dicta Chrysostomi</i> .....	117
Annexe 3 : Vers accordés à la nature et à la <i>senefiance</i> .....	118
Table des illustrations .....	119
Table des matières .....	120